

**L'itinérance en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine à partir de la pratique des  
intervenantes : l'influence du contexte socioéconomique de la région sur les  
trajectoires de logement des femmes**

**Par Pénélope Couturier**

**Mémoire déposé à**

**L'École de service social**

**En vue de l'obtention du grade de**

**Maîtrise en service social**

**Sous la direction de Simon Lapierre, Ph.D.**

**Université d'Ottawa**

**Septembre 2020**

## Remerciements

Lorsque tu m'as approché pour travailler sur différents projets de recherche, il y a de cela quelques années, j'étais loin de me douter que tu m'introduisais, à ce moment, au sujet qui deviendrait bientôt le point central de mon mémoire. En fait, j'étais tout simplement loin de m'imaginer que cette entrée dans le monde de la recherche mènerait à la réalisation de ma maîtrise en service social. **Catherine** Flynn, je te suis reconnaissante de ta présence et de ton dévouement dans cette démarche depuis le tout début. Tes idées, ton soutien ainsi que ton accompagnement à chacune des étapes ont bénéficié grandement à l'accomplissement de ce mémoire. Je te remercie de m'avoir offert, et de continuer à m'offrir, une panoplie d'opportunités et un milieu d'apprentissages et de découvertes si enrichissant.

Je tiens également à remercier mon directeur, **Simon** Lapierre, pour ses commentaires et ses conseils ô combien pertinents et de sa patience dans ce parcours qui a été un peu plus long que prévu. Merci de m'avoir soutenu dans mes choix et dans les nombreux changements apportés à l'orientation de ce mémoire.

Je veux aussi remercier chacune des **participantes** rencontrées d'avoir prêté leurs voix et de s'être investies pleinement.

Je tiens finalement à remercier mon partenaire de vie, **Yannick**, de m'avoir accompagné, de toutes les façons possibles, dans ce projet qu'est la réalisation de ma maîtrise en service social. Tu n'as jamais questionné le bien fondé de l'entreprise d'une telle

démarche. Tu m'as tout simplement suivi là-dedans, malgré les sacrifices que ce choix comportait pour ta vie personnelle et professionnelle. Je te suis reconnaissante de m'avoir accompagné physiquement dans la grande ville, alors qu'on sait tous les deux à quel point ce n'est pas notre place. Merci de m'avoir appuyé, encouragé, et de toujours t'être assuré que je maintienne un équilibre sain entre les différentes sphères de ma vie.

## Résumé

Ce mémoire s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche dirigé par Catherine Flynn portant sur les liens entre les violences faites aux femmes et l'itinérance. Il vise plus spécifiquement à étudier et à comprendre de quelles façons les conditions socioéconomiques propres à la Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine influencent les trajectoires de logement des femmes de cette région. Afin d'avoir une meilleure compréhension de la complexité des situations d'instabilité et de précarité résidentielle vécues par les femmes, celles-ci ont été envisagées en prenant en compte la conjugaison de différentes caractéristiques identitaires qui contribuent à leur vulnérabilité et à leur marginalisation. Une analyse de cinq groupes de discussion, réalisés avec des intervenantes de ressources d'aide oeuvrant soit auprès des personnes en situation d'itinérance soit auprès des femmes victimes de violence, a été effectuée. Les résultats montrent que la situation du parc locatif, les caractéristiques du marché de l'emploi, le manque d'opportunités en terme de scolarisation et la répartition inégale des services et des ressources sur le territoire contribuent à précariser et à fragiliser les conditions de vie et de logement des femmes.

## TABLE DES MATIÈRES

Remerciements .....	2
Résumé .....	4
INTRODUCTION.....	8
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE .....	11
1.1 CONCEPTS CENTRAUX .....	11
1.1.1 Itinérance .....	11
1.1.2 Trajectoire résidentielle.....	13
1.1.3 Ruralité .....	14
1.2 L'ITINÉRANCE DES FEMMES : UNE RÉALITÉ INVISIBLE .....	14
1.2.1 Un détour historique sur l'itinérance des femmes .....	15
1.2.2 L'ampleur de la problématique chez les femmes.....	17
1.2.3 Une analyse genrée de l'itinérance .....	19
1.2.3.1 L'enchevêtrement des différentes formes de violence dans la production de la situation d'itinérance .....	20
1.2.3.2 La précarité financière comme facteur fragilisant les conditions de logement des femmes .....	21
1.2.4 Les limites des recherches portant sur l'itinérance des femmes.....	22
1.3 L'ITINÉRANCE À L'EXTÉRIEUR DES GRANDS CENTRES URBAINS. 23	
1.3.1 Un contexte rural qui vulnérabilise les individus.....	24
1.3.1.1 Un marché de l'emploi précaire .....	25
1.3.1.2 La crise du logement.....	25
1.3.2 Les déplacements sur le territoire.....	27
1.3.2.1 Des trajectoires plurielles .....	27
1.3.2.2 Les motifs de déplacement .....	28
1.4 LA PERTINENCE ET LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE.....	28
CHAPITRE 2 : CADRE THÉORIQUE .....	31
2.1 CONTEXTE D'ÉMERGENCE DE L'INTERSECTIONNALITÉ .....	31
2.2 PRINCIPAUX POSTULATS .....	32
2.3 PERTINENCE DE L'INTERSECTIONNALITÉ POUR LA PRÉSENTE RECHERCHE.....	33
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE.....	34
3.1 ANALYSE SECONDAIRE DE DONNÉES QUALITATIVES .....	34
3.2 CADRE MÉTHODOLOGIQUE DU PROJET DE RECHERCHE PRIMAIRE .....	35
3.2.1 Population à l'étude et critères d'inclusion .....	35
3.2.2 Processus de recrutement.....	36
3.2.3 Nature de la participation et déroulement de la collecte des données .....	36

<b>3.3 CORPUS DU MÉMOIRE .....</b>	<b>37</b>
<b>3.3.1 Échantillon .....</b>	<b>37</b>
<b>3.3.2 Consentement .....</b>	<b>38</b>
<b>3.4 ANALYSE DES DONNÉES .....</b>	<b>38</b>
<b>3.4.1 Analyse de contenu thématique .....</b>	<b>39</b>
<b>3.4.2 Processus d'analyse.....</b>	<b>40</b>
<b>3.5 LIMITES DE L'ÉTUDE .....</b>	<b>41</b>
<b>CHAPITRE 4 : RÉSULTATS .....</b>	<b>42</b>
<b>4.1 LA SITUATION DU MARCHÉ LOCATIF EN GASPÉSIE ET AUX ÎLES- DE-LA-MADELEINE .....</b>	<b>42</b>
<b>4.1.1 Une pénurie de logement dans la région .....</b>	<b>42</b>
<b>4.1.2 Les effets collatéraux de la pénurie de logements .....</b>	<b>44</b>
<b>4.1.2.1 Le prix élevé des loyers.....</b>	<b>45</b>
<b>4.1.2.2 L'insalubrité et la négligence .....</b>	<b>48</b>
<b>4.1.2.3 La discrimination .....</b>	<b>50</b>
<b>4.1.2.4 Les agressions sexuelles par les locateurs .....</b>	<b>51</b>
<b>4.1.3 Le marché locatif influencé par le tourisme .....</b>	<b>52</b>
<b>4.2 LE CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES- DE-LA-MADELEINE .....</b>	<b>54</b>
<b>4.2.1 Le marché de l'emploi .....</b>	<b>54</b>
<b>4.2.1.1 Les emplois saisonniers.....</b>	<b>55</b>
<b>4.2.1.2 Les emplois précaires au salaire minimum .....</b>	<b>58</b>
<b>4.2.1.3 Les emplois traditionnellement masculins.....</b>	<b>59</b>
<b>4.2.3 L'accessibilité à l'éducation, aux formations et aux études .....</b>	<b>61</b>
<b>4.2.4 L'accessibilité aux services et ressources .....</b>	<b>63</b>
<b>4.2.4.1 La rareté des logements sociaux .....</b>	<b>64</b>
<b>4.2.4.2 Une offre de ressources d'urgence en itinérance limitée.....</b>	<b>65</b>
<b>4.2.4.3 L'éloignement physique avec les services et les ressources.....</b>	<b>66</b>
<b>4.2.4.4 Un système de transport en commun précaire.....</b>	<b>68</b>
<b>4.2.5 Les régions, des petits milieux où tout le monde se connaît .....</b>	<b>71</b>
<b>4.2.5.1 Un contexte régional qui peut favoriser la discrimination.....</b>	<b>71</b>
<b>4.2.5.2 Quand la proximité contribue une culture du silence .....</b>	<b>73</b>
<b>4.3 LES EXPÉRIENCES D'INSTABILITÉ ET DE PRÉCARITÉ RÉSIDENTIELLE DES FEMMES.....</b>	<b>75</b>
<b>4.3.1 L'expérience de la rue .....</b>	<b>75</b>
<b>4.3.2 Les stratégies développées pour se loger.....</b>	<b>77</b>
<b>4.3.2.1 Demeurer temporairement chez des proches .....</b>	<b>77</b>
<b>4.3.2.2 Avoir recours aux ressources d'hébergement .....</b>	<b>78</b>
<b>4.3.2.3 S'affilier à un partenaire .....</b>	<b>81</b>
<b>4.3.2.4 Accepter un abri en échange de services.....</b>	<b>84</b>

4.3.2.5 Migrer vers les municipalités environnantes.....	85
4.3.3 Les stratégies déployées pour maintenir son logement .....	85
4.3.3.1 Pratiquer la prostitution de subsistance .....	86
4.3.3.2 Couper dans certaines dépenses essentielles.....	86
4.3.4 L'expérience du non-choix : demeurer ou retourner dans un milieu nocif? .....	87
<b>CHAPITRE 5 : DISCUSSION.....</b>	<b>90</b>
<b>5.1 CONTEXTES QUI VULNÉRABILISENT LES FEMMES À L'ITINÉRANCE .....</b>	<b>90</b>
5.1.1 Un marché locatif précaire.....	91
5.1.2 Une offre de services limitée.....	92
5.1.3 La précarité économique des femmes .....	94
5.1.3.1 Le manque d'opportunité en terme d'emploi .....	94
5.1.3.2 Le manque d'opportunités en terme d'éducation.....	97
<b>5.2 L'INFLUENCE DU CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE SUR LES TRAJECTOIRES DE LOGEMENT DES FEMMES .....</b>	<b>99</b>
5.2.1 La priorité absolue accordée au logement .....	99
5.2.2 Une tolérance accrues face aux violences subies .....	101
5.2.2.1 Demeurer ou retourner dans un contexte non sécuritaire .....	101
5.2.2.2 Endurer les violences sexuelles vécues dans le logement.....	102
5.2.3 Les déplacements d'un endroit à un autre .....	104
<b>5.3 IMPLICATIONS POUR LA PRATIQUE .....</b>	<b>105</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>107</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>110</b>

## INTRODUCTION

Au cours des deux dernières décennies, de nombreux travaux nord-américains se sont intéressés aux réalités des femmes en situation d'itinérance. Ceux-ci ont permis, en donnant la parole aux femmes concernées, de comprendre un peu mieux les facteurs qui contribuent à fragiliser leurs conditions de vie et la manière dont elles vivent l'itinérance (Bellot et Rivard, 2017; CSF, 2012; Gelineau, 2008; Laberge et collab., 2000a; Laberge et collab., 2000b). Cependant, la quasi totalité de ces travaux s'est concentrée sur le phénomène dans les zones urbaines. Aucun, ou presque, n'aborde la situation des femmes dans les milieux ruraux, alors qu'on estime une augmentation de la problématique autant chez les femmes (Laberge et collab., 2000a) qu'à l'extérieur des grands centres urbains (Carle et Bélanger-Dion, 2007; Cummins, 1996; Fitchen, 1992; Roy et collab., 2003; Schiff et collab., 2016). On remarque par ailleurs que, d'un côté, l'itinérance des femmes est différente de celle des hommes (Bellot et Rivard, 2017; Gelineau, 2008) et que, de l'autre, l'itinérance rurale ne se manifeste pas de la même façon que l'itinérance urbaine (Carle et Bélanger-Dion, 2007). Mais aucun lien n'est établi entre les dimensions « itinérance féminine » et « itinérance rurale ». Il importe donc, afin d'éviter de reproduire des schèmes qui homogénéisent à la fois la réalité des personnes en situation d'itinérance et celles des différentes régions de la province, de se pencher sur le phénomène vécu par les femmes dans les milieux ruraux.

Le présent mémoire s'incère dans le cadre d'un projet de recherche plus large financé par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH). Il est réalisé par la chercheure principale Catherine Flynn ainsi que quatre co-chercheur.e.s (Philippe-Benoît

Côté, Marie-Marthe Cousineau, Dominique Damant et Simon Lapierre), en partenariat avec des organismes et des regroupements du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Cette étude exploratoire a été mise sur pieds dans le but de combler ce manque de connaissances sur le sujet. De façon générale, elle étudie les liens entre les violences vécues par les femmes et la production de situations d'itinérance.

Ce mémoire s'inscrit dans la continuité de cette étude exploratoire, dans laquelle j'ai été impliquée en tant qu'étudiante-chercheuse. L'objet de recherche a été construit à partir de cinq entrevues de groupe réalisées avec des intervenantes qui travaillent dans des ressources d'aide oeuvrant auprès des personnes en situation d'itinérance ou auprès de femmes violentées de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Il se penche sur une dimension qui ressort de façon significative des discussions et qui permet de jeter un regard quelque peu différent sur le sens de l'itinérance. En effet, les participantes ont présenté différents éléments relatifs au contexte socioéconomique de la région comme étant des facteurs de vulnérabilité face à l'instabilité et à la précarité résidentielle chez les femmes. C'est pourquoi il m'apparaît important, afin de mettre en lumière leur interprétation subjective de ce phénomène, d'appréhender la question de l'itinérance vécue par les femmes sous un angle correspondant aux réalités qui sont propres à cette région. Ce mémoire vise donc à explorer les liens entre, d'un côté, les spécificités socioéconomiques de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et, de l'autre, la production du phénomène d'itinérance chez les femmes. Il pose ainsi la question suivante: de quelles façons les conditions socioéconomiques propres à la Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine influencent-elles les trajectoires de logement des femmes dans cette région?

Le présent mémoire est composé de cinq chapitres. Le premier fait état de la problématique de recherche et le second du cadre théorique. La méthodologie fait quant à elle l'objet du troisième chapitre. Les résultats de recherche sont présentés dans le quatrième chapitre, qui est suivi, pour finir, d'une discussion.

## **CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE**

Ce premier chapitre présente l'état des connaissances relatives à l'itinérance des femmes dans les milieux dits « éloignés » des grands centres urbains. Après avoir exposé une brève définition des concepts centraux de cette étude, il met en évidence les principales données concernant l'itinérance des femmes, à savoir le contexte sociohistorique, la prévalence, les différentes manifestations, les causes et les limites des recherches portant sur le sujet. Une recension des écrits en lien avec l'itinérance dans les milieux ruraux est ensuite présentée. Cette recension fait essentiellement état des facteurs d'émergence du phénomène d'ordre structurel observés dans différents milieux ruraux de pays occidentaux, ainsi que de la manière dont elle se matérialise dans l'espace social. La pertinence de la recherche de même que les objectifs sont finalement formulés.

### **1.1 CONCEPTS CENTRAUX**

Afin de bien comprendre le sujet à l'étude, il est important d'introduire et de définir les différentes notions qui le caractérisent. Les quatre principaux concepts qui fondent la compréhension du sujet, soit l'itinérance, la trajectoire résidentielle, les conditions socioéconomiques et la ruralité, sont définis dans cette première section.

#### **1.1.1 Itinérance**

Historiquement, le terme « itinérant » a été mis de l'avant par les différents organismes intervenants auprès des « hommes de la rue » (Roy, 2009). Il désignait une personne seule, sans domicile fixe, qui se déplaçait d'une place à une autre en suivant un itinéraire pour répondre à ses besoins (Roy, 2009). Au Québec, les années 1990 sont importantes

en ce qui a trait à la reconnaissance de l'itinérance comme problématique sociale au niveau politique<sup>1</sup>. À partir de ce moment, il a été possible de voir à la fois une accentuation du phénomène ainsi qu'une diversification des groupes touchés et des difficultés rencontrées par ceux-ci (RAPSIM, 2003). Avec cette intensification de la problématique, les chercheur.e.s ont dû, pour la comprendre davantage, décloisonner la définition du concept qui, jusqu'à la fin des années 1980, était essentiellement associé à la masculinité et au caractère chronique du phénomène (Roy, 2009).

Les chercheur.e.s ont établi un certain consensus en ce qui concerne la définition de l'itinérance. Ceux-ci ont d'abord déterminés trois types d'itinérance selon des indicateurs de temps et de fréquence. Le premier type réfère à la dimension situationnelle qui, concrètement, identifie les personnes sans domicile fixe qui, pour diverses raisons, ne sont pas en mesure de trouver un lieu relativement stable pour vivre. La seconde dimension renvoie à l'aspect cyclique du phénomène. Dans cette forme d'itinérance, on observe une tendance selon laquelle certaines personnes se retrouvent, de manière répétée, à circuler de façon plus ou moins régulière entre l'entrée et la sortie de la rue. La dernière forme d'itinérance de type chronique est associée aux personnes qui vivent dans la rue de manière permanente et, la plupart du temps, pendant une longue période (MSSSQ, 2014).

---

<sup>1</sup> Notons l'élaboration de la *Politique de la santé et du bien-être* (1992), la fondation du *Collectif de Recherche sur l'itinérance, l'exclusion sociale et la pauvreté* (1994) et la création du *Réseau solidarité itinérance du Québec* (1998).

Les chercheur.e.s ont également défini l'itinérance en fonction de son caractère caché ou visible à l'espace public. L'itinérance visible comprend les personnes qui vivent dans des lieux publics (parcs, cages d'escaliers, édifices désaffectés, etc.) et celles qui sont hébergées dans des foyers d'urgence (Gélineau, 2008). L'itinérance cachée renvoie plutôt aux individus qui, faute de ne pas avoir un logement, demeurent temporairement chez des ami.e.s, des membres de la famille ou toutes autres connaissances (Carle et Bélanger-Dion, 2007; Gélineau, 2008). La définition proposée de l'itinérance cachée regroupe également les personnes qui sont logées de façon précaire et non sécuritaire, c'est-à-dire celles qui, d'une part, vivent une situation économique précaire ou qui sont à risques d'éviction et, d'autre part, celles qui habitent dans un logement physiquement dangereux, insalubre, surpeuplé ou empreint de violence (Gaetz et collab., 2014; Gélineau, 2008).

### **1.1.2 Trajectoire résidentielle**

Dans le cadre de cette recherche, la trajectoire résidentielle fait référence à la succession de logements occupés par les femmes, par type (habitation à loyer modique, appartement, maison, etc.), par composition et par endroit (Authier, 2010). Elle implique également les expériences en lien avec l'absence d'un logement fixe et stable. Elle comprend donc les différentes stratégies développées pour se loger, telles que l'utilisation des ressources d'hébergement, le recours au réseau social, l'exploitation de la voiture comme lieu pour dormir, etc. Selon Authier (2010), parler de trajectoire résidentielle c'est « faire l'hypothèse que les mobilités ont [...] un sens. Autrement dit, qu'on peut non seulement les décrire, mais en rendre raison [...] » (p.3). C'est dans cette optique que la trajectoire de logement est ici utilisée, c'est-à-dire afin de comprendre l'expérience de mobilité et

d'instabilité résidentielle des femmes, notamment en regard de l'influence de certains facteurs socioéconomiques propres à la région à l'étude.

### **1.1.3 Ruralité**

Comme la présente étude est réalisée auprès de femmes issues de milieux ruraux, il importe de s'entendre sur la signification de la ruralité. Selon Statistique Canada, les zones rurales sont définies comme étant des territoires faiblement peuplés (2002)<sup>2</sup>, présentant des caractéristiques physiques qui leurs sont communes, notamment par la primauté des espaces agricoles, forestiers ou naturels, et la distance géographique avec les centres urbains (Simard, 2013). Certains auteurs tel que Simard (2012) observent que les territoires tendent graduellement à se métamorphoser, venant de plus en plus brouiller les classements binaires de l'urbain et du rural. L'auteur soulève qu'« entre les noyaux urbains centraux et le rural profond et authentique, différents milieux, qu'on peut qualifier de transitionnels, se déploient sous un mode plus ou moins concentrique » (2012, p.115). Il importe donc de mentionner que, bien que ce mémoire se penche sur le phénomène de l'itinérance dans les milieux ruraux, il se peut que certaines femmes rencontrées proviennent de communautés qui se situent à quelque part dans ce continuum urbain-rural.

## **1.2 L'ITINÉRANCE DES FEMMES : UNE RÉALITÉ INVISIBLE**

La majorité des études qui se sont penchées sur l'itinérance chez les femmes s'entendent sur le fait que la spécificité du phénomène « réside dans son caractère caché » (Bellot et

---

<sup>2</sup> La taille et la densité de la population rurale canadienne n'ont pas été identifiées parce qu'elles varient selon les définitions (Statistique Canada, 2002).

Rivard, 2017, p.101). Les auteur.e.s expliquent cette situation par une multitude de motifs, dont la peur qu'ont les femmes du jugement des autres, la préservation de leur dignité et pour des raisons de sécurité (CREMIS, 2015; Gaetz et collab., 2013). Les femmes vont aussi cacher leur condition par peur de perdre la garde de leurs enfants ou par crainte de ne pas la récupérer si on venait à découvrir l'instabilité de leur condition de vie (Bellot et Rivard, 2017). C'est pour ces raisons qu'elles développent différentes stratégies pour se loger et ainsi éviter « la rue ». La Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (2018) remarque par ailleurs que l'itinérance des femmes ne se caractérise généralement pas « par un début et une fin ciblés, mais par des allers-retours qui témoignent des difficultés spécifiques aux réalités des femmes » (p.40).

### **1.2.1 Un détour historique sur l'itinérance des femmes**

L'itinérance a longtemps été associée à la masculinité. Bien que cette interprétation de la problématique soit encore ancrée dans l'imaginaire collectif, on constate tout de même une diversification des groupes touchés qui comprend entre autres un nombre croissant de femmes. Afin de comprendre comment, au Québec, le phénomène de l'itinérance chez les femmes a été reconnu comme étant une problématique sociale, il importe de cibler les principaux moments qui, dans l'histoire, ont influencé son processus de reconnaissance. Cette section insiste donc sur les événements qui, concrètement, ont marqué notre représentation de l'itinérance depuis le 19<sup>e</sup> siècle au Québec et au Canada.

Au Québec, l'Armée du Salut (1890) et Le Chaînon (1932) sont les deux premières ressources d'aide destinées aux femmes vivant des difficultés ou une situation

d'itinérance. L'itinérance au féminin n'étant cependant pas encore reconnue socialement, les femmes qui utilisaient ces services n'étaient pas considérées comme étant « itinérantes ». Mercier et collab. (1994) expliquent

que le phénomène existait depuis longtemps mais qu'il n'avait pas encore reçu « d'étiquette », donc de reconnaissance comme problème social. Les femmes sans abri faisaient alors appel aux organismes d'aide existants, lesquels ne se définissaient pas comme des services pour sans-abri (p.749-750).

Ce n'est que dans les années 1980 que les chercheur.e.s ont commencé, pour comprendre davantage le phénomène qui était alors grandissant, à décroquer graduellement la définition du concept qui était jusque-là associé à la masculinité. Les recherches sur l'itinérance ont permis de comprendre un peu mieux les conditions des femmes, mais également celles des jeunes, des membres des Premières Nations, des personnes âgées, des familles, etc. Toutefois, comme le soulignent Mercier et collab. (1994) au sujet de l'itinérance chez les femmes, « il ne faut [...] pas confondre la naissance du phénomène avec celle de l'intérêt des chercheurs » (p.749).

Selon Poutanen (1999), la non reconnaissance de l'itinérance chez les femmes avant les années 1980 s'explique principalement par des lacunes dans la manière dont l'histoire du vagabondage a été racontée. Cette auteure est d'avis que ce ne sont pas que les hommes qui se promenaient dans les rues des villes à l'ère industrielle, contrairement à ce que suggèrent les écrits des historiens. Elle critique le fait qu'on présentait l'idée que les femmes ne se trouvaient pas dans la rue, mis à part celles qui pratiquaient la prostitution (Poutanen, 1999). Ce qui pouvait être du vagabondage chez les femmes était, par conséquent, systématiquement associé à la prostitution de rue. Poutanen (1999) souligne

à cet effet que « ce ne sont pas tous les vagabonds qui étaient des hommes et les vagabondes n'étaient pas toutes des prostituées » (traduction libre, p.30).

La division sexuelle des espaces a longtemps été fondée (et l'est encore) sur une séparation entre les tâches dites « productives » (espace public) et « reproductives » (espace privé). Le domicile ayant été relégué aux femmes, la présence de celles-ci dans les lieux publics, surtout si elle était en lien avec l'itinérance, était pratiquement inconcevable (Cambrini, 2013). Toutefois, avec les nouvelles configurations familiales (monoparentalité, divorce) et l'avènement du salariat féminin, il y a eu une certaine légitimation de l'utilisation des espaces publics par les femmes. Les lieux publics ayant toutefois été « construits comme des espaces inappropriés pour les activités quotidiennes [...], et ce, d'autant plus pour les femmes » (Cambrini, 2013, p.11), ces dernières ont eu tendance à cacher leurs situations d'itinérance. Cette tension entre la sphère publique (itinérance visible) et la sphère privée (itinérance cachée) est donc encore perceptible dans la manière dont les femmes vivent l'itinérance.

### **1.2.2 L'ampleur de la problématique chez les femmes**

Les études québécoises indiquent que les femmes représenteraient 25 à 40% de la population en situation d'itinérance (CSF, 2012; MSSSQ, 2014). Le Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (2014) soulève d'ailleurs que les taux de refus dans les ressources d'hébergement d'urgence pour femmes, faute de places disponibles, sont nettement supérieurs à ceux calculés dans les ressources pour hommes. Ces données font écho aux observations faites dans les milieux intervenant auprès de personnes en situation

d'itinérance, selon quoi il y aurait une augmentation marquée du nombre de femmes touchées par la problématique (Laberge et collab., 2000a). Selon Laberge et collab. (2000a), « les femmes constitueraient le groupe de personnes itinérantes dont l'augmentation a été la plus significative des dernières années » (p.83).

Bien que des femmes vivent des épisodes d'itinérance visible, lorsqu'il est question de femmes en situation d'itinérance, cela ne réfère pas exclusivement à l'expérience de la rue (CSF, 2012; Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, 2018). Tel que mentionné plus haut, l'itinérance fait également référence aux femmes qui ont effectué un ou plusieurs séjours dans une maison d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence, une ressource d'aide quelconque ou, encore, chez des membres de la famille ou chez des proches (Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, 2018). On parle aussi des femmes qui ont de la difficulté à payer leur loyer ou qui sont à risque d'éviction.

Selon la Société d'habitation du Québec (2012), les femmes ont des besoins impérieux en matière de logement<sup>3</sup>, et ce, deux fois plus que les hommes notamment en raison de leurs conditions économiques précaires (Shier et collab., 2011). Les ressources financières limitées contraignent effectivement beaucoup de femmes à occuper des logements qui ne conviennent pas à leurs besoins en termes « de qualité, de taille ou d'abordabilité » (Bellot et Rivard, 2017, p.99), situation qui les place de ce fait dans une position

---

<sup>3</sup> « On dit d'un ménage qu'il éprouve des besoins impérieux en matière de logement si son habitation n'est pas conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille et abordabilité) et si 30 % de son revenu total avant impôt serait insuffisant pour payer le loyer [...] » (Société d'habitation du Québec, 2009, p.1).

d'extrême vulnérabilité. Selon le RAPSIM (2007), environ 42% des femmes locataires au Québec consacrent plus de 30% de leur revenu pour se loger, 20% attribuent plus de 50% de leur revenu pour payer le loyer et 9% y consacrent plus de 80%. La situation des femmes seules ou monoparentales est encore plus critique (RAPSIM, 2007). Des études démontrent aussi que plusieurs femmes vivent de l'exclusion liée à la présence d'enfants et de la discrimination ethnique et culturelle, ce qui complexifie considérablement leur accès au logement (RAPSIM, 2007; Shier et collab., 2011).

### **1.2.3 Une analyse genrée de l'itinérance**

Plusieurs auteur.e.s sont d'avis que l'itinérance des femmes est fondamentalement différente de celle des hommes, avant tout parce que leurs expériences découlent d'inégalités de genre (Bellot et Rivard, 2017; Edgar et Doherty, 2001; Gélinau, 2008; Mercier et collab., 1994). En étudiant les conditions sociales des femmes, on constate en effet que leurs situations d'itinérance sont principalement liées à des désavantages structurels. Gaetz et collab. (2013) soulignent que « la violence et la pauvreté sont les raisons principales de l'itinérance des femmes et des familles » (p.7). Il est donc pertinent, afin de saisir la complexité de leurs réalités, de mettre en évidence la manière dont les relations patriarcales et la division sexuelle du travail vulnérabilisent les femmes en matière de logement.

### **1.2.3.1 L'enchevêtrement des différentes formes de violence dans la production de la situation d'itinérance**

Des études ont mis en lumière les liens entre les violences faites aux femmes et la production d'épisodes d'itinérance. Elles ont montré que les mauvais traitements vécus dans l'enfance (Laberge et collab., 2000b; Lewinson et collab., 2014), la violence conjugale (Murray, 2011; Tyler et collab., 2001) et la violence sexuelle (Tyler et collab., 2001) sont des facteurs de risque importants du passage à l'itinérance chez les femmes et peuvent contribuer « à un mouvement d'engrenage » (Bellot et Rivard, 2017, p.99) vers l'instabilité résidentielle. Selon une étude réalisée par Emploi et Développement social Canada (2017), 25% des femmes ont nommé les violences domestiques comme étant le facteur qui les a mené à leur dernier épisode d'itinérance. Gélinau (2008) suggère que la violence peut « contribuer à une culture d'errance du fait qu'elle amène la fuite » (p.35). Elle pousse effectivement plusieurs femmes à quitter leur lieu de résidence afin d'échapper d'une certaine façon à leur situation (Mercier et collab., 1994). Les auteures présentent cette « fuite » comme une stratégie de survie et de protection face aux violences subies (Gélinau, 2008). Certain.e.s auteur.e.s avancent que les femmes victimes de violence peuvent être contraintes à demeurer dans un contexte violent justement pour éviter l'itinérance. D'autres comme Gregory (2001) soutiennent qu'une dynamique de violence implique d'emblée la présence d'instabilité résidentielle dans la mesure où le milieu de vie n'est pas sécuritaire. L'auteure emploie le terme « itinérance avec abri » (Gregory, 2001) pour faire référence aux femmes victimes de violence qui restent dans un milieu, mais qui n'ont aucun contrôle sur leur situation et sur leur sécurité.

Des auteur.e.s ont montré que plusieurs femmes « racialisées » ou autochtones qui sont victimes de violence se butent à des barrières structurelles en raison de leur origine ethnique ou culturelle. Ces femmes éprouvent davantage de difficulté à se trouver un logement et à accéder au marché de l'emploi (Chbat et collab., 2014). Cela limite donc leur chance et leur possibilité de quitter un contexte de violence. La Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (2018) souligne d'ailleurs que les femmes immigrantes (et les femmes enceintes) « sont plus susceptible de se retrouver dans un hébergement temporaire à la fin de leur séjour [en maison d'hébergement] » (p.40), situation qui témoigne *a priori* des discriminations liées à l'appartenance ethnique et culturelle.

### **1.2.3.2 La précarité financière comme facteur fragilisant les conditions de logement des femmes**

L'itinérance est intimement liée à la pauvreté. Les chercheur.e.s qui s'intéressent au phénomène chez les femmes présentent la pauvreté comme étant un facteur déterminant de l'entrée à l'itinérance (Bellot et Rivard, 2017; Gélinau, 2008), dans la mesure où les ressources financières ont inévitablement un impact sur la capacité à payer un loyer. Edgar et Doherty (2001) constatent une féminisation de la pauvreté en faisant référence au fait que le marché du travail précarise les femmes. Bellot et Rivard (2017) abondent dans le même sens et mentionnent que la pauvreté des femmes est « la conséquence des structures genrée de notre société » (p.98).

Comme Lapalme (2017) le rappelle, traditionnellement, les femmes « se voyaient contraintes à donner leur force de travail gratuitement en demeurant à domicile » (p.21), tandis que les hommes accomplissaient un travail rémunéré. Cette configuration créait une certaine forme de dépendance économique des femmes vis-à-vis leurs partenaires. Cette représentation s'est imposée dans l'imaginaire collectif de sorte qu'encore aujourd'hui, malgré l'avènement du salariat féminin, cet apprentissage social sexué des rôles a un impact considérable sur les conditions économiques des femmes. Ces dernières dépendent de plus en plus du marché du travail, mais celui-ci leur est en défaveur (CREMIS, 2015). Lapalme (2017) souligne que le manque d'opportunité dû à la « ségrégation professionnelle entre les sexes » (p.21) fait en sorte que beaucoup d'entre elles occupent des emplois atypiques (à temps partiel, temporaires, contractuels) et au salaire minimum. Un nombre croissant de femmes est donc à risque d'itinérance ou vit une telle situation, et cela serait en lien avec la difficulté « de former et de stabiliser leur domiciliation de façon autonome » (Lapalme, 2017, p.21). La précarité financière oblige par conséquent beaucoup de femmes à occuper des logements qui ne correspondent pas à leurs besoins sur le plan de la taille et du prix (Bellot et Rivard, 2017). Pour certaines, la pauvreté limite considérablement leurs opportunités et leurs choix en matière de logement, les contraignant à rester dans un lieu inadéquat. Pour d'autres, l'incapacité à payer les factures et l'endettement sont des facteurs d'entrée à la rue (Gélineau, 2008).

#### **1.2.4 Les limites des recherches portant sur l'itinérance des femmes**

Les recherches réalisées auprès de femmes en situation d'itinérance ont mené à une meilleure compréhension du phénomène et à une plus grande reconnaissance de celui-ci

sur les plans social et politique. Celles-ci ont permis, en donnant la parole aux femmes, de mieux comprendre ce qui les a amené à vivre une situation d'itinérance et de rendre compte de la manière dont elles ont vécu cette expérience. Cependant, force est de constater que, à ce jour, les études portant sur l'itinérance des femmes ont été effectuées en milieu urbain. L'expérience des femmes dans les régions éloignées des grandes villes ou dans les milieux ruraux est en effet peu ou pas documentée. On n'en sait donc très peu sur les réalités de ces femmes.

### **1.3 L'ITINÉRANCE À L'EXTÉRIEUR DES GRANDS CENTRES URBAINS**

Bien que l'itinérance soit associée à une diversité de contextes, un écart entre les recherches réalisées dans les centres urbains et celles effectuées en région semble persister dans la littérature scientifique issue du champ des sciences sociales. En plus de la rareté des écrits scientifiques portant sur l'itinérance dans les milieux ruraux, on remarque que l'expérience des femmes n'y est que très peu abordée. Par conséquent, cette section ne traite pas de la situation des femmes spécifiquement, mais elle permet néanmoins d'éclairer les réalités des gens issus des milieux ruraux en ce qui a trait à l'itinérance. Cette partie se veut une synthèse des écrits sur l'itinérance dans les régions « éloignées » des grandes villes, et particulièrement sur les causes de la problématique et les facteurs d'émergence.

Plusieurs chercheur.e.s qui se sont penchés sur la problématique soulèvent qu'il relève d'une tâche complexe, voire impossible, de déterminer le nombre exacte de personnes en situation d'itinérance dans une région rurale donnée, notamment en raison du caractère

caché du phénomène (Carle et Bélanger-Dion, 2007; Grodzinski et collab., 2011; Schiff et collab., 2016; Whitzman, 2006). Le territoire moins propice aux « activités typiques » (quêter, dormir dehors, *squeegee*) et la diversité des stratégies de survie pour se loger (*couch-surfing*, hôtel/môtel, voiture, camping) participent à invisibiliser les situations de vulnérabilité et de précarité (Carle et Bélanger-Dion, 2007). Nombreuses et nombreux s'entendent toutefois sur le fait que la prévalence et l'intensité de l'itinérance tendent à augmenter avec les années (Carle et Bélanger-Dion, 2007; Cummins, 1996; Fitchen, 1992; Roy et collab., 2003; Schiff et collab., 2016) et que cette situation serait étroitement liée à l'appauvrissement grandissant des ménages ruraux.

### **1.3.1 Un contexte rural qui vulnérabilise les individus**

L'itinérance dans les milieux ruraux est très différente de celle observée dans les centres urbains, autant dans la manière dont elle se matérialise dans l'espace social qu'en ce qui concerne les facteurs attribués au phénomène. La majorité des études portant sur l'instabilité résidentielle dans les régions « éloignées » des grands centres urbains associent principalement le phénomène à l'économie locale et à la pauvreté en région (Carle et Bélanger-Dion, 2007; Cloke et collab., 2001; Cummins, 1996; Fitchen, 1992; Grodzinski et collab., 2011; Schiff et collab., 2016). Elles se sont penchées sur la manière dont certains facteurs économiques locaux et régionaux créent la pauvreté, et ce, dans le but de comprendre pourquoi ces personnes sont plus à risque d'itinérance. On remarque que le contexte socioéconomique aurait un impact, d'un côté, sur le marché de l'emploi et, de l'autre, sur le marché locatif.

### **1.3.1.1 Un marché de l'emploi précaire**

Les auteur.e.s constatent que depuis plusieurs années, les économies locales et régionales dans les milieux ruraux se modifient considérablement (Carle et Bélanger-Dion, 2007; Cummins, 1996; Grodzinski et collab., 2011). La transformation du milieu industriel et le déclin des entreprises manufacturières, entre autres, laissent place à des économies défaillantes et vieillissantes (Carle et Bélanger-Dion, 2007). Grodzinski et collab. (2011) soulèvent que dans le comté de Wellington, région au centre de leur étude, le taux d'emploi a chuté de façon significative suite au ralentissement économique dans le secteur manufacturier. Carle et Bélanger-Dion (2007) mentionnent que le déclin de l'économie locale amène plusieurs régions à se tourner davantage vers une industrie « récréotouristique ». Ce passage à l'emploi dans le secteur des services entraîne cependant une modification des structures locales de l'emploi en faveur « d'emplois non qualifiés, peu rémunérés, à temps partiel, sans permanence ou sécurité d'emploi » (Carle et Bélanger-Dion, 2007, p.323; Cummins, 1996; Fitchen, 1992). Les gens se retrouvent donc insérés dans un contexte où les possibilités d'emploi sont limitées, ce qui précarise et fragilise l'ensemble de leurs conditions de vie.

### **1.3.1.2 La crise du logement**

La crise du logement est une problématique très observée dans les milieux ruraux, et ce, autant dans les collectivités dont l'économie est en déclin que celles dont elle est croissante (Bruce et collab., 2003). Dans les collectivités où l'économie est en plein essor, les chercheur.e.s constatent l'impact de cette prospérité économique sur le marché du logement et sur la dynamique d'itinérance. Dans la région de Val-d'Or au Québec par

exemple, la croissance économique dû à la prospérité de l'industrie minière a attiré un grand nombre de personnes à s'établir dans la région, ce qui a, par conséquent, saturé le marché locatif (Grenier et collab., 2015). Les habitantes et les habitants sont donc confrontés à une rareté des logements, situation qui entraîne par le fait même une augmentation des prix des loyers. Une situation similaire est également observée dans certains centres en Alberta dont la croissance économique, induite par l'industrie pétrolière et gazière, a engendré un afflux de nouveaux travailleurs, créant ainsi une concurrence pour les logements rares (Schiff et collab., 2016). Dans les collectivités stables ou en déclin, le faible taux d'inoccupation s'explique davantage par un manque de constructions neuves (Bruce et collab., 2003). La dégradation générale de l'état des logements (rénovations importantes, insalubrité) est d'ailleurs un problème très répandu. Il y a en effet une certaine forme de « laisser-aller » dans l'entretien des logements sachant que, de toute façon, ceux-ci seront loués. La discrimination est aussi présentée comme étant un des effets collatéraux de l'offre limitée de logement dans la mesure où les propriétaires ont d'une certaine façon la liberté de « choisir » leurs locataires (Grenier et collab., 2015).

Les auteur.e.s avancent que cette problématique de pénurie de logement observée dans plusieurs régions rurales explique, en partie, l'augmentation des situations d'itinérance dans les régions touchées par ce phénomène (Beer et collab., 2003; Carle et Bélanger-Dion, 2007; Grenier et collab., 2015; Pakzad et collab., 2015; Schiff et collab., 2016). Les gens doivent effectivement développer différentes stratégies pour se loger faute de trouver un logement abordable. Ce sont évidemment les personnes à faible revenu qui

sont principalement touchées (Bruce et collab., 2003; Fitchen, 1992; Grenier et collab., 2015; Schiff et collab., 2016). Fitchen (1992) dénote trois principales réponses face aux problèmes de logement rencontrés par les individus : recourir au réseau social temporairement; accepter des conditions de logement inadéquates ou non sécuritaires; déménager fréquemment en quête d'un meilleur logement. Cette dernière dimension fait l'objet de la section suivante.

### **1.3.2 Les déplacements sur le territoire**

Si certaines personnes ont recours à leur réseau social pour se loger ou encore acceptent des conditions de logement impropres, plusieurs autres se déplacent fréquemment sur territoire à la recherche d'un lieu adéquat. Des chercheur.e.s se sont penchés sur cette notion de mobilité résidentielle afin de saisir la nature et les motifs de ces déplacements.

#### **1.3.2.1 Des trajectoires plurielles**

Les chercheur.e.s observent que, de façon générale, les déplacements des individus touchés par la problématique sont multidirectionnels (Schiff et collab., 2016) et qu'ils sont généralement ponctués par des allers et retours entre différents milieux (Fournier et collab., 2015). Fournier et collab. (2015) mentionnent que le parcours de migration caractérisant l'itinérance en région ne se résume pas à un mouvement « allant du petit village à un grand centre urbain » (2015, p.41). Ces individus en situation d'instabilité résidentielle proviennent à la fois de petites villes, de villes de taille moyenne et de grands centres urbains, et ce, de manière presque égalitaire. Si la mobilité est surtout de nature « proximale », c'est-à-dire entre des municipalités environnantes, elle est parfois

suivie de déplacements interrégionaux et même, dans certains cas, de migrations à l'intérieur du pays (Fitchen, 1992; Fournier et collab., 2015).

### **1.3.2.2 Les motifs de déplacement**

Que le déplacement soit planifié, temporaire ou précipité, dans la majorité des cas, la précarité financière en est la principale cause. Parmi les motifs de départ, l'incapacité à payer le loyer (Fournier et collab., 2015) et l'éviction menacée ou réelle (Fitchen, 1992) sont les plus fréquemment soulevés dans la littérature. Certaines personnes vont également changer de milieu en raison de meilleures opportunités soit en terme de logement ou d'emploi dans une ville ou un village spécifique (Fitchen, 1992). D'autres vont quitter un lieu dû à une situation particulière « reliée à la consommation, au jeu ou à un problème de santé mentale » (Fournier et collab., 2015, p.41) qui, souvent, est accompagnée d'autres problèmes d'ordre financier, relationnel ou résidentiel. Dans ce cas, le lieu est principalement choisi en fonction des services de désintoxication ou d'hébergement d'urgence qui y sont offerts (Fournier et collab., 2015).

## **1.4 LA PERTINENCE ET LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE**

Cette étude cherche à combler un manque de connaissances en lien avec l'itinérance des femmes dans les milieux ruraux. D'abord, on en sait relativement peu sur les liens complexes entre « lieu » et « itinérance », c'est-à-dire sur la manière dont un milieu, par son contexte local particulier, peut contribuer directement ou indirectement à produire des situations résidentielles instables. Par ailleurs, si dans les recherches sur l'itinérance dans les milieux ruraux les femmes sont souvent présentées comme étant un groupe

particulièrement vulnérable, les raisons de cette vulnérabilité sont, pour leur part, pratiquement pas documentées. Ce mémoire vise donc à développer les liens entre le contexte socioéconomique local et la production de l'itinérance, tout en étudiant la manière dont le genre (en interaction avec certains systèmes d'oppression) vient façonner différemment l'expérience des femmes.

Ce mémoire cible la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, une région laissée de côté dans les études québécoises s'intéressant à l'itinérance des femmes, et ce, malgré le fait que le rapport du Conseil du statut de la femme (2015) fait état des inégalités de genre qui persistent dans cette région. Par exemple, bien qu'ayant un niveau de scolarisation en moyenne plus élevé que celui des hommes, les femmes de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont un revenu nettement inférieur à celui des hommes (CSF, 2015; Institut de la statistique du Québec, 2017). Une plus grande proportion de femmes est également en retrait du marché de l'emploi et elles sont deux fois plus nombreuses que les hommes à être locataires (CSF, 2015). Il est donc intéressant de se questionner sur les causes de ces états de faits et sur leurs impacts sur les trajectoires de logement. Par ailleurs, considérant que le taux d'inoccupation de logement était de 1,7% à Gaspé et de 0,6% aux Îles-de-la-Madeleine en 2017 (Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2017), force est de constater que cette région rurale de la province n'échappe pas à la problématique de pénurie de logement observée dans de nombreux milieux ruraux de pays occidentaux<sup>4</sup>. Il devient donc ici aussi avantageux de s'interroger sur les causes de cette pénurie et sur ses effets sur les expériences de logement des femmes.

---

<sup>4</sup> Pour parler de pénurie de logement, le taux doit être inférieur à 3%.

Le but de cette recherche est d'explorer l'influence des conditions socioéconomiques propres à la Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine sur la trajectoire de logement des femmes qui vivent ou qui ont vécu une situation d'itinérance. Elle cible ainsi les objectifs spécifiques suivants : 1. comprendre le sens donné au phénomène de l'itinérance dans la région; 2. documenter les spécificités socioéconomiques présentées comme ayant une influence sur les trajectoires de logement des femmes; 3. cibler les obstacles rencontrés dans l'accès et le maintien du logement; 4. identifier les différentes stratégies déployées par les femmes pour se loger.

## **CHAPITRE 2 : CADRE THÉORIQUE**

Ce deuxième chapitre présente le cadre théorique retenu pour guider cette recherche, soit le féministe intersectionnel. Dans ce chapitre, sont présentés le contexte d'émergence de l'intersectionnalité, ses principaux postulats et, pour finir, la pertinence de cette approche théorique dans le cadre de cette recherche.

### **2.1 CONTEXTE D'ÉMERGENCE DE L'INTERSECTIONNALITÉ**

L'intersectionnalité est un « cadre théorique permettant d'articuler la relation entre les différents aspects de l'identité sociale [...] et leur interaction avec les systèmes d'oppression [...] » (Krane et collab., 2000, p.3, traduction libre). Il s'est développé au cours des années 1970 et 1980, en réaction au féminisme traditionnel qui faisait abstraction, dans ses dénonciations du patriarcat, de la question entre autres du racisme et du classisme (L'Institut canadien de recherches sur les femmes, 2006) et qui, se faisant, avait tendance à homogénéiser les expériences des femmes (Sokoloff et Dupont, 2005). L'émergence de l'intersectionnalité est inhérente aux luttes des femmes afro-américaines et afro-britanniques (Crenshaw, 1991; Anthias et Yval-Davis, 1983; Collins, 2002; Bilge, 2009) qui affirmaient que l'origine ethnique exerce une influence sur l'oppression dont sont victimes les femmes de couleur. Ces dernières revendiquaient une plus grande représentation de l'héritage culturel, de l'esclavagisme et du colonialisme dans les discours féministes. Kimberle Crenshaw (1989) est l'une des premières femmes à parler explicitement du concept d'intersectionnalité. Selon elle, les expériences de violence des femmes racialisées sont le plus souvent attribuables à un croisement entre le racisme et le sexisme. Or elle critiquait le fait que les discours contemporains autant féministes

qu'antiracistes « n'ont pas su repérer les points d'intersection du racisme et du patriarcat » (Crenshaw, 2005). Les femmes racialisées, en raison de leur identité intersectionnelle, ont ainsi vu fréquemment leurs expériences et intérêts marginalisés puisque les discours ont été « forgés pour répondre à l'une ou l'autre de ces dimensions (celle du genre et celle de la race) » (Crenshaw, 2005, p.54). Au cours des années 2000, par le biais de travaux de chercheuses dont Collins (2002) et Hancock (2007) notamment, l'intersectionnalité a été opérationnalisée et défini en tant que paradigme de recherche normatif et empirique (Bilge, 2009). Cette période a par ailleurs été marquée par « un succès inégalé de l'intersectionnalité au sein du féminisme académique où elle a été encensée comme [...] la plus importante contribution théorique des études féministes » (Bilge, 2015).

## **2.2 PRINCIPAUX POSTULATS**

Comme il a été souligné précédemment, l'intersectionnalité remet en question la simple considération des inégalités de genre dans la production des violences faites aux femmes (Bilge, 2009). Elle vise plutôt « à appréhender la complexité des identités et des inégalités sociales par une approche intégrée. Elle réfute le cloisonnement et la hiérarchisation des grands axes de la différenciations sociale [...] » (Bilge, 2009, p.70). Elle est en ce sens une perspective intégrative de la domination qui stipule que les différentes oppressions que vivent les femmes sont multiples et produisent des expériences spécifiques (Bilge, 2009; Crenshaw, 2000). Selon Bilge (2009), l'intersectionnalité « va au-delà d'une simple reconnaissance de la multiplicité des systèmes d'oppression [...] et postule leur interaction dans la production et la

reproduction des inégalités sociales » (p.70). Concrètement, l'analyse intersectionnelle a pour but d'étudier les croisements et interactions entre deux « catégories de différence » ou « axes de subordination » (Hancock, 2007; Stasiulis, 1999) ou plus, comme le sexe, la race, la classe sociale, l'orientation sexuelle et la situation géographique par exemple (L'Institut canadien de recherches sur les femmes, 2006). Afin d'avoir un portrait global de la population à l'étude et de saisir toute la complexité des réalités vécues par celle-ci, l'intersectionnalité propose par ailleurs de considérer l'ensemble des catégories de différence pertinente (Stasiulis, 1999).

### **2.3 PERTINENCE DE L'INTERSECTIONNALITÉ POUR LA PRÉSENTE RECHERCHE**

Le féminisme intersectionnel, par ses repères méthodologiques, permet de réaliser des études auprès des populations de femmes marginalisées. Il se présente donc comme étant une approche intéressante et adaptée. En effet, afin de saisir le phénomène de l'itinérance vécue par les femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine dans toute sa complexité, il apparaît important de considérer l'ensemble des formes d'oppression que celles-ci vivent et qui peuvent être impliquées dans la production du phénomène. Cette recherche jette ainsi un regard sur l'entrecroisement des composantes identitaires de ces femmes qui vivent ou qui ont vécu une situation d'itinérance et sur la façon dont cet entrecroisement mène à un cumul des sources de vulnérabilité. L'approche féministe intersectionnelle apporte un éclairage pertinent dans la mesure où elle permet de comprendre les trajectoires de logement des femmes rencontrées en respectant l'unicité de leur expérience.

## **CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE**

Ce chapitre présente la méthodologie et les démarches mises en œuvre à la fois pour la collecte et l'analyse des données. Comme le présent mémoire s'insère dans le cadre d'une étude exploratoire plus large, ce chapitre décrit et justifie en premier lieu l'analyse secondaire comme choix d'approche méthodologique. La deuxième section présente la méthodologie du projet de recherche primaire, soit l'approche préconisée, la population à l'étude, les critères d'inclusion ainsi que le processus de recrutement et le déroulement de la collecte des données. La troisième partie décrit quant à elle le corpus de ce mémoire, à savoir l'échantillon et les démarches d'obtention du consentement des participantes. Finalement, il fait état de la démarche d'analyse de contenu thématique réalisée afin de dégager les principaux résultats de cette recherche.

### **3.1 ANALYSE SECONDAIRE DE DONNÉES QUALITATIVES**

Le présent mémoire s'inscrit dans la continuité d'une étude exploratoire intitulée financée par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) et approuvée par le Bureau d'éthique de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). Elle est réalisée par la chercheuse principale Catherine Flynn, en partenariat avec différents organismes et regroupements du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. L'analyse secondaire de données est la méthodologie retenue afin de répondre aux objectifs de recherche formulés dans le cadre de ce mémoire. Herbert Hyman (1972) présente cette approche méthodologique comme étant « l'extraction de connaissances [à partir de données existantes] sur des sujets autres que ceux sur lesquels portaient les recherches initiales » (p.1, traduction libre). L'analyse secondaire donne donc lieu à une exploration

plus large des données, permettant ainsi d'accroître les savoirs et le potentiel scientifique qui peuvent en être extraits (Sales et collab., 2006). Cette méthodologie est ici envisagée principalement en raison de la familiarité avec les données de l'étude originale. L'implication à plusieurs niveaux dans la recherche primaire (recrutement, collecte des données, transcription des entrevues, codification, analyse) m'a permis d'appivoiser les données et d'avoir une connaissance fine de la démarche.

### **3.2 CADRE MÉTHODOLOGIQUE DU PROJET DE RECHERCHE PRIMAIRE**

Cette section fait état de la méthodologie employée dans le cadre du projet de recherche primaire. Sont donc présentés la population à l'étude et les critères d'inclusion, le processus de recrutement, ainsi que la nature de l'implication des participantes et le déroulement de la collecte des données.

#### **3.2.1 Population à l'étude et critères d'inclusion**

Afin de participer au projet de recherche, il s'agissait d'être gestionnaire ou intervenante psychosociale dans une ressource d'aide qui intervient soit auprès des femmes en situation d'itinérance ou avec des femmes violentées. Dans le but de faciliter la participation des personnes intéressées et de promouvoir la diversité des points de vue, en cohérence avec la démarche féministe qui implique notamment d'éviter de hiérarchiser les différentes expertises, aucun critère n'a été préétabli en terme d'expérience de pratique.

### **3.2.2 Processus de recrutement**

Le recrutement s'est effectué dans six lieux de collecte ciblés des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, soit Rimouski, Sainte-Anne-des-Monts, Chandler, New-Richmond, Gaspé et Cap-aux-Meules. La direction des organismes communautaires oeuvrant soit auprès des femmes victimes de violence ou travaillant avec une population itinérante, issus de l'un des six lieux de collecte ou à proximité, a été contactée par courriel afin de solliciter la participation d'un membre de leur équipe à la recherche. Les milieux de pratique intéressés ont été invités à contacter la coordonnatrice du projet pour recevoir de plus amples informations sur leur implication et convenir d'une date et d'un lieu de rencontre.

### **3.2.3 Nature de la participation et déroulement de la collecte des données**

Les participantes recrutées ont été invitées à prendre part à un groupe de discussion d'une durée d'environ deux heures et réunissant entre six et dix intervenantes et/ou gestionnaires provenant de milieux de pratique desservant le même territoire. Divisée en quatre sections distinctes, l'entrevue de groupe visait la mobilisation et la production des connaissances en lien avec les violences et l'itinérance chez les femmes issues du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. La première partie avait pour but de présenter et de commenter les principaux résultats émergents de la collecte de données réalisées précédemment auprès des femmes<sup>5</sup>. Le deuxième sujet concernait plus spécifiquement les défis auxquels elles sont confrontées dans leurs pratiques auprès des

---

<sup>5</sup> La collecte de données du projet de recherche primaire était divisée en deux phases. La première consistait à la réalisation de vingt-deux entrevues de type récits de vie auprès de femmes victimes de violence en situation d'itinérance. La deuxième phase, quant à elle, correspondait à la réalisation de sept groupes de discussion avec des intervenantes.

femmes qu'elles accompagnent. Le troisième thème avait pour objectif de documenter les enjeux sociaux, politiques et économiques spécifiques à leur région (ex. l'organisation des services, l'accès à l'éducation, les spécificités du marché de l'emploi, les caractéristiques du marché locatif, etc.) qui viennent complexifier l'expérience des femmes en lien avec les violences, le logement et leurs trajectoires d'aide. Finalement, la dernière partie visait à identifier quelques pistes de solutions ou des pratiques novatrices à mettre en place afin de resserrer le filet de sécurité et de soutien autour de ces femmes.

### **3.3 CORPUS DU MÉMOIRE**

Cette troisième partie du chapitre met en évidence le corpus de ce présent mémoire. L'échantillon ainsi que la démarche d'obtention du consentement des participantes recrutées sont présentés.

#### **3.3.1 Échantillon**

Au total, sept groupes de discussion ont été réalisés dans les deux régions administratives du Québec ciblées par le projet, soit deux au Bas-Saint-Laurent (Rimouski) et cinq en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (Sainte-Anne-des-Monts, Chandler, New-Richmond, Gaspé et Cap-aux-Meules)<sup>6</sup> Toutes les entrevues de groupe effectuées dans le cadre de l'étude initiale n'ont pas été utilisées pour ce mémoire. Un sous-échantillon a été sélectionné parmi l'échantillon primaire, de façon à orienter l'analyse vers un groupe spécifique. Pour cette recherche, j'ai volontairement mis de côté celles de la région

---

<sup>6</sup> Il est important de spécifier que toutes les intervenantes rencontrées n'oeuvraient pas nécessairement dans une ressource située soit à Rimouski, Sainte-Anne-des-Monts, Chandler, New-Richmond, Gaspé ou Cap-aux-Meules. Ces six lieux représentent simplement l'endroit où les entrevues de groupes se sont déroulées.

administrative du Bas-Saint-Laurent afin de me centrer sur la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Les différences régionales sur le plan social, culturel, économique et géographique ont reflétées significativement sur les résultats rendant, au final, le contenu des entrevues de groupes du Bas-Saint-Laurent et celui de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine peu complémentaire. Par conséquent, l'utilisation des deux régions aurait pu, *a priori*, complexifier l'ensemble du processus d'analyse.

### **3.3.2 Consentement**

Le formulaire de consentement utilisé pour le projet de recherche original ne faisant pas mention de l'utilisation secondaire des données, le consentement des participantes quant à l'utilisation secondaire de leurs données a été obtenu verbalement avant le début de chaque groupe de discussion, en vue de l'utilisation de ces données pour la présente recherche. Malgré le fait que le sujet et le but de cette recherche corresponde à un objectif spécifique de l'étude initiale, nous avons tout de même demandé à toutes les participantes leur autorisation d'utiliser les données de l'entrevue dans le cadre de ce mémoire, en spécifiant que celui-ci se penche sur l'influence des conditions socioéconomiques propres à la région sur les expériences de logement des femmes.

### **3.4 ANALYSE DES DONNÉES**

En considération du fait que l'objectif principal de ce mémoire est de comprendre, du moins en partie, l'influence du contexte socioéconomique de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine sur le phénomène de l'itinérance chez les femmes issues de cette région, il importe d'analyser rigoureusement les données recueillies lors des groupes de discussion.

La présente section se veut une synthèse du processus d'analyse qui permet d'apprécier les perceptions des participantes et d'en dégager les unités de sens.

### **3.4.1 Analyse de contenu thématique**

L'analyse de contenu thématique est, en soi, un travail de synthèse des propos sur un corpus de données (Paillé et Mucchielli, 2012). Cette synthèse se réalise par la dénomination de thèmes qui parviennent à exprimer l'essentiel du contenu important et à représenter judicieusement les propos soulevés (Katambwe et collab., 2014). Plusieurs méthodes d'analyse qualitative ont recours à une certaine forme de thématisation du corpus au cours du processus d'analyse. Selon Paillé et Mucchielli (2012), contrairement à ces méthodes où la dénomination de thèmes constitue une étape préliminaire, avec l'analyse thématique, la thématisation représente l'opération centrale de l'analyse, « à savoir la transposition d'un corpus donné en un certain nombre de thèmes [...], et ce, en rapport avec l'orientation de recherche » (2012, p.232). Pour ces auteurs, cette méthode possède deux principales fonctions, soit celles de repérage et de documentation (2012). Alors que la première vise à relever tous les thèmes pertinents en regard des objectifs de la recherche, la deuxième a pour but d'examiner si ceux-ci se retrouvent à l'intérieur de plus d'un matériau, d'une part, et d'étudier la manière dont ils peuvent se rejoindre et se compléter, ou encore s'opposer et se contredire, d'autre part (Paillé et Mucchielli, 2012).

### 3.4.2 Processus d'analyse

Il existe deux types de démarche de thématisation possibles : en continue et séquentielle. La démarche adoptée dans le cadre de ce mémoire est la thématisation en continue. Concrètement, il s'agit d'une démarche ininterrompue à la fois d'attribution « de thèmes » et d'élaboration de « l'arbre thématique » (Paillé et Mucchielli, 2012, p.237), c'est-à-dire que ce dernier se construit de manière progressive tout au long de la recherche, et n'est finalisé qu'à la fin de l'analyse des données.

Cette étape d'analyse a été consolidée en utilisant les principes proposés par Paillé et Mucchielli (2012) et effectuée à l'aide du logiciel *N'Vivo12*. D'abord, chaque entrevue retranscrite intégralement a été lue et relue attentivement dans un but d'appropriation du contenu et de visualisation des différentes représentations des participantes. Au fil des lectures, des thèmes spécifiques ont graduellement été apposés sur des passages définis, en correspondance évidemment avec l'idée principale de l'extrait. Une « banque » de thèmes a ensuite été créée de façon à avoir une vue d'ensemble sur les thématiques émergentes. L'analyse thématique ne se réduisant pas à l'étiquetage d'extraits et à l'accumulation de thèmes, l'étape suivante a été de construire « une représentation synthétique et structurée du contenu analysé » (Paillé et Mucchielli, 2012, p.257), prenant la forme d'un arbre thématique. Pour ce faire, une attention a été portée afin de cerner les associations, les oppositions et les dépendances entre les thèmes (les expériences et les événements). Parallèlement, certains thèmes ont été fusionnés, subdivisés, regroupés et d'autres hiérarchisés. Au final, trois grandes catégories forment l'arbre thématique, chacune d'entre-elles étant composée de plusieurs thèmes et sous-thèmes : 1. la situation

du marché locatif en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine; 2. les conditions socioéconomiques de la région; et 3. la matérialisation de l'itinérance chez les femmes. Enfin, chaque extrait des transcriptions jugé pertinent au regard des objectifs de la recherche a été inséré à l'intérieur du ou des (sous)thèmes auxquels il se réfère.

### **3.5 LIMITES DE L'ÉTUDE**

L'une des principales limites de cette recherche réside dans le choix de l'approche méthodologique, soit l'analyse secondaire des données qualitatives. Bien qu'elle comporte de nombreux avantages, force est d'admettre que les données qui ont fait l'objet de l'analyse ont été collectées et générées à partir d'un guide d'entrevue n'ayant initialement pas été conçu pour explorer le sujet spécifique de la présente recherche et pour répondre aux objectifs précis qui y sont rattachés. Le corpus de données du projet de recherche primaire s'est, dès le départ, avéré particulièrement pertinent afin de documenter l'influence du contexte socioéconomique sur les trajectoires de logement des femmes issues de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine en raison d'un contenu riche en information sur le sujet. Toutefois, il se peut que cela ait rendu les résultats et les conclusions incomplets et partiels. En effet, comme le mentionnent Heaton (2004) et Turgeons et Bernatchez (2009), dans le cadre d'une analyse secondaire, les chercheur.e.s n'ont aucun contrôle sur les données et doivent, en quelque sorte, se contenter des informations disponibles. De plus, comme ce mémoire se base sur un échantillon de cinq groupes de discussion qui se limitent à une seule région administrative, cette recherche ne permet pas de généraliser les résultats à l'ensemble des régions rurales et éloignées du Québec.

## **CHAPITRE 4 : RÉSULTATS**

Le chapitre qui suit passe en revue les résultats émergents des cinq entrevues de groupe réalisées avec des gestionnaires et des intervenantes de ressources d'aide oeuvrant auprès des femmes. Il fait ressortir les principaux thèmes qui résultent du processus d'analyse des données entourant les notions de « conditions socioéconomiques » et d'« itinérance ». Trois sections composent ce chapitre, soit la situation du marché locatif dans la région, les conditions socioéconomiques et la matérialisation de l'itinérance chez les femmes.

### **4.1 LA SITUATION DU MARCHÉ LOCATIF EN GASPÉSIE ET AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

Cette première section expose la situation du marché locatif en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Selon les participantes rencontrées, il est caractérisé, d'une part, par une pénurie de logement, phénomène qui provoque une hausse du prix des loyers, de l'insalubrité et de la négligence, de la discrimination et des abus par les locateurs et influencé, d'autre part, par l'industrie touristique.

#### **4.1.1 Une pénurie de logement dans la région**

Toutes les participantes rencontrées, des cinq groupes de discussion confondus, parlent d'une rareté, voire même d'une pénurie, des logements dans la région.

Bien, surtout ici à Gaspé, les loyers sont extrêmement chers et rares [...], très rares. (Gaspé)

Il n'y a pas beaucoup de logements par ici non plus. Il y a une grosse pénurie de logement. (Chandler)

On les entend régulièrement [les femmes qui fréquentent les ressources] sur le manque de logement. (New-Richmond)

Dans leurs pratiques professionnelles, plusieurs intervenantes interviewées ont le mandat d'accompagner les personnes usagères de leurs ressources dans la recherche de logement. Or, en raison du manque de logement dans la région, elles éprouvent de plus en plus de difficultés à (re)loger ces individus.

Mais, je vais dire à la femme... regarde j'ai du monde qui m'appelle, qui voudrait louer, mais je ne peux pas. Il n'y en a pas, c'est vraiment là, on est confronté à ça. On est face au mur, des logements il n'y en a plus. (Îles-de-la-Madeleine)

Plusieurs intervenantes rencontrées disent se sentir complètement impuissantes devant cette situation, puisqu'il arrive inévitablement le moment où elles ne parviennent pas à répondre au besoin d'hébergement des femmes qu'elles accompagnent.

Parce que c'est sûr qu'on les accompagne, on fait les démarches. On fouille avec eux autres, on va voir sur Facebook, sur internet, on regarde partout. On essaye, on essaye, on essaye. Mais, quand il n'y a rien, il n'y a rien. (Îles-de-la-Madeleine)

P: Nous autres en tant qu'intervenante, des situations comme ça on fait quoi? On a les mains liées, on ne peut pas rien faire. I: C'est des enjeux plus grands. P: Oui, c'est plus grand que nous autres. On a bien beau accueillir les personnes. [...] On va les accueillir, on va les soutenir et les supporter. Mais, à un moment donné, on ne peut pas répondre à leur besoin d'hébergement. (Îles-de-la-Madeleine)

Le plus écœurant pour nous autres, en tout cas pour moi certain, c'est que des solutions il n'y en a pas. Il n'y en a pas, ça prend des logements! Ça prend des logements! (Îles-de-la-Madeleine)

Cette crise de logement exerce une pression énorme sur les ressources d'hébergement, qui subissent directement les contrecoups de la pénurie. En effet, faute d'être en mesure

de reloger les usagères de leurs services, les intervenantes doivent prolonger leurs séjours afin de leur assurer un toit.

Alors, il y a même des enjeux au niveau du prolongement. Vous êtes obligées de prolonger parce qu'à moment donné, si elle ne trouve rien bien on ne va pas la mettre dans la rue. (Sainte-Anne-des-Monts)

Nous en maison d'hébergement, ce qu'on va faire justement, c'est qu'on va prolonger les hébergements pour ne pas mettre ce stress-là à des femmes. (Gaspé)

Il n'y a pas de logements. Ça fait, qu'ils étirent, ils étirent et c'est difficile de les jeter dehors. Il y en a deux, trois au centre en ce moment, à tous les jours je suis après eux-autres : « as-tu trouvé quelque chose », « es-tu allé voir quelqu'un ». Mais... (Chandler)

Selon cette participante des Îles-de-la-Madeleine, la situation du logement dans la région est très critique et elle imagine difficilement comment elle pourrait être pire.

Bien le résultat c'est vraiment ce qu'on vit depuis plusieurs années. Ça fait au moins une quinzaine d'années qu'on est vraiment creux. C'est comme le bout de la merde. Je pense qu'on a atteint le seuil. On ne peut pas aller plus loin. Non, on ne peut pas aller plus loin. (Îles-de-la-Madeleine)

#### **4.1.2 Les effets collatéraux de la pénurie de logements**

Selon de nombreuses participantes rencontrées, l'offre limitée des logements comporte son lot d'enjeux et de conséquences qui vont bien au-delà de la simple rareté des appartements. Elle provoque effectivement de nombreux effets pervers. La hausse du prix des loyers, l'insalubrité et la négligence, la discrimination ainsi que les abus par les locateurs sont les principaux résultats indésirables qu'elles observent.

#### 4.1.2.1 Le prix élevé des loyers

Comme les logements se font rares dans la région, les prix fixés sont très élevés. Ce phénomène est observé dans pratiquement tous les milieux où il y a une pénurie de logement. La demande étant plus élevée que l'offre, les propriétaires de logement peuvent se permettre de les louer à des couts supérieurs. Autrement dit, ils savent qu'ils vont réussir à louer leurs appartements quoi qu'il en soit.

On est dans une petite ville où les logements sont extrêmement chers, pour une petite ville. Et ils sont rares. Ils sont élevés c'est incroyable. Incroyable. Tu peux avoir un quatre et demi à 800-900 dollars pas chauffé et pas éclairé. (Gaspé)

Les locateurs sont par ailleurs portés à augmenter continuellement le prix des loyers, sans toutefois apporter aucune modification au lieu de résidence.

Moi j'habite dans un trois et demi que je paie 525 dollars. 525 dollars chauffé-éclairé oui, mais il n'y a pas eu de changements dans mon appartement, rien. Il augmente les prix mon propriétaire, mais il n'y a pas eu de changements. Puis, moi je suis prise pour rester là parce qu'il n'y en a pas d'autre au prix moins haut que lui. (Chandler)

Cette participante parle de son expérience personnelle pour démontrer l'ampleur de la situation. Comme plusieurs, elle a été contrainte à louer un logement qu'elle qualifie « d'excessivement » cher, et ce, pour la simple raison qu'il n'y a rien d'autre de disponible sur le marché.

Mais, en tout cas moi, je trouve que c'est vraiment un problème de logement. Moi je le vis présentement. J'ai été obligé d'accepter quelque chose qui est excessivement cher. Je suis capable de le payer, mais ce n'est pas tout le monde qui serait capable de le payer. Tu comprends? Et je n'essaie pas un autre, parce qu'il y a rien d'autre. (Îles-de-la-Madeleine)

S'il est difficile pour elle de se trouver un logement, elle n'imagine même pas le cas des personnes ayant une situation économique précaire.

Et puis pour les personnes qui ont des revenus raisonnables c'est vraiment difficile de se trouver des logements. Alors, imagine la femme qui quitte son conjoint parce qu'elle est victime de violence, qui se retrouve dans une précarité financière et qui parfois a des problèmes de santé mentale en plus. Essai de trouver un logement. (Îles-de-la-Madeleine)

Comme une grande proportion de personnes seules n'a pas les moyens financiers de louer un appartement, plusieurs se tournent vers les maisons de chambres. Bien que plus abordables, elles demeurent toutefois elles aussi assez dispendieuses. Dans ces maisons, les résident.e.s ont toutes et tous leurs chambres privées, mais partagent les autres aires communes, telles que la cuisine, le salon et la salle de bain. Selon les participantes, en Gaspésie, les prix gravitent autour de 400 à 450 dollars par mois.

Il y a quelques propriétaires, ici dans la région, qui achètent de grandes maisons et qui louent les chambres comme cela au coût, entre 400 et 450 dollars par mois. On parle d'une chambre à 450 dollars. On parle d'une chambre c'est ça, avec une salle de bain [...] pour tout le monde. (Sainte-Anne-des-Monts)

Malgré cela, ces chambres demeurent encore difficiles d'accès, notamment pour les personnes qui bénéficient de l'assistance sociale. Avec un revenu mensuel de 669 dollars et un loyer à 450 dollars, il ne reste plus beaucoup de sous pour le reste des dépenses.

Et au niveau politique et social, si on ne pense pas d'avoir un chèque d'aide social qui est de 669, que tu es seule. Les chambres à Gaspé sont au-dessus de 450 dollars. (Gaspé)

La location mensuelle d'une chambre de motel est également de plus en plus observée dans certaines villes et certains villages de la région. Faute d'être en mesure de trouver un logement, il s'agit parfois de la seule alternative possible. Au coût variant généralement entre 500 et 600 dollars par mois, ces chambres sont composées que d'un lit et d'une salle de bain. Il n'y a pas de cuisine, sinon qu'un poêle électrique et un petit réfrigérateur.

Un petit carré c'est 500 à 600 dollars par mois. [...] c'est 600 dollars et c'est une chambre, c'est un motel. C'est ça, tu as ta chambre, tu as ta télévision et ta salle de bain. [...] il y a une petite cuisine, mais il n'y a pas de la place pour se mettre un frigos ou poêle. (Chandler)

Comme le mentionne cette participante, ces chambres peuvent servir de dépannage pour quelques nuits. Mais plus souvent qu'autrement, il s'agit d'une solution semi-permanente qui se révèle dispendieuse et pas adaptée pour mener une vie dite « normale ».

Ça fait comme dépannage pour une nuit ou deux, mais pas pour [...] l'année. Pas pour avoir une vie normale. Mais ils (les propriétaires) louent ça au mois. (Chandler)

Le prix élevé des logements expliquerait, selon cette participante, l'instabilité résidentielle de certaines personnes.

Une vie normale commence par un logement décent. Se loger, se nourrir, se vêtir, se divertir. Si tu n'as pas de logement, tu n'as pas de vie équilibrée, tu deviens une itinérante. Alors, ça commencerait par là, avoir plus de logement abordable. (Chandler)

Avoir un logement, mais ne pas être en mesure de répondre aux autres besoins de base, laisse inévitablement place à une situation résidentielle et économique précaire.

#### 4.1.2.2 L'insalubrité et la négligence

Selon quelques participantes, l'offre limitée en logement a un impact direct sur l'état du parc locatif. Le « laisser-aller » qu'elles observent dans l'entretien des logements de la part des propriétaires est dû, à leur avis, au fait que les locateurs savent avec certitude qu'ils vont réussir à louer leurs loyers.

C'est parce que le problème des propriétaires, quand c'est le temps de réparer, ils ne réparent pas. Dans une grosse majorité. Ils savent qu'ils vont le louer, ils ne se cassent pas la tête. Ils n'investissent pas. (Chandler)

I: Est-ce que vous savez pourquoi il peut y avoir cette négligence au niveau de la salubrité? P: Bien c'est parce que le besoin est là. Ils savent qu'ils vont la louer la chambre [...] et que le logement qui a eu un dégât d'eau au sous-sol, il va finir par le louer. (Sainte-Anne-des-Monts)

Certaines participantes soutiennent même que les propriétaires de logement ne sont, pour la plupart, simplement pas présents physiquement dans la ville où se trouvent leurs logements. Ils ne sont donc pas là pour être au fait de la condition de leurs appartements ni pour faire les réparations en cas de besoin.

La moitié, on ne les voit jamais les propriétaires. [...] Tu ne les vois pas. Tu ne les vois pas du tout du tout. (Gaspé)

J'arrive dans le domicile, je vois les fameuses trois chaudières par terre. Voyons, ça n'a pas d'allure. Mais, pour elle ce n'est pas grave. [...] « J'ai un toit » [...], « il va descendre cet été ». Puis, je me souviens, on était au mois de septembre. « Il va descendre cet été ». Octobre, novembre, décembre, janvier, février, mars, avril, mai. « Il va descendre cet été pour venir réparer ça ». (Sainte-Anne-des-Monts)

Des dégâts d'eau non réparés, en passant par la consommation de cannabis par les locataires malgré l'interdiction décrétée dans les règlements de l'immeuble, les participantes rencontrées en ont vu de toutes les sortes dans leurs expériences

d'accompagnement en recherche de logement avec les usagères de leurs ressources. Ces situations témoignent, à leurs avis, de la négligence de certains propriétaires de logement en ce qui a trait à l'entretien de leurs logements.

J'ai vu des propriétaires avoir des dégâts d'eau et revirer les feuilles de contreplaqué par terre, au lieu de n'en acheter d'autres. [...] Bien les champignons étaient pognés dessus pareil. [...] Il y a vraiment une grosse négligence par rapport à ça. (Sainte-Anne-des-Monts)

Je suis allée visiter un appartement avec une madame et le monsieur faisait brûler ses feuilles de pots dans le four. Alors, j'ai regardé la madame et j'ai dit : « on repassera une autre fois ». Comme tu dis, on était presque gelées, j'étais sur mon quart de travail. (Gaspé)

La difficulté d'accès au logement fait en sorte que les locataires, et surtout celles et ceux ayant un faible revenu, acceptent beaucoup plus facilement des conditions de logement impropres et inadéquates.

Puis, ceux qui réussissent à trouver (un logement), souvent c'est des taudis. Justement, ça coûte cher, ce n'est pas isolé et c'est du moisie. (Sainte-Anne-des-Monts)

J'ai sorti quelqu'un d'un appartement il y a deux ans. La petite mesurait à peu près 5'8'' et elle touchait à son plafond [...]. Puis, c'est à prendre ou à laisser. Tu le prends ou tu ne le prends pas. Mais il n'y a rien d'autre. Alors au moins elle a un toit. (Chandler)

Certains éléments de l'état matériel des logements décrits par les participantes, tels que la moisissure et l'insalubrité en général, représentent par ailleurs des risques importants pour la santé physique des locataires.

Ça devient physique aussi. Quand je parle de moisissure [...] ce n'est pas isolé, ce n'est pas chauffé, ce n'est pas rien. Même leur sécurité physique est compromise par rapport à cela. Il y en a combien qui tombent malades à cause des champignons? (Sainte-Anne-des-Monts)

### 4.1.2.3 La discrimination

Le fait que les propriétaires de logement aient de la facilité à louer leurs appartements favorise, selon quelques participantes rencontrées, la discrimination. En effet, ceux-ci ont, d'une certaine manière, la liberté de choisir leurs locataires. En considération du nombre important de femmes qu'elles ne réussissent pas à (re)loger, les intervenantes de ressources d'hébergement estiment que celles-ci vivent beaucoup de discrimination.

P: Ça veut dire qu'en plus elles vivent de la discrimination au logement. P:  
C'est clair. P: Oh mon dieu, oui. (New-Richmond)

Les personnes bénéficiaires de l'aide sociale, celles ayant eu recours aux ressources d'hébergement et les femmes seules sont tous des groupes identifiés par les participantes comme étant plus susceptibles de vivre de la discrimination liée au logement. Cette participante mentionne, à titre d'exemple, qu'entre un.e jeune professionnel.le et une femme seule dans une situation précaire, force est d'admettre que plusieurs locateurs sont portés à louer plus facilement leurs logements aux professionnel.le.s.

Après ça, les logements privés il n'y en a pas beaucoup. Puis, il y a des nouveaux arrivants. [...] Les nouveaux arrivants, qui sont des jeunes professionnels, eux autres aussi ont besoin de logement. Ils ne veulent pas nécessairement acheter une maison en arrivant. Alors, ça fait comme une condition inéquitable, au sens où c'est sûr qu'il y a des propriétaires privés qui vont privilégier un jeune professionnel à une femme dans une situation précaire. (New-Richmond)

Les locateurs auraient également beaucoup d'idées préconçues sur les personnes utilisatrices de ressources d'hébergement, leur refusant l'accès à leurs logements.

Les propriétaires ont beaucoup de jugements par rapport aux [utilisatrices et utilisateurs de la ressource]. [...] Ils sont connus, quand c'est un petit

milieu. [...] Ça a des avantages et ça a des désavantages d'être connu parce que ça leur barre beaucoup de portes. (Chandler)

Deux participantes sont d'avis que la discrimination est différente en région, et avancent qu'elle se déploie probablement plus facilement que dans les grandes villes. Dans les petits milieux, dans les communautés de petites tailles, les gens en savent beaucoup sur la vie des autres. Cette connaissance de la vie privée des gens peut s'avérer nuisible pour plusieurs dans leur recherche de logement.

Des fois, la discrimination elle va probablement beaucoup plus vite qu'en ville [...]. Tu es déjà prévenu d'avance : « ah non celle-là, ne la prend pas ». En ville, il n'est pas déjà prévenu d'avance. C'est quand il voit le profil de la personne qu'il fait comme « ok ». Mais, non ici les gens, ils sont au courant d'avance. (New-Richmond)

Ce n'est pas comme à Montréal. À Montréal, quand tu changes de quartier, personne ne te connaît. Mais, ici tout le monde te connaît [...]. (Chandler)

Ce qui est caractéristique de la discrimination en région c'est principalement le fait que les gens, les locateurs dans ce contexte-ci, sont à l'avance aux faits de la situation et du profil des locataires potentiels. La discrimination peut donc se déployer beaucoup plus aisément et sournoisement.

#### **4.1.2.4 Les agressions sexuelles par les locateurs**

Deux intervenantes en particulier notent que les violences, et les violences sexuelles plus spécifiquement, sont un autre effet néfaste de la pénurie de logement. Certains abuseraient et tireraient profit, de différentes manières, du fait que les gens éprouvent de la difficulté à se trouver un logement ou à payer leur loyer. Ces deux participantes

remarquent sur le terrain des pratiques, entre autres, de négociation du prix du loyer en échange de services sexuels.

« Ok, je vais baisser ta chambre ou ton loyer pour tant, mais il va y avoir autre chose ». Il faut que tu donnes, elles n'ont rien alors, elles donnent leur corps. (Sainte-Anne-des-Monts)

Les vieux macros qui arrondissent leur fin de mois pour 50 dollars de temps en temps. [...] Des femmes seules, pas trop vieilles avec des enfants. Le bonhomme il veut la tapocher ça fait que. Si tu savais comment c'qu'il y en a qui m'ont raconté : « il fait juste me tapocher [prénom de la participante], 50 dollars c'est vite fait ». (Chandler)

Comme il est possible de le constater dans les deux extraits, les femmes à faible revenu qui ont de la difficulté à rejoindre les deux bouts à la fin du mois, sont beaucoup plus vulnérables. Par contre, force est d'admettre que la ligne est parfois mince entre, d'un côté, les violence sexuelles de la part des propriétaires de logement et, de l'autre, l'utilisation « volontaire » et consentante de son corps comme stratégie de survie. Quoiqu'il en soit, ces propos démontrent tout de même que certains propriétaires de logement profitent de la précarité financière des femmes et du pouvoir qu'ils ont d'être leurs locateurs pour en retirer des services sexuels.

#### **4.1.3 Le marché locatif influencé par le tourisme**

Certaines participantes ont soulevé que le tourisme a un effet considérable et néfaste sur le marché locatif. Celles-ci affirment qu'aux Îles-de-la-Madeleine et dans certaines régions de la Gaspésie, il est très difficile d'avoir accès à un logement douze mois par année, dû au fait que les propriétaires louent leurs appartements aux touristes durant la période estivale.

Pour certains c'est le facteur de louer leur maison à 1000 dollars par semaine l'été pour essayer de se faire de l'argent. Tu ne peux pas blâmer, mais d'un autre côté, il faut qu'ils expulsent les personnes qui sont là huit-neuf mois par année, même dix mois on peut dire. [...] Mais, regarde c'est connu de tous les locateurs aux Îles. (Îles-de-la-Madeleine)

Puis, le logement, moi je connais des personnes qui ont trois-quatre maisons et qui louent ça juste l'été aux touristes. À 2000 dollars la semaine, c'est payant. Alors, quand le tourisme est fini, il y a du monde de la place qui vont habiter, mais aussitôt que la saison touristique recommence, ils sont délogés. Il faut qu'ils se retrouvent du logement. C'est toute une dynamique. (Chandler)

Selon une intervenante, spécialement aux Îles-de-la-Madeleine, l'itinérance est un phénomène cyclique qui est la résultante de ces pratiques d'expulsion induites par l'industrie touristique. Selon elle, elle se manifeste par la difficulté d'avoir des logements stables à l'année.

Là on va commencer à en parler parce que l'été s'en vient, mais au mois de novembre on n'en parlera plus parce que la plupart des personnes vont avoir réussi... parce que là il n'y a plus de location touristique le restant de l'année et les loyers sont abordables. En tout cas pas toujours, mais il y a des places pour rester. L'année prochaine, à la même date, ça va être la même problématique. (Îles-de-la-Madeleine)

Pour les gens de la place, il n'y a que deux possibilités : sortir l'été ou payer les coûts nettement plus élevés d'une location estivale. Or, selon une participante, cette deuxième option est loin d'être envisageable pour une très grande majorité de personnes.

Et même si tu disais, je vais la louer pour l'été, quand tu vois ça sur Facebook passer c'est comme des 2000 dollars par semaine. Personne n'a les moyens de louer ça. (Îles-de-la-Madeleine)

Il est possible de rendre compte que le tourisme engendre d'importants enjeux sur le plan du logement. L'offre saisonnière des baux peut en effet facilement faire basculer une

partie de la population dans l'itinérance et l'instabilité résidentielle durant cette période de l'année. Plusieurs, et notamment celles et ceux ayant un faible revenu, doivent donc se trouver des alternatives pour se loger pendant la saison estivale.

## **4.2 LE CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

Au-delà des caractéristiques du marché locatif explicitées plus haut, il est possible de dégager, à travers les propos des participantes, un certain nombre de facteurs autres et propres au contexte socioéconomique de la région qui contribuent à précariser les conditions de vie des femmes, à complexifier l'accès et/ou le maintien du logement et, ultimement, à produire des situations d'itinérance.

### **4.2.1 Le marché de l'emploi**

La question de l'emploi a fait surface à plusieurs reprises au cours des cinq groupes de discussion. Selon les intervenantes rencontrées, la stabilité résidentielle dépend en grande partie de la capacité à payer un loyer, ce qui implique inévitablement de parler de revenu et de travail. Les opportunités d'emploi offertes dans une région donnée, en terme de salaire et de conditions entre autres, déterminent en grande partie le statut économique de la population. Selon elles, caractérisé notamment par des emplois saisonniers, par des emplois précaires et au salaire minimum ainsi que par des emplois issus de secteurs traditionnellement masculins, le marché du travail en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine est précaire et il joue un rôle considérable sur la dynamique d'itinérance chez les femmes observée dans la région.

#### 4.2.1.1 Les emplois saisonniers

Les participantes s'entendent toutes sur le fait que l'une des plus grandes particularités du marché de l'emploi en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine est le travail saisonnier. Elles ont évoqué deux principaux secteurs au travail saisonnier, soit le secteur de la pêche et le secteur touristique. Si elles ont parlé qu'en surface de la saison de la pêche, elles ont particulièrement insisté sur la saison touristique, principalement parce que les femmes travaillent davantage dans ce secteur d'emploi. L'économie de la région tourne en grande partie autour de l'industrie touristique, qui ne représente en fait que quelques mois par année. Par conséquent, en dehors de la saison, plusieurs services tels que les restaurants, les hôtels/motels et les boutiques sont soit fermés temporairement ou fonctionnent à personnel réduit. Résultat, l'offre d'emploi est limitée et plusieurs se retrouvent sans travail durant une partie de l'année. Cette intervenante compare la situation dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine à celle dans les grands centres urbains en ce qui a trait à l'offre d'emploi, en donnant comme exemple le domaine de la restauration.

Puis, nous c'est vraiment la saisonnalité, c'est particulier. Tu peux avoir un emploi de n'importe quoi en ville à l'année, genre serveuse [...], mais ici tu n'as pas un emploi de serveuse à l'année en général parce que la grosse période c'est touristique. Alors, tu as trois mois puis après ça tu es sur le chômage. Alors, ça ne fait pas de gros revenus. (New-Richmond)

En dehors de la saison estivale, les gens doivent recourir à l'assurance-emploi pour s'assurer un revenu. Or, comme l'assurance-emploi ne représente qu'un pourcentage du salaire, le travail saisonnier peut placer les gens dans une position précaire, surtout celles et ceux qui travaillent au salaire minimum.

Puis un autre élément, bien comme on a parlé au début bien c'est le travail saisonnier pour beaucoup. Donc, il y a beaucoup de période d'attente de chômage, ou à la fin des périodes de chômage, ça sa joue aussi. Les revenus sont moins, si tu fais ton travail au salaire minimum, bien quand tu viens à recevoir tes prestations bien, elles ne sont pas très élevées. (Îles-de-la-Madeleine)

Selon une intervenante, les emplois saisonniers sont d'autant plus précaires parce qu'ils ne permettent pas d'assurer avec certitude l'éligibilité à l'assurance-emploi. Elle explique que pour être éligible au chômage, un nombre d'heure minimal doit avoir été effectué. Elle donne en exemple la situation d'une femme usagère de sa ressource qui s'est retrouvée dans une situation très précaire financièrement parce qu'elle n'avait pas réussi à faire le nombre d'heure nécessaire pour bénéficier de l'assurance-emploi.

Puis, la dame c'est une travailleuse saisonnière en plus. Alors, le chômage n'est pas... je ne me rappelle plus... je pense qu'elle n'avait pas fait ses timbres assez gros l'année passée alors, elle a été obligée [...]. Bien en fait, quand tu ne fais pas tes timbres, il te reste l'aide sociale. Nous autres, le chômage, si tu ne les as pas faits, tu ne les as pas faits. Alors là elle est contente, elle va recommencer à travailler, mais entre-temps il a fallu qu'elle s'arrange. (Sainte-Anne-des-Monts)

Selon plusieurs participantes, le travail saisonnier a un impact nettement plus grand sur les conditions économiques des femmes que sur celles des hommes. Elles expliquent cela en grande partie par le fait que les hommes oeuvrent davantage dans des secteurs où les emplois sont mieux rémunérés, comme la pêche. Leurs prestations de chômage sont par le fait même plus élevées.

Bien souvent je dirais que c'est peut-être pire [pour les femmes] que pour les hommes, parce que un aide pêcheur fait quand même un pas pire salaire et un pas pire chômage. [...] Il n'est pas à plaindre là. [...] Tandis que la femme qui va travailler dans un restaurant par exemple, au salaire minimum ou à l'usine, son chômage il fait pitié. (Îles-de-la-Madeleine)

Plusieurs femmes se voient donc contraintes, d'une certaine façon, à travailler de nombreuses heures par semaine, qui vont bien au-delà des 40 heures habituelles, afin de s'assurer des prestations de chômage décentes.

Et des fois, ce qu'ils font aussi, c'est qu'ils doivent travailler de nombreuses heures par semaine. Comme dans la restauration et tout cela, ils ne font pas 35 heures par semaine [...], et dans les usines non plus, pour avoir des salaires [et un chômage] qui ont de l'allure. (Îles-de-la-Madeleine)

Je vais te dire une affaire, vas t'en dans une usine, ils travaillent des 60 et 70 heures par semaine, entre le lundi et le dimanche. Et c'est des conditions difficiles. Bien des fois ils cumulent aussi [des heures]. (Îles-de-la-Madeleine)

Quelques participantes mettent cependant en garde sur le fait que la ligne est parfois mince entre le désir de l'employée de faire des heures supplémentaires et l'exploitation par les employeurs. La saison touristique, période d'achalandage dans plusieurs secteurs, peut en effet être propice à l'exploitation dans certains milieux de travail. Travailler 14-15 heures par jour, sept jours par semaine, et ce, pendant plusieurs mois, est une pratique observée, surtout dans les lieux très touristiques.

L'été, c'est Percé, les gens travaillent et se font exploiter. C'est des heures de fou et c'est du sept jours par semaine. Tu as beau dire qu'ils vont être sur le chômage toute l'hiver, mais le ferais-tu le sept jours par semaine pendant quatre mois? Ça n'a aucun bon sens. C'est de l'exploitation. (Chandler)

Là encore, selon cette participante, ce sont principalement les femmes qui en sont victimes, dû au fait que ce sont majoritairement elles qui travaillent dans les restaurants, les hôtels/motels et les magasins.

Et c'est les femmes, les femmes de chambre, les serveuses, les nettoyeuses. Il y a des femmes dans les usines aussi, mais je veux dire c'est souvent les femmes qui sont exploitées dans ces domaines-là. (Chandler)

En somme, pour plusieurs, et notamment celles qui travaillent à petit salaire, la saisonnalité de l'emploi les placent dans une position économique précaire une grande partie de l'année.

#### **4.2.1.2 Les emplois précaires au salaire minimum**

Plusieurs intervenantes rencontrées mentionnent d'entrée de jeu qu'il n'y a pas de pénurie d'emplois dans la région. Elles soulignent toutefois qu'il s'agit majoritairement d'emplois très précaires et au salaire minimum.

Il y a beaucoup d'emplois, mais c'est beaucoup [...] au salaire minimum. [...] travail en cuisine, dans la restauration [...]. Le salaire minimum, c'est beaucoup ça qu'on a. (Îles-de-la-Madeleine)

Cette participante soutient que les conditions des emplois sont parfois si précaires, soit à temps partiel, temporaires, contractuels ou au salaire minimum, que les revenus qui en sont retirés s'approchent des revenus obtenus via l'assistance sociale.

Bien, c'est beaucoup des emplois très précaires qu'on a ici. [...] Ce n'est pas qu'il en manque. Il y en a, mais c'est très précaire. Des fois, ça n'accote même pas le chèque d'aide sociale. (Sainte-Anne-des-Monts)

Nombreuses sont celles qui soulèvent qu'il y a un manque important d'emplois « dans le juste milieu », c'est-à-dire des emplois qui ne nécessitent pas d'importantes études, mais qui sont relativement bien rémunérés. Cette intervenante remarque à cet effet un

appauvrissement grandissant dans sa communauté. Un appauvrissement économique d'abord, mais elle prend le temps de spécifier que cet appauvrissement se voit à plusieurs autres niveaux.

Il n'y a pas d'emploi, les emplois sont au salaire minimum. Alors, on voit l'appauvrissement, mais on voit l'appauvrissement à tous les niveaux. Au niveau culturel, au niveau de l'éducation, au niveau du marché du travail. (Chandler)

#### **4.2.1.3 Les emplois traditionnellement masculins**

Un groupe de discussion sur les cinq a parlé explicitement des emplois traditionnellement masculins. La région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est en effet composée de nombreux secteurs professionnels réputés « masculins », tels que les domaines de la pêche, de la foresterie et de l'éolien.

Mais, ici ça paraît beaucoup parce que justement, il y en a beaucoup de métiers traditionnellement masculins dans la région et c'est ceux-là qui sont payants. (New-Richmond)

Puis, si tu regardes les investissements publics en Gaspésie, on investit pour le chemin de fer, on investit pour la forêt, on investit pour les éoliennes. C'est tous des domaines masculins. [...] et se sont des emplois très, très, très bien rémunérés. (New-Richmond)

Or, ce sont ces emplois qui sont bien rémunérés et syndiqués dans la région. Bien qu'il ne soit pas interdit pour les femmes d'y oeuvrer, l'accès à ces milieux de travail semble, concrètement, plus difficile en pratique qu'en théorie.

C'est tous ces facteurs-là qui font que les secteurs d'emplois payants sont des secteurs d'emplois masculins. La pêche, la forêt, l'éolien. Ce n'est pas interdit pour une femme d'aller là, mais [...]. (New-Richmond)

Comme le mentionne cette participante, ce ne sont pas les emplois issus de secteurs traditionnellement masculins en soi qui pose problème. Les entreprises se disent en effet ouvertes à la présence de femmes dans leurs équipes et l'équité salariale est respectée. La problématique réside plutôt dans le fait que ceux-ci ne sont pas adaptés aux réalités des femmes qui, qu'on le veuille ou non, diffèrent de celles des hommes.

Et c'est beaucoup véhiculé comme ça : « nous on est ouverts à prendre des femmes dans notre entreprise », dans le bois ou whatever, « on est ouverts à prendre les femmes », « elles ont le même salaire que les hommes », mais si tu vas un petit peu plus loin ce n'est pas accessible. Bien, c'est ça le discours qui est véhiculé en région. (New-Richmond)

Cette même participante soulève que ce sont les réalités familiales des femmes plus spécifiquement qui les empêchent, d'une certaine façon, d'accéder à ces emplois. Elles sont, pour plusieurs d'entre elles, incompatibles avec les réalités et les conditions de travail dans les domaines de l'éolien, de la foresterie et de la pêche par exemple. Ce qu'elle déplore, c'est le manque de conciliation travail-famille dans ces domaines professionnels. Cette participante affirme, à titre d'exemple, que l'heure à laquelle les travailleur.se.s doivent être sur le chantier le matin ne concorde pas avec les heures d'ouverture des garderies.

Bien c'est que les conditions de travail ne sont pas adaptées aux charges que les femmes ont, souvent de la famille. Alors, en plus il faut que tu sois sur le chantier à cinq heure du matin [...]. La garderie n'est pas ouverte à quatre heure. Qui est-ce qui va s'occuper des enfants le matin pour que tu sois sur le chantier à cinq heure? Il n'y a pas beaucoup de conciliation travail-famille dans ces secteurs-là. C'est sur de longues périodes aussi, cinq jours et elle reviennent. Oubli, il faut qu'elles s'occupent des enfants. (New-Richmond)

Les propos des participantes indiquent qu'il se relève ardu pour les femmes d'accéder à ces métiers car les conditions d'emploi offertes dans les secteurs masculins sont pensées et réfléchies en fonction des réalités plus traditionnelles des hommes. Le manque de mesures incitatives pour favoriser l'insertion des femmes dans ces professions continue à cantonner celles-ci dans des emplois de service moins bien rémunérés et non syndiqués.

#### **4.2.3 L'accessibilité à l'éducation, aux formations et aux études**

Plusieurs participantes avancent que l'accès à l'éducation dans la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine s'avère plutôt difficile. Premièrement, elles notent que celle-ci compte très peu d'institution d'éducation. Au total, seulement quatre cégeps desservent le territoire et il n'y a aucune université, la plus près se situant à Rimouski.

P: Il y a un campus à Carleton, il y en a un à Grande-Rivière, un à Gaspé et un aux Îles. Il n'y en a pas du côté nord donc... et qui est la région un peu des... pauvres. I: Ah oui? P: Le haut de la Gaspésie, oui. (New-Richmond)

Il y a aussi qu'il n'y a pas d'université. Ça, ça limite l'accès à l'éducation. [...] Il faut que tu déménages. (New-Richmond)

Deuxièmement, dans certaines institutions collégiales de la région, l'offre de programmes spécialisés, dont les techniques, est très limitée. Par conséquent, certain.e.s étudiant.e.s se tournent vers les programmes d'études pré-universitaires, tels que les sciences humaines et les sciences de la nature, mais ce choix implique nécessairement la poursuite des études à l'université et donc, par le fait même, un déménagement.

Mais même pour le cégep, il n'y a pas de technique. Il y a quoi? Administration et c'est pas mal tout. Sinon, ils peuvent faire sciences humaines, sciences nature ici, mais ça veut dire qu'après ça tu t'en vas à

l'extérieur. Parce qu'après ça, ça ne donne rien. Alors, il faut que tu quittes, c'est sur si tu veux aller à l'université. (Îles-de-la-Madeleine)

Certaines participantes remarquent, en troisième temps, une diminution dans les dernières années de l'offre des programmes d'études professionnelles, c'est-à-dire les DEP. Elles mentionnent qu'il se donne quelques cours, comme préposé aux bénéficiaires et infirmière auxiliaire, mais soulignent que l'offre est aléatoire et peu constante.

Et même en terme de DEP, on n'a plus de formation disponible [...] comme il y avait avant. [...] Il se donne quelques petits cours, préposé, soit infirmière auxiliaire mais, ce n'est pas régulier [...]. (Îles-de-la-Madeleine)

Pour les personnes qui ont des difficultés d'apprentissage ou qui ne désirent pas entreprendre des études collégiales ou universitaires, cette situation peut être très contraignante. Cela les force en effet souvent à se tourner vers des emplois ne nécessitant aucune formation spécialisée et qui sont, pour la plupart, moins bien rémunérés et non syndiqués.

Alors, les jeunes qui ont des difficultés d'apprentissage, c'est plus difficile. Ce n'est pas tout le monde qui va aller au cégep ou à l'université. Alors, ceux qui veulent faire des DEP, ils empêchent. (Îles-de-la-Madeleine)

Cette intervenante soulève un paradoxe important entre, d'un côté, une abondance d'emplois requérant des études spécialisées dans la région mais, de l'autre, un manque d'institutions d'éducation ou de programmes professionnels locaux permettant d'avoir la formation nécessaire pour accéder à ces postes.

Oui, ok il y a de l'emploi, mais ça prend de la diplomation [...]. Ça prend un BAC minimum pour avoir accès à ces types d'emploi. Puis, c'est

souvent des gens de l'extérieur qui vont venir. Les gens d'ici c'est le contraire, ils vont s'en aller étudier et ils ne reviennent plus. (Chandler)

Pour cette intervenante, il est clair que les difficultés d'accès à l'éducation dans la région a un impact sur l'itinérance, dans la mesure où le niveau de scolarité a une influence notable sur la situation économique.

Je pense aussi que, le fait qu'on n'a pas accès à des institutions d'éducation [...], t'sais tu demandes si la situation économique et tout ça a un lien direct avec l'itinérance, je dirais que oui. (Chandler)

Ce contexte toucherait par ailleurs plus durement les femmes, puisqu'elles doivent, de façon générale, étudier plus longtemps pour avoir un salaire équivalent à celui de leurs homologues masculins.

Et on sait que les femmes il faut étudier plus longtemps pour avoir un salaire équivalent à celui des hommes. (New-Richmond)

#### **4.2.4 L'accessibilité aux services et ressources**

Lors des entrevues, il a été possible de voir que, pour les participantes, l'accessibilité aux services et aux ressources est un enjeu important dans ce qui caractérise les réalités rurales de la région. De l'offre de ressources limitée, jusqu'à la centralisation des services dans les plus grandes villes de la région, en passant par un système de transport en commun limité, les différents arguments mis de l'avant par les participantes montrent, à des niveaux d'intensité différents, comment il peut être difficile pour certaines individus d'avoir recours aux services et ressources dont ils ont besoin.

#### 4.2.4.1 La rareté des logements sociaux

La rareté des logements sociaux dans la région est une problématique soulevée par l'ensemble des participantes rencontrées.

On fait les démarches aussi avec les loyers à prix modique, on les aide à remplir les formulaires, mais comme tu dis il y a des listes d'attentes et ça ne lui donne pas une place là. (Îles-de-la-Madeleine)

La situation semble, selon leurs propos, d'autant plus critique pour les personnes seules.

Il y a en effet très peu de logements sociaux destinés à ce groupe d'individus, la majorité étant conçue pour les familles. Les délais d'attente sont, par conséquent, très élevés.

Parce qu'à Gaspé c'est ça, les HLM qu'on appelle, il y en a beaucoup de disponibles, mais pas adaptés pour des petites familles ou des femmes seules. Il n'y en a pas. (Gaspé)

Et ces femmes seules là, où est-ce qu'elles sont entre deux chaises d'âge et qu'il n'y a rien d'accessible. On n'est vraiment pas rendu là. Il manque de logements sociaux. Oui, on a les HLM, mais c'est les familles qui sont priorisées pour ça, c'est un peu normal dans un sens [...]. Mais, on aurait besoin d'un bloc de lofts. Ce serait parfait. (Sainte-Anne-des-Monts)

Lorsque certains logements se libèrent, ils sont souvent situés dans des endroits aux « extrémités », c'est-à-dire dans les villages en périphérie et loin des services. Les gens ne sont donc pas portés à se tourner vers ces logements sociaux ou n'y demeurent pas longtemps. Comme le mentionnent ces participantes, les logements sociaux « isolés » règlent peut-être un problème de logement, mais engendrent d'autres problématiques, comme les difficultés d'accès aux ressources, aux épiceries, aux garderies, aux milieux de travail, etc.

Quand il y a des places qui se libèrent, c'est souvent dans les extrémités, comme à la Grande Entrée ou à la Pointe aux Loups, à la Grosse Îles, des fois au Havre. Mais, c'est souvent dans l'est et c'est compliqué pour ces gens-là qui ont souvent plein d'autres problématiques et qui ont besoins d'être proche des services, qui ont souvent pas beaucoup de sous et qui n'ont pas de voiture. S'en aller là-bas, à la Grande Entrée, peut-être que tu règles un problème de loyer, mais tu créés d'autres problèmes. Parce que là, ils sont à la Grande Entrée, mais ils font comment pour se déplacer, pour venir ici, pour avoir les services, pour aller faire leur épicerie et tout ça. (Îles-de-la-Madeleine)

Puis, des logements subventionnés il n'y en a pas tant que ça en région. Il y a un gros manque. Il y a souvent des listes d'attente. Puis, je veux dire, il n'y en a pas beaucoup et des fois ils sont éloignés de ton milieu de vie. Alors, en plus il faudrait éventuellement que tu t'en ailles beaucoup plus loin, dans un cercle de gens que tu ne connais pas. Tu t'éloignes de tes connaissances, de ton réseau. (New-Richmond)

En l'absence de logements sociaux dont ils auraient droit, les gens doivent se tourner vers des logements privés, mais dont le prix se situe souvent bien au-delà de leurs moyens.

#### **4.2.4.2 Une offre de ressources d'urgence en itinérance limitée**

Une des grandes difficultés pour les gens qui vivent de l'instabilité et de la précarité résidentielle en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine réside dans le fait que la majorité des villes et villages de la région ne sont pas dotés de refuges d'urgence en itinérance, comme c'est le cas dans les grands centres urbains de la province.

Il y a le facteur aussi que, si tu regardes à l'extérieur, je veux dire, tu as la maison du père, t'as deux ou trois maisons que si tu es mal pris, tu peux aller là pour une soirée ou deux. Mais, ici, tu n'as pas de ça. (Îles-de-la-Madeleine)

Selon une participante, pour plusieurs femmes, ce manque d'alternatives sur le plan des services publics entraîne des enjeux importants pour leur santé et leur sécurité. La

carence de ressources d'urgence pour les personnes en situation d'itinérance a pour effet qu'un bon nombre d'entre elles se tournent beaucoup plus rapidement vers des endroits inappropriés et non sécuritaires pour se loger.

Et il n'y a pas ici de soupe populaire, comme accueil Bonneau. Ici, il n'en a pas. [...] Alors, on se ramasse et on recommence. C'est la femme qui s'en va dans des endroits où c'est insalubre, où elles sont abusées sexuellement et physiquement et c'est ça. (Sainte-Anne-des-Monts)

Les organismes communautaires sont aussi directement touchés par ce manque de services. Ils sont en effet amenés à accepter des personnes dans leurs ressources qui ne cadrent pas nécessairement avec leurs missions et avec leurs mandats.

Quelqu'un qui est complètement démunie je fais quoi avec? Je l'amène où? Quand c'est fermé en haut de la côte, des fois c'est la dernière place. Eux autres aussi ils acceptent des fois malgré tout, ce n'est pas vraiment dans leur cadre, mais, on le fait quand même. (Sainte-Anne-des-Monts)

Puis, le manque de ressource qu'il y a dans la région aussi, souvent on est confrontées à ça. On est confronté à en faire un peu plus parce que justement... (Gaspé)

#### **4.2.4.3 L'éloignement physique avec les services et les ressources**

Les grands territoires sont caractéristiques des milieux ruraux. Les ressources régionales sont généralement centralisées dans les villes les plus grandes et celles et ceux qui vivent en périphérie s'en retrouvent donc éloignés. Pour les habitantes et les habitants des villes et villages avoisinant, l'accès à ces services peut s'avérer difficile, d'autant plus que, comme on le verra dans la section suivante, le système de transport en commun est, à bien des endroits, limité.

Bien c'est ça, c'est l'éloignement, c'est de grands territoires, c'est quasiment tout ça dans les régions d'ailleurs. Tu vas aller au Lac, ça va être la même chose, on a de grands territoires, les services sont plus centralisés comme ici à Gaspé. (Gaspé)

Les grandes distances pour accéder aux services dissuadent et empêchent même plusieurs personnes à y avoir recours. Dans certains milieux, il faut parcourir plusieurs dizaines de kilomètres, voire des centaines, pour atteindre la ressource d'hébergement la plus près. Une intervenante mentionne, à titre d'exemple, que le transfert d'une femme dans une autre maison d'hébergement en raison notamment du manque de place est souvent bien problématique, puisqu'il implique un déracinement pour la personne transférée.

Puis, il y a toute la notion de, on parle pas des grands centres, on parle d'ici. [Une telle] appelle au centre Louise-Amélie, on est plein, on va l'accueillir et on va la transférer. On ne la transférera pas à 15 minutes, trois coins de rue, [...] il n'en a pas d'autre. On va la transférer à Matane, à Gaspé, à Maria. Je ne suis pas sûr que ça lui tente la madame. (Sainte-Anne-des-Monts)

Aux Îles-de-la-Madeleine, le contexte est très particulier du fait qu'il s'agit d'un milieu insulaire. L'avion ou le bateau sont les deux seules manières de sortir des Îles. Le fait qu'il n'y ait pas d'autre ressource d'hébergement à proximité est problématique. Comme le souligne cette participante, ailleurs dans la province il est relativement facile de se déplacer d'une région à une autre pour bénéficier des services, ce qui n'est absolument pas possible aux Îles-de-la-Madeleine.

Puis c'est pas « on prend la voiture et on s'en va ». Ici c'est le bateau ou l'avion. Il n'y a pas de place proche comme d'autres maisons d'hébergement. Tu viens de la Gaspésie, bien tu vas aller passer un trois mois chez Blanche Goulet à Gaspé, tu vas t'en aller à l'Accalmie, au centre Émilie Gamelin à Chandler tu vas passer un autre trois mois et tu vas aller à Matapédia à l'autre. Tu vas faire neuf mois dans ta vie sur

douze puis peut-être que tu vas faire tes douze. Mais, ici, tu ne peux pas te promener. (Îles-de-la-Madeleine)

Lorsqu'une personne a besoin d'hébergement, mais que les centres sont tous complets, il n'y a pas d'autre alternative mis à part celle de quitter. Or, il est très difficile de sortir des Îles, et ce, surtout l'été. Deux principales raisons ont été nommées. D'une part, les coûts reliés à l'achat de billets d'avion ou de bateau sont élevés et donc inaccessibles pour les gens ayant un faible revenu. D'autre part, durant la période estivale, les places sont généralement comblées plusieurs mois à l'avance. Selon les participantes rencontrées aux Îles-de-la-Madeleine, l'été, il est simplement impossible de rentrer ou de sortir des Îles.

P: Et je vais te dire une affaire, même si tu as un petit peu d'argent, même si tu es dans la classe moyenne, pour sortir des Îles ça coûte la peau des fesses et tu ne peux même pas sortir comme tu le veux. I: Ah! Bien ouais c'est ça le bateau et l'avion c'est cher! P: C'est qu'il n'y a pas de place! Si tu n'as pas fait de réservation, t'es faite! [...] Regarde, maintenant essaie pas pour le mois d'août. Tu ne peux pas rentrer, tu ne peux pas sortir. (Îles-de-la-Madeleine)

En somme, non seulement les ressources sont limitées dans la région, mais en plus l'accès peut s'avérer complexe en raison des grandes distances à parcourir.

#### **4.2.4.4 Un système de transport en commun précaire**

Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine il est primordial, selon les participantes rencontrées, d'avoir une voiture. Les vastes territoires et les grandes distances à parcourir, qui sont typiques des milieux ruraux, font en sorte que les gens ont besoin d'une voiture pour se déplacer. Ce n'est pas tout le monde cependant qui a les

moyens financiers de se procurer un permis de conduire et une voiture, et le système de transport en commun est, à bien des endroits, très limité.

Comme tu dis, la distance en région comparativement à la ville, les transports en communs sont limités ici, il y en a un petit peu mais... (New-Richmond)

Dans la plupart des milieux nommés par les participantes, le système de transport en commun semble caractérisé par un seul aller-retour par jour; le départ étant tôt le matin et le retour en fin de journée.

Puis, les autobus ici c'est le matin et le soir, tu ne peux pas dire, le midi je vais traverser. (Gaspé)

Ce n'est pas comme en ville, tu n'as pas un système d'autobus qui arrête, qui passe et qui revient. [...] Oui on a un transport en commun, mais il faut que tu partes à neuf heures le matin et tu ne peux que revenir comme à quatre ou cinq heures le soir. C'est pas intéressant! (Îles-de-la-Madeleine)

Je veux dire, on n'a pas de transport en commun. On a le REGIM, mais il passe [pas souvent]... (Chandler)

Pour plusieurs personnes, l'absence d'un système de transport en commun adéquat complexifie considérablement l'accès aux services et ressources dont elles auraient besoin.

Ce n'est pas à la porte. [...] Ce n'est pas à côté [les ressources]. Et souvent ces dames-là, elles n'ont pas les sous pour se payer les billets d'autobus, quand il y a un autobus bien sûr. (Sainte-Anne-des-Monts)

Mais, le fait d'être éloigné aussi des services faits, quand tu restes dans des petits villages... tantôt tu parlais de socioéconomique? C'était ça la question? Bien, c'est ça, le côté de rester éloigné, tu t'isoles, tu n'as pas accès souvent... ces femmes-là n'ont pas accès à des voitures, il faut que tu demandes pour avoir des transports, on en a un peu, mais pas... (Gaspé)

Afin de pallier à cela, certaines maisons d'hébergement, entre autres, sont amenées à développer des services de navette, à leurs frais, servant à aller chercher les personnes qui nécessitent un hébergement dans leurs ressources.

Pour une femme sur les plateaux à l'Assomption, se rendre à la maison d'hébergement à Maria c'est comme deux heures de routes. [...] On a des services pour aller les chercher quand elles ont besoins. Comme tu dis, la distance en région comparativement à la ville, les transports en communs sont limités ici, il y en a un petit peu mais... (New-Richmond)

Par ailleurs, selon certaines intervenantes, l'absence d'un système de transport en commun adéquat nuit à l'insertion sur le marché de l'emploi pour les personnes étant dans une situation précaire. Les gens entrent en effet rapidement dans un cercle vicieux où, d'un côté, ils n'ont pas les moyens financiers de se procurer un logement dans les plus grandes villes parce que les loyers y sont plus chers mais, de l'autre, ils ont de la difficulté à s'insérer sur le marché du travail parce qu'il n'a pas de transport adéquat qui fait le pont avec les villages en périphérie.

Quand [...] tu n'as pas les moyens de te payer un loyer au centre des Îles-de-la-Madeleine à Cap-aux-Meules, que ton loyer est à l'autre bout de l'île, mais que tu n'as pas de transport, parce que tu n'as pas assez d'argent pour te payer un transport, bien là comment veux-tu te ramener sur le marché du travail? C'est comme un cercle vicieux. (New-Richmond)

D'ailleurs, même pour celles qui doivent utiliser leur voiture, parce qu'il n'y a pas d'autobus, devoir faire à tous les jours plusieurs dizaines de kilomètres pour aller travailler au salaire minimum, ce n'est pas accessible considérant les frais liés à l'essence et à l'entretien du véhicule.

Puis t'sais les distances. Aller travailler, t'sais la femme de Gascons qui va travailler à l'usine à Sainte-Thérèse, elle se tape pas mal de route par jour pour un salaire [...] minimum. C'est cinquante kilomètres (un total de 100 kilomètres aller-retour). (Chandler)

Pour cette participante, l'itinérance est intimement liée à la capacité d'une personne de s'insérer sur le marché de l'emploi. Or, le système de transport en commun ne favorise pas l'intégration des populations vulnérables et isolées.

C'est l'autre bout, l'autre bout de la violence et de l'itinérance, c'est la difficulté à se ramener sur le marché du travail. Alors, tout ça, ça va ensemble. (New-Richmond)

#### **4.2.5 Les régions, des petits milieux où tout le monde se connaît**

Les régions rurales sont caractérisées par de grands territoires, des petites communautés éloignées les unes des autres et une faible taille démographique. En leur sein, tout le monde se connaît et tout se sait. Cette proximité entre les habitantes et les habitants a été nommée par quelques participantes comme étant très souvent contraignante, et surtout pour les personnes vulnérables. Selon elles, il s'agit d'un contexte particulier qui peut favoriser, d'une part, la discrimination et, d'autre part, une certaine culture du silence.

##### **4.2.5.1 Un contexte régional qui peut favoriser la discrimination**

Les participantes ont parlé de cette proximité comme étant à l'origine de plusieurs formes de discrimination, notamment au moment de se trouver un logement. Les locateurs, comme tous autres membres de la communauté, sont au courant de la vie personnelle des gens. Selon elles, cette situation facilite le rejet des candidatures d'un certain profil de personne. Quelques intervenantes soutiennent que les femmes qui ont rencontrées

diverses difficultés par le passé, qui sont reconnues comme étant de « mauvaises payeuses » ou qui ont déjà été évincées d'un logement, éprouvent beaucoup de difficultés à se (re)loger. La réputation, le « nom », se fait et circule en effet très rapidement.

Et puis, il y en a aussi qui sont reconnues comme mauvaises payeuses. Ça bien, ça vient de les tuer. [...] Tout le monde se connaît, tout se sait. (Îles-de-la-Madeleine)

Ils vont essayer pleins de places, mais leur nom va être fait alors, ils vont essayer pleins de logements, mais ils vont s'être fait jetés dehors de pleins de logements, là leurs noms sont faites. [...] mais ça prend des places quand même pour ces gens-là. Où est-ce que tu veux qu'ils aillent après que tout leur nom soit fait? (Gaspé)

Dans certains milieux, les gens sont reconnus par leur nom de famille. Certains d'entre eux, toutefois, ont une mauvaise réputation. Il peut être difficile pour celles et ceux qui portent un tel nom de famille de se trouver un loyer. Une participante qui accompagne régulièrement des femmes dans la recherche de logement affirme que la porte se ferme très rapidement, par bien des locateurs, à la simple connaissance du nom.

Puis, comme je le disais tantôt, souvent elles ont de la difficulté parce qu'il y a des noms connus ici. On est dans le palais de justice, je les entends. Moi je ne viens pas d'ici en plus, mais je suis capable de te dire tel nom et tel nom bien... Je sais que si j'appelle pour aider une femme (dans la recherche de logement), ou je vais voir le propriétaire, il va me fermer la ligne au nez. Mais, tu peux être dix dans une famille et ça ne veut pas dire que les dix sont comme ça. Mais, à cause du nom de famille bien... (Sainte-Anne-des-Monts)

La réputation qui précède certaines personnes ou certaines familles, qu'elle soit vraie ou fausse, actuelle ou passée, est d'ailleurs difficile à déconstruire à travers le temps.

C'est un petit milieu aussi alors, tout le monde se connaît et des fois aussi tu as une réputation qui te précède, vraie ou pas vraie. Alors, il faut que tu défasses ces mythes-là [...]. (Gaspé)

Des participantes ont également associé cette discrimination à un manque de possibilité pour les femmes d'entreprendre un « nouveau départ » suite à une épreuve personnelle plus difficile où elles ont, par exemple, rencontré différentes problématiques ou eu des retards de paiement.

Et le fait que, aussi comme tu disais tantôt, tout le monde se connaît. Bien là, si à moment donné tu as eu un loyer et ça ne s'est pas bien passé ou il est arrivé quelque chose ou que tu n'as pas payé, bien là c'est fini. Tout le monde le sait et tu n'en auras plus de loyer. (Îles-de-la-Madeleine)

#### **4.2.5.2 Quand la proximité contribue une culture du silence**

Il apparaît que la proximité entre les gens, caractéristique des petits milieux, contribue également à une certaine culture du silence. Les participantes soulèvent que dénoncer anonymement est chose impossible. Si les participantes soutiennent que les femmes évitent bien des dénonciations, notamment de violences sexuelles et d'exploitation, à la Régie du logement ou aux Normes du travail, par crainte du jugement, elles s'abstiennent d'abord et avant tout parce que les répercussions et les conséquences d'une telle démarche sont importantes. Comme il l'a été mentionné précédemment, il est difficile à certains endroits de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine d'avoir un logement douze mois par année. Beaucoup de personnes et de familles sont expulsées de leur logement durant la période estivale par leurs locateurs, ces derniers voulant les louer aux touristes à des coûts hebdomadaires nettement plus élevés. Une participante soulève que bien que cela ne soit pas légal, les femmes, et les gens en général, se retrouvent dans

une situation où ils ne peuvent pas vraiment porter plainte à la Régie du logement parce que tout le monde finirait par le savoir, dont l'ensemble des locateurs de la région. Ils éprouveraient, ensuite, beaucoup de difficulté à se retrouver un loyer. La population doit donc, d'une certaine façon, accepter ces conditions pour s'assurer un logement au moins huit à dix mois par année.

La Régie du logement sait très bien ce qui se passe aux Îles-de-la-Madeleine, même qu'ils disent que c'est problématique aux Îles. C'est problématique, mais si toi tu es en logement et que tu fais une plainte parce que tu as été sorti l'été, tu te retrouveras plus de loyer. Ne vas plus ailleurs, personne ne va te louer car ça se sait. (Îles-de-la-Madeleine)

La situation est similaire lorsqu'il est question des plaintes aux normes du travail en cas d'exploitation ou d'abus par l'employeur. Là encore, les femmes évitent de dénoncer et endurent des conditions de travail parfois inacceptables afin de s'assurer un emploi l'année suivante. Cette participante affirme que, pour la personne qui porte plainte, il est pratiquement impossible de se faire réengager par la suite, et ce, à quelconques endroits que ce soit dans la région, dû au fait que les potins circulent très rapidement dans les petits milieux.

Écoute, les femmes n'appelleront jamais aux Normes du travail pour dénoncer ce qu'elles vivent, mais c'est épouvantable. Travailler du sept sur sept, des quatorze ou quinze heures par jours. Bien, elles ne peuvent pas rien dire parce que l'année prochaine elles n'auront plus de job et il n'y a pas personne qui va vouloir les engager sans savoir qu'elles ont appelé aux Normes du travail. (Îles-de-la-Madeleine)

## **4.3 LES EXPÉRIENCES D'INSTABILITÉ ET DE PRÉCARITÉ**

### **RÉSIDENTIELLE DES FEMMES**

Les différentes manifestations de l'itinérance chez les femmes dans la région font l'objet de cette troisième partie du chapitre. Plus précisément, il fait état de l'expérience de la rue vécue par certaines femmes, des stratégies qu'elles développent pour se loger, ainsi que des stratégies mises de l'avant pour maintenir leurs logements.

#### **4.3.1 L'expérience de la rue**

Les visions stéréotypées dans l'imaginaire collectif, d'un côté, de l'itinérance, qui est généralement représentée par un homme dans la rue et, de l'autre, des régions rurales, qui souvent sont associées aux espaces idylliques, contribuent à répandre l'idée selon laquelle l'itinérance de rue n'est pas un phénomène manifeste dans les milieux ruraux.

Et puis, la définition d'itinérance n'est pas la même comme ce qu'on voit en ville, dans nos milieux. On ne verra pas des femmes nécessairement dans le chemin, dans la rue, à se promener et qu'elle n'ait pas d'hébergement. (Îles-de-la-Madeleine)

Il est clair que la proportion n'est probablement pas la même que dans les grands centres urbains comme Montréal et Québec. Mais en regard des propos des participantes, l'itinérance dans la région il y en a « de la cachée et de la visible » (Chandler). Autant dans leur vie personnelle que professionnelle, des participantes ont été témoins de femmes qui dormaient sur les plages, sur les bancs de parcs, dans les entrées d'immeubles à logement et à près des bâtiments commerciaux.

L'été il y a des femmes, et peut-être des hommes, qui couchent sur les plages parce qu'ils n'ont pas de place. Dans des entrées de bloc il y en a. [...] Et dans les grands conteneurs à la pharmacie. (Chandler)

Et puis l'an passé sur la grave on en a vu des personnes qui couchaient dehors. [...] mais moi je vais sur la grave à tous les jours et j'ai 33 ans et je n'ai jamais vu ça. (Îles-de-la-Madeleine)

P: Donc, ce n'est pas rare, quand il y avait un IGA à côté ce n'était pas rare qu'il y avait des gens près de l'épicerie qui étaient en situation d'itinérance. [...] Il y a des femmes qui couchent sur les bancs de parc. (Sainte-Anne-des-Monts)

Les chalets « défoncés » et les cabanes de pêcheurs sont également des lieux où les gens se réfugient lorsqu'ils n'ont pas d'endroit où dormir.

Bien on a commencé parce que moi, j'ai reçu du monde qui couchait dans une cabane de pêcheurs près du quai et les policiers me l'ont amené. Mais, tu regardes ça et elle n'est pas acceptée non plus l'itinérance. (Îles-de-la-Madeleine)

I: Puis, vous disiez tantôt que vous êtes quasiment, dans vos maisons, à pleine capacité. Quand il y a des refus, est-ce que vous savez qu'est-ce que ces gens-là font? P : L'été il y en a qui couchent à la belle étoile. [...] Il y a beaucoup de chalets de défoncés. [...] Des petites tentes dans le bois. (Chandler)

Les intervenantes rencontrées qui travaillent dans des ressources d'hébergement soulignent que les terrains extérieurs de ces organismes sont souvent des lieux de prédilection pour les personnes qui n'ont pas de toit.

En arrière du centre ici, tu regarderas quand tu vas sortir tantôt, on a un gazebo sur la petite montagne ici. Bien ça c'est plein l'été. Il y a du monde qui couche là. [...] Je ne sais pas combien de fois je l'ai fait réparer (rire). (Chandler)

Ici, on en a qui viennent coucher le long de nos cabanons au centre Louise-Amélie. (Sainte-Anne-des-Monts)

Nous autres on en a trouvés dans nos poubelles. Du monde qui vont coucher près des poubelles. (Chandler)

### **4.3.2 Les stratégies développées pour se loger**

Avant de se retrouver à la rue, au sens propre du terme, les femmes recourent généralement à différentes stratégies pour se loger. Cette partie fait état de celles qui, selon les participantes consultées, sont les plus déployées par les usagères de leurs ressources.

#### **4.3.2.1 Demeurer temporairement chez des proches**

Le recours au réseau social pour se loger est sans doute la stratégie la plus employée par les femmes en situation d'itinérance. Le plus souvent, elles vont se tourner vers les membres de la famille proche et élargie, ainsi que vers les ami.e.s.

I: Et puis, les femmes font quoi dans ce temps-là, l'été quand il n'y a plus de place? P: Bien moi je pense, qu'elles vont surement dans les familles. [...] La parenté, la famille, les amis ou les enfants si elles ont des enfants. (Îles-de-la-Madeleine)

C'est sûr qu'on ne les met pas dehors non plus en février quand elles ont fait leurs trois mois. Mais souvent elles ont des plans B, c'est chez une amie ou... (New-Richmond)

Elles vont alterner entre quelques nuits chez une personne et quelques nuits chez une autre personne. Comme le témoigne l'un des deux extraits suivants, les femmes peuvent être plusieurs années à se promener d'une place à une autre, parce qu'elles ne parviennent pas à se trouver un logement stable et abordable.

L'itinérance caché comme vous le disiez, elle va se promener chez les ami.e.s, chez les enfants, chez d'autres parents et tout ça. (Chandler)

L'itinérance fait partie de ça! « Bien voyons, elle reste chez son beau-père ou sa belle-mère, elle n'est pas itinérante ». Oui, elle est itinérante, ça fait dix ans qu'elle se promène parce qu'il n'y a pas de loyers abordables. (Chandler)

Par contre, ce que deux participantes constatent c'est que le réseau social des femmes est si souvent sollicité, et ce, pendant de longues périodes de temps, qu'il arrive qu'il soit saturé, c'est-à-dire qu'il ne soit plus en mesure de les accueillir. Elles remarquent que c'est plus particulièrement le cas des femmes qui ont d'autres problématiques, comme la consommation de substances psychoactives et des enjeux sur le plan de la santé mentale.

Et, un peu pour répondre à ta question, nous autres, qu'est-ce qui arrive c'est que souvent quand les femmes ne trouvent rien et qu'elles n'ont pas de place, souvent elles déménagent avec la famille, des amis. Ça, ça arrive. On voit ça quand même assez souvent. Sauf que, ce qui arrive aussi c'est que ces femmes-là souvent elles ont d'autres problématiques et à moment donné la famille elle n'est plus capable. Ils ont souvent pallié à quelque chose et ils les ont prises, ils les ont prises, et ils ne sont plus capable. (Îles-de-la-Madeleine)

C'est souvent que les gens sont seuls, ils n'ont pas de famille ou plus de contact avec la famille ou ils ont brûlé la famille. [...] Déjà, c'est difficile de prévoir un filet de sécurité pour ces personnes-là. (Gaspé)

#### **4.3.2.2 Avoir recours aux ressources d'hébergement**

Les femmes vont également se tourner vers différentes ressources d'hébergement, telles que les maisons pour femmes et enfants victimes de violence et les maisons pour personnes en difficulté. Puisque ces ressources ont pour la plupart une durée d'hébergement limitée, qui varie d'une place à une autre, les femmes sont amenées à se promener d'une ressource à une autre, faisant au final « le tour » des centres

d'hébergement de la région. Certaines femmes se rendent même aussi loin que Rimouski pour être hébergées dans un organisme communautaire.

Puis, le réseau, on a des personnes qui vont se promener d'organisme en organisme dans notre MRC et dans la Gaspésie [...]. Il y a des femmes qui [...] font un tour. Elles gagnent du temps dans le fond. [...] Il y en a qui ont fait deux semaines chez nous et deux semaines à Pointe-à-la-Croix, une semaine à Rimouski. Il y en a qui se rendent jusqu'à Rimouski, au Répît du passant. (Chandler)

On en a vraiment qui se promène parce que tu as Chandler, tu as l'Accalmie, elles font le tour [...]. Puis, nous autres on essaie de leur dire, si tu n'es dans la région... il faut expliquer parce région nous ici [...], c'est dans le coin de Percé. Mais ils disent : « je viens de la Gaspésie », mais ils sont à la Baie-des-Chaleurs et tout. Là, on leur dit, je peux te prendre, mais ça va être à peu près trois jours parce qu'on essaie de privilégier les gens de la place. Mais il n'a pas de place! Il y en a qu'on va garder quand même un peu plus longtemps, mais c'est toute la problématique. (Gaspé)

Les centres d'hébergement subissent fortement les contrecoups du manque de logement dans la région. Malgré les délais d'hébergement limités dans leurs ressources (deux à trois mois de façon générale), les intervenantes sont continuellement amenés à les prolonger puisqu'elles ne trouvent tout simplement pas d'alternative pour (re)loger les personnes utilisatrices de leurs services.

Le facteur est aussi qu'ordinairement dans les maisons d'hébergement, tu as comme un temps limité. Un mois, deux mois ou trois mois, mais là c'est rendu qu'il faudrait que tu fasses du plein temps avec ces personnes-là. Parce que tu ne vois pas de solution. (Îles-de-la-Madeleine)

Et nous, ce que ça nous apporte, c'est de prolonger les hébergements. Comme je te disais tantôt, des trois mois, c'est très rare. On est rendu entre cinq, six, sept et huit mois. (Sainte-Anne-des-Monts)

Selon les intervenantes des Îles-de-la-Madeleine, la situation est particulièrement critique au cours de la saison estivale en raison de la pénurie de logement induite par la venue des

touristes. Elles savent que les personnes qui entrent en hébergement vers les mois d'avril et de mai y restent généralement pour tout l'été. Le phénomène du prolongement des séjours est, pour ainsi dire, exacerbé durant cette période de l'année. Ceux-ci peuvent en effet durer jusqu'à sept mois.

C'est sûr que quand il y a des femmes qui entrent en hébergement à cette période-ci de l'année, avril, mai, on sait qu'elles sont là pour l'été, fin septembre et peut-être même octobre. On n'aura pas le choix de les garder parce que [...] il n'y a rien à louer. (Îles-de-la-Madeleine)

Les ressources d'hébergement sont complètement saturées et à pleine capacité toute l'année durant. Bien souvent même, le taux d'occupation est au-delà de la limite permise.

Dans le fond l'été passé on était quasiment à 300% de notre taux d'occupation et on a dû refuser des femmes et des femmes avec des enfants parce qu'on en avait plus de place. On ne pouvait plus les caser nul part. (Îles-de-la-Madeleine)

Louise-Amélie vous êtes en taux d'occupation de comme 150% quasiment tout le temps. (Sainte-Anne-des-Monts)

Tu as des mois à 215%, ça te sort par les oreilles. (Chandler)

La problématique du logement dans la région est si grande et le phénomène de l'itinérance si alarmant, que la majorité des intervenantes rencontrées qui travaillent dans un milieu d'hébergement soutiennent avoir de besoin de plus de place pour répondre à l'ensemble de la demande.

L'itinérance à Chandler, c'est terrible à l'heure où on se parle. Nous autres, on a bâti en 1989, puis j'aurais besoin de trois fois ce que j'ai. On a 24 lits dans nos deux bâtiments et j'aurais besoin de trois fois ce que j'ai pour répondre à la demande présentement. (Chandler)

Elles soulignent toutefois qu'elles tentent toujours, autant que possible, de s'arranger pour éviter de laisser une personne dans la rue. Elles vont, pour ainsi dire, « créer » et « faire » des places; des places qu'elles n'ont pas en réalité.

C'est parce que même si on a souvent plus de femmes et d'enfants hébergés qu'on a de place permis, on a quand même l'espace pour le faire alors, on s'organise tout le temps pour essayer le plus possible de ne pas refuser personne. (Îles-de-la-Madeleine)

En tout cas, nous on n'a pas cette reproche-là à faire parce qu'on les accommode assez régulièrement. Si on n'a pas de place on les garde dans la bâtisse. S'ils nous arrivent dans la pluie battante ou dans la tempête de neige, on ne les mettra pas dehors nous autre. Alors, on les accommode là-dessus. Quand tout est plein, des fois, on les fait coucher dans l'entrée. Cette année, c'est arrivé à plusieurs reprises qu'il y en a qui ont couchés dans l'entrée (Chandler)

#### **4.3.2.3 S'affilier à un partenaire**

L'affiliation à un partenaire est une stratégie déployée par les femmes, soit pour partager les coûts reliés au loyer (la colocation), soit pour avoir un endroit où demeurer. Dans le premier cas, les intervenantes consultées parlent souvent de « colocation contrainte » puisque, malgré le fait que ce ne soit pas nécessairement ce que les femmes veulent, il s'agit, pour plusieurs, de la seule façon d'être en mesure d'avoir un logement.

Parlons-en des colocs. Ils s'en trouvent des colocs aussi des fois, mais ce n'est pas [...] le meilleur coloc. Il paye le logement oui, mais mis à part ça, c'est souvent des gens qui peut-être consomment, qui vont peut-être abuser de la personne. Au bout du compte, ils ne veulent pas les mettre dehors parce qu'ils payent. Ça les aide à payer. Alors, des fois ils restent là-dedans. (Sainte-Anne-des-Monts)

Dans le deuxième cas, il s'agit de femmes qui rencontrent des hommes, se font des conjoints, afin d'avoir un endroit où demeurer. Le conjoint est ainsi perçu comme un moyen de sortir de l'itinérance.

Puis oui, ce que [prénom d'une participante] ramène c'est vraiment ça qu'on voit. Les femmes qui vont avoir des conjoints, elles vont les laisser, elles vont être ici et des fois elles vont se faire un autre conjoint et retourner dans le même pattern. (Gaspé)

P1: Et là, elles vont aller chez Tim Horton et elles vont rencontrer l'amour de leur vie. P2: Bien sûr, c'est chez Tim Horton qu'on trouve ça (rire). P1: Alors, c'est ça. Elles vont s'en aller et elles vont nous dire : « je vais juste aller essayer ». [...] I: Ah, wow. Ok. Alors, des fois se trouver un partenaire est aussi une stratégie pour avoir un logement d'une certaine façon? P1: Bien oui. (Sainte-Anne-des-Monts)

Dans ce deuxième cas, certaines participantes constatent une tendance assez alarmante selon laquelle des hommes rencontrent et fréquentent des femmes, et finissent très rapidement par leur proposer de les héberger sans frais. Celles-ci, n'ayant pas de lieu où rester, acceptent. Selon les observations des intervenantes sur le terrain, il arrive inévitablement le moment où on demande à ces femmes des services sexuels en échange de l'hébergement. Il s'agit, en fait, d'un stratagème mis de l'avant par ces hommes pour recruter des femmes à la prostitution.

Dans la pratique, ce que je vois, c'est les femmes qui se réorganisent très vite et qui arrive en disant, un tel m'héberge et je ne vais rien payer. C'est utopique parce que lui, qu'est-ce que tu vas lui donner en retour? : « il m'a dit que je ne devais rien, rien, rien, il ne me charge pas de loyer, il ne me charge pas de bouffe, rien ». Mais, on sait très bien que tôt ou tard ce sont des services sexuels et ces femmes-là se font abuser. C'est notre portrait de notre réalité nous ici, l'itinérance voilée qu'on dit. (Gaspé)

Puis, ces femmes-là nous parlent de ces hommes-là et : « ah, il est fin », « on mange bien ». Ça, c'est les petits tours. Les petits cafés qu'elles vont prendre là, ça va bien. Mais, à moment donné ce n'est plus juste ça. Ça

devient des travailleuses du sexe, carrément et contre leur gré. (Sainte-Anne-des-Monts)

Ce que les participantes remarquent, c'est qu'il ne s'agit pas de quelques cas isolés. Elles voient régulièrement cette tendance parmi les femmes qui fréquentent leurs ressources. Selon elles, dans la région, il a un réseau de recrutement pour la prostitution.

À Sainte-Anne-des-Monts, nous on a « spotté » trois endroits comme ça. Où les femmes s'en vont rester chez ces hommes-là, où elles sont abusées sexuellement. (Sainte-Anne-des-Monts)

Les femmes qui ont une situation financière précaire sont nettement plus vulnérables face à cela. Elles sont également portées à « tolérer » beaucoup plus facilement les rapports inégalitaires et les violences sexuelles contre un hébergement. Pour certaines d'entre-elles d'ailleurs, il n'est pas nécessairement question d'abus.

Puis, ces femmes ne veulent pas porter plainte parce que bon, il est gentil en réalité. [...] Pour elles ce n'est pas nécessairement de l'abus. Elles mangent bien, elles dorment bien. (Sainte-Anne-des-Monts)

Les intervenantes rencontrées affirment entendre fréquemment la phrase « au moins j'ai un toit sur la tête » (Sainte-Anne-des-Monts) par les femmes usagères des services.

Et il y a toute la portion des femmes qui s'en vont rester chez des hommes pour avoir un toit sur la tête, où elles sont abusées sexuellement par cette personne-là. Abusées sexuellement par les amis de cet homme-là. Elles sont droguées c'est ça, elles deviennent des travailleuses du sexe vraiment contre leur gré. Mais, entre ça et être dans la rue. (Sainte-Anne-des-Monts)

En ce moment, il y a des gens qui crèvent de faim, qui n'ont pas de logements et qui se font abuser sexuellement parce que c'est la seule place qu'ils peuvent aller. À un moment donné, il faut faire quelque chose. (Sainte-Anne-des-Monts)

Les propos des participantes font état de situations où les femmes ont cohabité avec des agresseurs et expérimenté différentes formes de violence dans le logement. Les violences sexuelles semblent donc directement liées aux options résidentielles restreintes qui s'offrent aux femmes en situation de pauvreté.

#### **4.3.2.4 Accepter un abri en échange de services**

Pour certaines femmes qui n'ont pas de logement et qui sont dans une situation financière précaire, une des façons d'être hébergées est d'offrir des services contre un lieu où dormir. Des intervenantes observent, depuis quelques temps, que de plus en plus de femmes sont aidantes « naturelles » pour un proche afin d'avoir un toit. Elles vont, par exemple, aller vivre chez leurs parents ou beaux-parents pour s'en occuper et en prendre soin ou, encore, aller demeurer chez leurs enfants pour donner un coup de main.

Elle va s'occuper des beaux-parents. On voit ça depuis une secousse.  
(Sainte-Anne-des-Monts)

Il y a des parents qui vont vivre chez leurs enfants pour les aider. Bon, ta fille vient d'accoucher, moi j'en connais, j'en connais, j'en connais. Je veux dire, peu importe la raison, ils vont aller rester chez leurs enfants [...]. (Chandler)

Certaines femmes se tournent aussi vers la prostitution afin d'avoir un endroit où dormir. Les participantes consultées mentionnent en effet que les services sexuels assurent aux femmes un hébergement quelques nuits par semaine. Il semble par ailleurs, selon leurs propos, que ces échanges se font essentiellement avec la clientèle touristique masculine.

P: Il y a un petit peu plus de prostitution l'été. I: Comment vous expliquez ça? P: Le tourisme. C'est payant. [...] Aller dormir dans un motel une couple de soirs par semaine, c'est intéressant. Prendre une douche chaude.

[...] Se faire payer un repas. Une petite tournée à Gaspé dans le Winnebago de monsieur. Bien c'est ça. (Sainte-Anne-des-Monts)

Il y a une nouvelle prostitution aussi. On est allé à Gaspé l'an passé et à Chandler aussi. [...] Depuis quelques années, il y en a quelques-unes des marinas. Il y a de la prostitution dans les marinas et c'est effrayant comment ça pogne. Tout le monde a des cellulaires, ils ont des systèmes de radios, ils ont des organisations dans la ville où ils arrêtent. Puis, je parle des gens qui arrivent avec leur voilier. Ils ont déjà des codes de personnes à appeler. C'est souvent des hommes qui ont des bateaux et c'est souvent des femmes qui font la prostitution puis, les femmes vont les retrouver à leur voilier. Une journée, deux journées, cinq jours comme ils veulent. Ils les achètent. (Chandler)

#### **4.3.2.5 Migrer vers les municipalités environnantes**

Plusieurs participantes rencontrées ont souligné que, dans les municipalités en périphérie des villes ressources, où sont centralisées les services, les prix des logements sont généralement plus faible et plus abordable. Une intervenante en particulier a parlé du phénomène de mobilité et de migration des femmes vers ces municipalités environnantes comme stratégie pour se loger. Elle souligne que certaines changent en effet de milieu en raison des meilleures opportunités en terme de logement dans les villages voisins.

I: Puis, les femmes qui quittent vos ressources, si elles ne se trouvent pas de logement parce qu'il n'y en a pas ou ça coûte trop cher, c'est où qu'elles vont? Qu'est-ce qu'elles font, en fait? P: Moi, de ce que je vois, il y en a qui vont aller essayer de voir pour rester dans des villages un petit peu plus loin, comme la Rivière-au-Renard et tout. C'est moins cher. (Gaspé)

#### **4.3.3 Les stratégies déployées pour maintenir son logement**

Pour conserver leurs logements, les intervenantes ont nommé deux stratégies mises de l'avant par les femmes afin d'être en mesure de payer leurs loyers. Elles ont évoqué la prostitution de subsistance et les coupures dans certaines dépenses essentielles.

#### **4.3.3.1 Pratiquer la prostitution de subsistance**

Les intervenantes consultées dévoilent la prostitution de fin de mois comme étant une réalité vécue par plusieurs femmes et qui est intimement liée à leur situation résidentielle. Elle est présentée comme étant une stratégie de survie afin d'être en mesure de répondre aux besoins de base, comme se loger et se nourrir.

Bien au niveau du logement, il y a beaucoup de femmes qui m'ont dit : « si je n'arrive pas à la fin du mois, j'ai des relations sexuelles avec mon propriétaire et il me laisse avoir le mois. Mais, le mois prochain c'est à recommencer si je n'ai pas d'argent ». C'est ça, c'est une roue qui tourne tout le temps. (Chandler)

Moi aussi je me laisserais tapocher pour 50\$ si je n'avais rien à manger. [...] c'est sûr que je ferais un 50\$ vite le jeudi ou le vendredi. On va aller chercher un sac d'épicerie pour la fin de semaine. (Chandler)

Mais, ici c'est caché (la prostitution). Pourquoi? Parce que la plupart du temps ce n'est pas pour l'argent ou la consommation, c'est pour survivre. (Sainte-Anne-des-Monts)

#### **4.3.3.2 Couper dans certaines dépenses essentielles**

Bien que manger et chauffer son logement réfèrent à des besoins essentiels, certaines femmes n'ont d'autres choix, afin d'arriver dans le budget à la fin du mois, que de couper dans ces dépenses. Une participante explique qu'une femme lui a raconté que ses enfants ont grandi avec des œufs et des patates dans leurs assiettes parce qu'elle n'avait pas les moyens de leur offrir autres choses.

Il y a une femme qui m'a raconté [...] qu'elle avait élevé ces quatre enfants sur les œufs et les patates, sept jours par semaine. Elle a dit: « comment est-ce que tu penses que je pouvais m'en sortir à part des œufs et des patates? ». (Chandler)

Des femmes se tournent également vers des loyers qui ne sont ni chauffés ni éclairés parce qu'ils sont moins dispendieux, et n'ayant pas les moyens de payer l'hydroélectricité, elles s'arrangent pour chauffer leur logement par elles-mêmes.

Ça pousse les dames à aller dans un appartement où [...] justement ce n'est pas chauffé éclairer. Mais, bon: « je vais chauffer mon poêle pour chauffer ma cuisine au minimum il va faire chaud ». Alors, elles se trouvent des moyens pour le faire, mais ici il fait moins trente l'hiver, avec le vent il fait froid. (Sainte-Anne-des-Monts)

Pour certaines, il est primordial de s'assurer d'avoir un toit et donc, d'être à jour dans les paiements du loyer avant tout. Les factures d'électricité sont ainsi laissées de côté.

P: Elle est en retard dans son Hydro-Québec, mais toujours à jour dans son loyer. Tu comprends? C'est moins grave [...]. I: Alors, elle, elle priorise vraiment de payer son loyer pour être sûr d'avoir un logement et le reste ça prend le bord. P: Oui, exactement. [...] On peut s'en trouver des stratégies pour survivre. [...] elle se trouve un poêle au propane et elle chauffe avec ça [...]. Ce n'est pas fait ça, mais tu trouves une stratégie, tu le fais et au moins, il fait chaud. (Sainte-Anne-des-Monts)

#### **4.3.4 L'expérience du non-choix : demeurer ou retourner dans un milieu nocif ?**

Selon les participantes rencontrées, la situation du marché locatif dans la région a un impact considérable sur les femmes, mais en particulier sur celles qui vivent dans un milieu abusif et non-sécuritaire. Parmi celles qui fréquentent les ressources d'aide, beaucoup sont en effet prêtes à s'en sortir et à quitter.

Puis, je pense que s'il y avait des logements accessibles et abordables, je veux dire, il y a beaucoup de femmes qui vivent dans des situations de violence qui pourraient s'en sortir. Et qui veulent. [...] Mais, là elles ne peuvent pas parce que, écoute, je vais sortir de la maison et je vais aller où? Alors, c'est vraiment ça. (Îles-de-la-Madeleine)

Cependant, les femmes rencontrent bien des barrières dans leurs démarches pour mettre fin à la violence. L'inaccessibilité et l'inabordabilité des logements font en sorte qu'elles éprouvent de la difficulté à former leur domiciliation de façon autonome. Cette situation engendre une tolérance accrue des femmes aux violences dont elles sont victimes. En effet, pour elles, quitter un tel contexte les positionne presque systématiquement dans une situation résidentielle précaire et instable. Elles sont donc portées à endurer afin de s'assurer un toit.

Et puis moi je pense qu'il y a des femmes aussi qui ne voudront pas sortir de cette relation de violence parce que [...] elles se retrouvent dans la merde : « je vais aller rester où? Je me retrouve dans la rue ». Elles vont endurer, elles vont endurer, elles vont endurer. (Îles-de-la-Madeleine)

Et c'est triste parce que les femmes font un « choix » de dire « je vais acheter la paix, je vais encaisser ». [...] Si tu as un chèque de 669 dollars par mois, même prendre une chambre ce n'est pas possible. (Gaspé)

Si elle se paye un logement, mais qu'elle ne peut pas manger, ça vient jouer dans le fait de « est-ce que j'essaie d'endurer ou trouver des façons de vivre avec ça, mais que j'ai un toit sur la tête et quelque chose dans le frigidaire ». Alors, oui ça a une influence, c'est sûr. On va avoir les besoins de base à combler sinon bien... Puis, surtout quand tu as des enfants. Si tu sais que tu vas quitter, que tu vas avoir un logement, mais peut-être que tu ne pourras pas leur donner à manger. Cela a une influence sur tout. (New-Richmond)

Pour celles qui quittent, le manque d'alternatives en termes de logement provoque parfois un retour auprès d'un conjoint violent ou dans le milieu de vie nocif et non-sécuritaire.

Ce que ça fait c'est que ça facilite vraiment le retour. Elles retournent dans leur milieu, elles retournent avec leur ancien copain. Avec leur ancien conjoint ou bien à leur ancienne place où elles étaient et où elles vivaient une situation qui était vraiment toxique ou vraiment pas bonne pour eux autres. (Îles-de-la-Madeleine)

Bien si le logement n'est vraiment pas accessible ou parce qu'il n'y en a pas ou financièrement, bien c'est sûr que la femme [...] va avoir le réflexe de retourner avec le conjoint parce que sinon, comment elle va survivre? (New-Richmond)

Cette intervenante soutient que tant que le problème de logement ne sera pas réglé, les femmes vont demeurer dans un contexte d'abus et de violence.

Il va falloir que tu parles automatiquement de loyer, de logement. Parce que ce qui est le problème, c'est le logement. Tant et aussi longtemps qu'on n'aura pas réglé le problème de logement, moi je te jure qu'il y a des femmes [qui vivent la violence conjugale ou familiale] qui vont rester chez eux. (Îles-de-la-Madeleine)

## **CHAPITRE 5 : DISCUSSION**

À partir des résultats de ce mémoire, il semble justifié de soumettre les informations qui en sont issues au filtre de notre subjectivité. Cette discussion a pour but de mettre en évidence notre compréhension de la situation en ce qui a trait à l'influence du contexte socioéconomique de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine sur les trajectoires de logement des femmes. Nous proposons ici de mettre en relation les résultats de cette recherche avec divers documents couvrant, d'une manière ou d'une autre, les grands thèmes. Ce dernier chapitre est divisé en deux sections. La première aborde différents contextes qui vulnérabilisent les femmes à l'itinérance et la seconde élabore sur la manière dont le contexte socioéconomique influence les trajectoires de logement des femmes.

### **5.1 CONTEXTES QUI VULNÉRABILISENT LES FEMMES À L'ITINÉRANCE**

L'itinérance est généralement expliquée par une multiplicité de facteurs structurels qui interagissent et s'influencent (Laberge et Roy, 2001). Certains d'entre eux, qui font d'ailleurs l'objet d'un consensus parmi la communauté de chercheur.e.s (crise du logement, changement dans le marché de l'emploi, réformes dans les politiques sociales), sont responsables du processus d'appauvrissement des populations et de la précarisation domiciliaire (Laberge et Roy, 2001). L'analyse des résultats de la présente recherche a permis de dégager trois principaux éléments de vulnérabilité à l'itinérance dans la région administrative de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, soit le marché locatif précaire, l'offre de ressources psychosociales limitée et la précarité économique des femmes induite notamment par le manque d'opportunité en termes d'emploi et d'éducation.

### **5.1.1 Un marché locatif précaire**

Les résultats présentés au chapitre précédent démontrent, à l’instar d’autres études faites sur le sujet, que l’accès difficile au parc de logement est l’un des problème critique affectant la dynamique d’itinérance observée dans les milieux ruraux et éloignés (Beer et collab., 2003; Carle et Bélanger-Dion, 2007; Grenier et collab., 2015; Pakzad et collab., 2015; Schiff et collab., 2016). En raison de la pénurie de logement dans la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, les prix des loyers sont élevés et le parc locatif est en mauvais état. Dans un contexte de rareté, les locateurs craignent en effet moins de voir leurs logements rester vacants, ce qui explique la hausse des prix et la négligence dans l’entretien. Cette situation a toutefois des implications importantes pour les gens qui y demeurent. Les résultats montrent que plusieurs personnes naviguent constamment entre la stabilité et l’instabilité résidentielle, c’est-à-dire entre un logement trop dispendieux, un logement inadéquat en terme de qualité, ainsi que des allers et retours entre des séjours chez l’entourage et dans les ressources d’hébergement, constamment en quête d’un endroit meilleur. Le manque d’alternatives et de portes de sortie amène également certaines personnes à se retrouver à la rue.

Un des problèmes importants en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine dans la distribution des logements ruraux abordables est, comme le constate également Fitchen (1992), « son manque de corrélation spatiale avec les possibilités d’emploi » (p.182, traduction libre). Les appartements bon marché sont en effet généralement disponibles dans les endroits et secteurs « avec des économies faibles où les possibilités d’emploi sont marginales » (Fitchen, 1992, p.183, traduction libre). Par conséquent, les gens aux revenus modestes

qui s'insèrent dans un milieu parce que les logements y sont abordables peuvent rapidement se buter des difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi. Ils entrent donc dans un cercle vicieux où d'un côté, ils doivent s'éloigner des villes centres pour avoir un logement à un prix raisonnable mais où, de l'autre, n'ayant pas d'emploi, ils éprouvent des difficultés à se payer un transport pour aller travailler à des kilomètres de leur résidence.

Les résultats montrent que le tourisme dans la région est une cause importante de l'avènement de situations d'itinérance dans la région, et ce, surtout aux Îles-de-la-Madeleine. Cloke et collab. (2007) observent d'ailleurs, à ce sujet, que « le sans-abrisme dans les zones rurales se situe souvent dans un contexte problématique du marché du logement [...], où le secteur locatif offre peu de locations à l'année en raison [...] de la location de vacances » (p.387, traduction libre). L'augmentation du nombre de locations à court terme durant la saison estivale occasionne une hausse du prix des logements durant cette période, qu'un grand nombre de personnes n'est pas en mesure d'en assumer les coûts. Les locataires, à la merci des changements soudain sur le marché locatif local, se retrouvent donc à risque de basculer vers l'instabilité et la précarité résidentielle durant la période estivale.

### **5.1.2 Une offre de services limitée**

Les résultats de cette recherche, tout comme plusieurs autres études faites sur le sujet, ont démontré qu'il y a un manque important de ressources en lien avec l'itinérance dans les régions rurales ou « éloignées » (Bourque et collab., 2019; Cloke et collab., 2007; Cloke et collab., 2001; Fournier et collab., 2013; Pakzad et collab., 2015) : manque de

ressources d'urgence en itinérance, assistances inadéquates au logement, etc. Or, ces ressources se présentent comme étant une aide considérable pour celles et ceux qui sont prêts à effectuer la transition en dehors de l'itinérance. Elles sont également une aide essentielle pour la survie dans la rue (Roy et Grimard, 2015). Ce manque d'alternatives sur le plan des services publics amène plusieurs femmes à se tourner beaucoup plus rapidement vers des milieux de vie non sécuritaires ou insalubres (Gaucher et collab., 2019), ou à être relocaliser pour bénéficier des services qui sont plus complets dans les régions urbaines et semi-urbaines (Bourque et collab., 2019; Fournier et collab., 2013; Forchuk et collab., 2010; Christensen, 2012). Les propos des intervenantes rencontrées révèlent toutefois que les femmes ont souvent un sentiment d'appartenance fort à leur milieu et que plusieurs ne désirent pas être déracinées.

Les résultats de l'étude montrent également que, pour pallier au manque de services dans la région, les organismes communautaires sont régulièrement amenés à déroger au mandat de la ressource, et ce, afin d'éviter de laisser une personne sans aide. Les propos des participantes, tout comme ceux de Gaucher et collab. (2019), mettent en évidence le fait que cette réponse collective et arbitraire laisse place à des pratiques « sélectives » dans l'intervention auprès des personnes en situation de précarité et d'instabilité résidentielle. Les intervenant.e.s de ces ressources vont, par exemple, accepter en hébergement une personne qui ne cadre pas nécessairement avec leur mission, offrir des services en dehors des heures d'ouverture, etc. Ces façons de déployer et d'assurer l'offre des services donne ainsi lieu, selon Gaucher et collab. (2019), « à une réponse ponctuelle et variable à des besoins particuliers ». Elles ont aussi pour effet de confiner certains

utilisateurs à des espaces plutôt informel, les forçant par le fait même à « naviguer d'une bonne volonté à une autre » (Gaucher et collab., 2019). Ces pratiques bienveillantes basées sur la bonne volonté sont cohérentes avec les valeurs communautaires et de solidarité souvent observées dans les petits milieux (Gaucher et collab., 2019). Ce travail dans l'urgence qui répond à des besoins immédiats a cependant pour effets pervers, d'une part, de maquiller la réalité du phénomène de l'itinérance puisqu'il est pris en charge par une ressource tierce et, d'autre part, de laisser peu d'espace à la réflexion et à la mise en place de solutions agissant sur les causes structurelles de la problématique (Gaucher et collab., 2019).

### **5.1.3 La précarité économique des femmes**

Les résultats présentés dans le chapitre précédant démontrent que la pauvreté économique des femmes est un élément important de vulnérabilité à l'itinérance. L'analyse des propos des participantes mène au constat que le manque d'opportunité à la fois en termes d'emploi et d'éducation dans la région est l'une des raisons principales de la pauvreté chez les Gaspésiennes et les Madeliniennes.

#### **5.1.3.1 Le manque d'opportunité en terme d'emploi**

Les résultats suggèrent que le manque d'opportunité et de diversité en terme d'emploi est un facteur expliquant les difficultés éprouvées par plusieurs femmes à former leur domiciliation de façon stable et autonome dans la mesure où cela contribue à leur vulnérabilité économique. Ce constat rejoint celui de quelques études s'étant intéressées aux différentes raisons de la pauvreté de l'itinérance dans les régions éloignées et rurales (Gélineau et collab., 2018; Fitchen, 1992; Pakzad et collab., 2015). Selon Pakzad et

collab. (2015), « la possibilité d'avoir accès à un logement approprié et sécuritaire est limitée par de plus faibles revenus que dans des régions plus urbanisées [...] et à moins d'occasions d'emploi » (p.38). Les résultats de la présente recherche montrent que le marché de l'emploi en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, à l'instar de celui de plusieurs autres régions rurales et semi-rurales (Carle et Bélanger-Dion, 2007; Cummins, 1996; Fitchen, 1992; Gélinau et collab., 2018), est principalement caractérisé par une abondance d'emplois issus du secteur des services qui sont pour la plupart au salaire minimum, à temps partiel, et sans sécurité et avantages.

Si une grande partie des emplois sont précaires, l'offre y est aussi majoritairement saisonnière, puisque l'économie de la région tourne principalement autour de l'industrie touristique qui ne représente dans les faits que quelques mois par année. Les résultats de cette recherche montrent que cette spécificité du marché de l'emploi contribue à précariser les conditions économiques de la population, dans la mesure où pendant une grande partie de l'année plusieurs personnes sont privées d'un travail. À ce sujet, Fairbairn et Gustafson (2008) soulèvent que « le tourisme comme stratégie de développement économique est souvent critiqué » (p.104) justement parce que les emplois issus de ce secteur ont tendance à être temporaires, à nécessiter qu'un faible niveau de formation et de compétence, à être mal rémunérés et à ne comporter aucun avantages sociaux. Ces deux auteur.e.s témoignent par ailleurs que ce sont majoritairement des femmes qui occupent ces emplois dans le secteur touristique, ce qui fait écho aux observations des participantes rencontrées dans le cadre de cette étude. De plus, le caractère saisonnier de l'activité touristique fait en sorte qu'en dehors de la saison

estivale, un grand nombre de femmes se retrouvent sans emploi, ce qui les contraint à s'inscrire à des programmes d'assurance-emploi (Fairbairn et Gustafson, 2008), les plaçant ainsi dans une position financière précaire le restant de l'année, en particulier celles qui travaillent à faible salaire.

Les régions éloignées et rurales, comme la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, sont composées de façon significative de secteurs professionnels réputés « masculin », tels que les domaines de la foresterie et de la pêche. Les participantes, comme les statistiques (Fortier, 2013), soutiennent que ce sont ces domaines qui ont les meilleures conditions de travail en termes de salaire et d'avantages. Malgré cela, les femmes des régions rurales ou éloignées demeurent toutefois sous-représentées dans les emplois traditionnellement masculins (Conditions féminines Canada, 2016). Selon Conditions féminines Canada (2016), celles-ci « occupent 21% des emplois dans le secteur des sciences naturelles et appliquées, et seulement 7% des emplois dans le secteur des métiers, du transport et de la machinerie ». Tout comme l'avancent les résultats de cette recherche, les études portant sur la présence des femmes dans des métiers non traditionnellement féminins démontrent que les résistances et les obstacles sur le marché du travail dans les domaines masculins sont nombreux pour les femmes (Beeman, 2011; Fortier, 2013; Lalancette et collab., 2012). Les participantes rencontrées nomment principalement des difficultés liées à l'organisation du travail, et plus précisément en ce qui a trait à la conciliation travail-famille. Elles notent que les conditions d'emploi offertes dans les secteurs masculins sont encore pensées en fonction des réalités sociales des hommes, ce qui rend concrètement l'accès à ces métiers difficile pour la gente féminine. Outre les obstacles en lien avec

l'organisation du travail, les auteur.e.s qui se sont penchés sur le sujet font également état des difficultés relationnelles (Beeman, 2011; Dugas et collab., 2005; Guay, 2005; Legault, 2001; Messing et collab., 2006) telles que le harcèlement psychologique et sexuel, ainsi que les difficultés reliées à l'environnement physique (Dugas et collab., 2005; Messing et collab., 2006) comme l'équipement de travail et les infrastructures non adaptés aux femmes. Ces difficultés n'ont cependant pas été rapportées par les participantes de la présente recherche.

Les intervenantes rencontrées ont particulièrement insistées sur la vulnérabilité des femmes à la pauvreté économique dans la région. Elles expliquent cette vulnérabilité par le fait que le marché de l'emploi toucherait beaucoup plus durement les femmes que les hommes. Comme il a été mentionné, les femmes sont surreprésentées dans les emplois précaires et touristiques-saisonniers et, inversement, sous-représentées dans les domaines traditionnellement masculins qui comportent de meilleures conditions de travail. Ces observations font écho aux statistiques émises par Condition féminines Canada (2016) en ce qui a trait à l'écart de revenu entre les hommes et les femmes dans les régions rurales. Selon l'organisation, « les femme [des milieux éloignés] sont plus susceptibles que les hommes d'être en situation de faible revenu » (Conditions féminines Canada, 2016).

### **5.1.3.2 Le manque d'opportunités en terme d'éducation**

Les résultats suggèrent que le manque d'opportunités à l'éducation dans la région exerce une influence sur les situations économiques des femmes et, ultimement, sur leurs conditions de logement. Les participantes établissent effectivement un lien entre le niveau

de scolarité et le revenu. Les statistiques sur le sujet abondent d'ailleurs dans le même sens selon quoi plus le niveau de scolarité est élevé, plus les gains économiques sont grands (Statistique Canada, 2017). La distance physique avec les institutions d'éducation en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine contraint plusieurs personnes à se tourner vers des emplois ne nécessitant aucune formation spécialisée et qui sont, pour la plupart, moins bien rémunérés et non syndiqués. Selon quelques auteur.e.s (Finnie et collab., 2011; Ogilvie et Eggleton, 2011), l'éloignement géographique par rapport à un établissement d'études post-secondaires (cégep, université) a en effet une influence sur l'accessibilité aux études supérieures. Le taux de participation plus faible chez les étudiant.e.s issus des régions rurales et éloignées (Beer et collab., 2003; Conditions féminines Canada, 2016; Ogilvie et Eggleton, 2011; Finnie et collab., 2011) s'explique en grande partie par le fait que ceux-ci sont confrontés à des difficultés dont ne font pas face les gens des centres urbains. Non seulement ils doivent quitter leur milieu et leur réseau social et « s'adapter à une culture et à un environnement matériel fort différent » (Ogilvie et Eggleton, 2011, p.28), mais ils sont aussi plus souvent exposés à des dépenses supplémentaires liées au logement, à l'alimentation et au déménagement (Finnie et collab., 2011; Ogilvie et Eggleton, 2011). Les résultats montrent également que l'offre de plus en plus limitée de programmes spécialisés (les techniques notamment) et de programme d'études professionnelles (DEP) dans la région à l'étude contribue à diminuer le taux de participation de la population aux études supérieures.

Ogilvie et Eggleton (2011) soulèvent par ailleurs que les possibilités d'emploi pour les gens instruits dans les régions rurales et éloignées sont parfois limitées. Selon les

auteur.e.s, cela dissuaderait les gens « d’acquérir un diplôme post-secondaire qui ne leur confèrerait aucun avantage certain sur le marché du travail » (2011, p.29). Ce constat contraste avec les résultats de la présente recherche. Ces derniers montrent plutôt qu’il y aurait, dans la région, une abondance d’emplois requérant des études spécialisées, mais par contre un manque d’institutions d’éducation ou de programmes professionnels locaux permettant d’avoir la formation nécessaire pour accéder à ces postes.

## **5.2 L’INFLUENCE DU CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE SUR LES TRAJECTOIRES DE LOGEMENT DES FEMMES**

La présente recherche a permis de rendre compte du fait que certains éléments relatifs au contexte socioéconomique de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (logements, emplois, éducations, services) précarisent les conditions de vie et de logement des femmes. Cette section a pour but de discuter des différentes manières dont cette précarisation affecte et influence concrètement les trajectoires de logement des femmes. Les résultats mettent en évidence trois principales réponses face à cet appauvrissement économique, qui font l’objet de cette section : 1. la priorité absolue au logement au détriment d’autres besoins essentiels; 2. l’augmentation de la tolérance face aux violences subies dans le logement afin de s’assurer un toit; et 3. les déplacements multiples d’un endroit à un autre.

### **5.2.1 La priorité absolue accordée au logement**

L’analyse des résultats mène au constat que certaines femmes en situation de précarité économique, afin de s’assurer un toit, accordent la priorité absolue au logement au détriment notamment de la sécurité alimentaire ou d’un loyer adéquat en terme de qualité.

Gélineau et collab. (2018) évoquent le terme « contraintes liées au non-choix » en faisant référence au fait de devoir choisir entre deux ou plusieurs besoins essentiels faute d'avoir les moyens financiers de répondre à l'ensemble d'entre-eux. Couper de façon importante dans le budget lié à l'épicerie ou prioriser le paiement du loyer plutôt que celui des factures d'hydroélectricité réfère, selon les témoignages des participantes, à une stratégie de survie déployée par les femmes pour éviter de basculer vers l'itinérance. Au même titre, elles acceptent des conditions de logement impropres à l'habitation puisqu'elles ne peuvent se permettre mieux.

Les femmes évitent beaucoup plus que les hommes de vivre dans la rue ou d'être visible dans les espaces publics parce qu'ils ne représentent pas un endroit sécuritaire (Bellot et Rivard, 2017; Gaetz et collab., 2013; Lapalme, 2017). Lapalme (2017) ajoute que « la présence des femmes sans-abri dans les espaces publics est doublement stigmatisée puisqu'à prime abord leur présence [...] est inconfortable » (p.33). Le besoin de sécurité, ainsi que de la honte qu'elles éprouvent et la peur du jugement des autres, font en sorte qu'elles renoncent plus rapidement à cette alternative. Par conséquent, avoir un « chez-soi », un lieu où demeurer, semble pour ainsi dire avoir un sens particulièrement significatif et important pour les femmes. Il reste que les nombreuses femmes qui consacrent une grande partie de leurs revenus au logement, au point qu'elles éprouvent des difficultés à satisfaire leurs autres besoins, vivent dans l'instabilité et la précarité résidentielle (Gaetz et collab., 2014). L'itinérance est en effet aussi caractérisée par la difficulté à conserver son logement et être à risque d'éviction (Gouvernement du Québec, 2014). Selon le Ministère des Affaires municipales et du Logement (2015), le chez-soi est

un lieu où l'on trouve liberté et sécurité qui « permet de répondre à ses besoins et d'avoir accès à l'emploi, à l'éducation et à une communauté » (p.6).

### **5.2.2 Une tolérance accrues face aux violences subies**

Les résultats de cette étude permettent d'établir un lien entre la précarité domiciliaire des femmes de la région et l'augmentation de la tolérance face aux violences subies. En effet, les ressources financières limitées de plusieurs d'entre-elles les contraignent parfois, d'une part, à demeurer ou retourner dans un contexte non sécuritaire et, d'autre part, à endurer les violences sexuelles vécues dans le logement.

#### **5.2.2.1 Demeurer ou retourner dans un contexte non sécuritaire**

Les résultats montrent qu'il est relativement fréquent que les femmes victimes de violence « choisissent » de rester dans un contexte empreint de violence ou de retourner dans leurs conditions de vie antérieures non sécuritaires (Beer et collab., 2003) pour s'assurer un logement. L'inaccessibilité et l'inabordabilité des loyers dans la région jumelées à un marché de l'emploi précaire font en sorte qu'elles éprouvent de la difficulté à former de domiciliation de façon autonome. Le fait de ne pas être en mesure de défrayer les coûts d'un loyer seules et de ne pas avoir d'endroits autres où demeurer engendre une tolérance accrue face aux violences dont elles sont victimes. Miller et Du Mont (2000) soulignent qu'elles « négocient en quelque sorte leur intégrité et même leur vie afin d'assurer de la nourriture et un abri pour elles-mêmes et leurs enfants » (p.119, traduction libre).

Bien que les participantes rencontrées n'aient pas soulevé ce point, certaines études ont démontré l'impact des violences sur la capacité des femmes à se trouver un logement stable (Meyer, 2016; Tutty et collab., 2013). Au-delà du prix élevé des loyers et des emplois précaires, ces études révèlent que les femmes victimes de violence ont de façon générale un statut économique plus précaire induit, notamment, par plusieurs années de violence économique où les finances ont été contrôlées, surveillées ou restreintes (Hamby, 2014; Meyer, 2016). Elles se retrouvent ainsi dès le départ défavorisées dans leurs démarches de recherche de logement et se rendent compte, tôt ou tard, qu'elles n'ont pas les moyens financiers de se procurer un logement indépendant.

Le processus de rupture définitive avec la violence se caractérise donc généralement de nombreux des allers-retours entre la « relative stabilité » et l'instabilité résidentielle, impliquant de multiples tentatives de recherche d'aide et de séparation temporaire (Meyer, 2016; Tutty et collab., 2013). Le choix de rester, de quitter ou de retourner avec un conjoint, est selon Meyer (2016) un processus décisionnel étudié avec soin par les femmes et influencé « par la présence ou l'absence de mécanismes de soutien leur permettant de se séparer de manière permanente et de passer à des solutions de logement sûres et durables sans créer une nouvelle accumulation de facteur de risque [...] » (p.207, traduction libre).

### **5.2.2.2 Endurer les violences sexuelles vécues dans le logement**

Les résultats suggèrent que certains locateurs dans la région abusent et tirent profit de la rareté des logements et des difficultés éprouvées par plusieurs femmes à payer le loyer.

Les participantes constatent, d'une part, des pratiques notamment de négociation du prix des loyers en échange de services sexuels et, d'autre part, une tolérance accrue face à ces violences. Ce constat rejoint celui de Desroches (2019) selon lequel « dans un contexte de pénurie de logements, le risque d'être exposé à des conditions insécuritaires s'accroît » (p.227). L'auteure ajoute qu'au manque de logements abordables et adaptés, la précarité économique des locataires est un autre facteur de vulnérabilité aux violences sexuelles dans le logement. Desroches (2019) soulèvent à ce sujet que « les femmes en situation de pauvreté risquent davantage d'être affectées par des traitements discriminatoires comme les différentes formes de harcèlement sexuel » (p.226).

À la fois le contexte de rareté de logement et celui de précarité économique restreignent les possibilités des femmes de choisir les conditions dans lesquelles elles désirent habiter (Desroches, 2019). Leur pouvoir de négociation face à leur agresseur se voit limité, puisqu'elles ne sont pas en position de déménager. Éprouvant de la difficulté à trouver un appartement décent en termes de qualité et de prix, nombreuses sont celles qui tolèrent ces violences sexuelles par crainte de retrouver sans logement. Certains auteurs, comme Tester (2007) et Short (2008), soutiennent que pour certaines femmes, le harcèlement et les abus sont « le prix à payer » pour avoir ou conserver un logement.

Dans un contexte de logement, il y a de prime abord un rapport de force inégalitaire entre locateurs et locataires. Ces derniers sont en quelque sorte en situation de dépendance vis-à-vis de leurs propriétaires d'immeuble pour obtenir et conserver leur domicile ainsi que pour accéder à des biens et services (chauffage et eau chaude) (Desroches, 2019). Cela

peut, par conséquent, « poser des obstacles à leur possibilité de rejeter ou de dénoncer les avances ou comportements déplacés » (Desroches, 2019).

### **5.2.3 Les déplacements d'un endroit à un autre**

Les résultats montrent que les stratégies déployées pour se loger et pour s'assurer un toit sont nombreuses mais souvent si précaires qu'elles provoquent l'instabilité et les déplacements d'un lieu à un autre. Outre l'utilisation des centres d'hébergement, le dépannage auprès d'amis.e.s, connaissances et membres de la famille, qui constitue un autre mode d'accès au logement, semble être l'arrangement temporaire le plus commun. Les femmes se promènent d'un endroit à un autre, en passant quelques nuits chez un et quelques nuit chez l'autre. Les participantes témoignent aussi que, dans certains cas, l'absence d'accès à un lieu d'habitation renvoie parfois les femmes dans les espaces publics, comme les plages, les chalets défoncés, les cabanes de pêche, les terrains extérieurs d'organismes communautaires, les entrées d'immeubles à logement et l'arrière de bâtiments commerciaux.

Tel que le mentionnent Laberge et Roy (2001) cependant, ces différents lieux d'habitation « présentent des caractéristiques variables sur le plan du confort, de l'hygiène et de la sécurité » (p.121). Selon les auteures, ces alternatives de logement temporaire comportent des conditions matérielles précaires et des installations sociosanitaires déficientes ou inexistantes, qui « ne permettent pas vraiment d'assurer la sécurité personnelle ou celle de ses biens » (p.121). Les gens qui recourent à ces stratégies de survie sont notamment à risque de vols, d'abus sexuels et de problèmes de

santé physique. Ces conditions de vie difficiles ont pour effet de favoriser l'instabilité et les déplacements multiples sur le territoire. Cette mobilité est en effet causée tôt ou tard par « une expulsion, la menace d'une intervention des autorités, la crainte pour sa santé ou sa sécurité, ou la recherche de meilleures conditions » (Laberge et Roy, 2001, p.122).

Qui plus est, l'occupation de ces différents lieux, quels qu'ils soient, ne constitue jamais réellement un droit. Les gens bénéficient et jouissent d'une permission qui peut leur être retirée à tout moment pour divers motifs pour lesquels ils n'ont aucun contrôle et recours (Laberge et Roy, 2001). Dans d'autres cas, l'occupation de certains endroits peut s'avérer illégale si elle est interdite par la loi ou si elle n'a pas fait l'objet d'une autorisation. Ces personnes se retrouvent ainsi « tributaires de la bonne volonté des autres, de la disponibilité des espaces, de la tolérance à la transgression, de la capacité à masquer leur présence ou à négocier leur accès » (Laberge et Roy, 2001, p.122), situation qui entraîne inévitablement des changements fréquents et imprévisibles.

### **5.3 IMPLICATIONS POUR LA PRATIQUE**

Les résultats de cette recherche soulèvent des implications importantes pour la pratique et l'intervention auprès des femmes en situation d'itinérance. Ils permettent d'abord de rompre avec la négation sociale de la problématique dans les régions éloignées, qui y est encore bien présente. En effet, les visions stéréotypées dans l'imaginaire collectif, d'un côté, de l'itinérance et, de l'autre, des milieux ruraux qui, souvent, sont associés aux espaces idylliques (Fournier et collab., 2013), contribuent à invisibiliser le phénomène. Cette non-reconnaissance de la présence de l'itinérance en Gaspésie et aux Îles-de-la-

Madeleine fait en sorte qu'il n'y a pas, ou peu, de ressources et de réponses adaptées aux différentes réalités des femmes qui vivent une situation d'instabilité et de précarité résidentielle dans la région.

Ce mémoire soulève l'importance d'ancrer le phénomène de l'itinérance dans un contexte spécifique afin d'éviter d'homogénéiser les réalités et les expériences des différentes régions de la province en ce qui concerne la problématique à l'étude. En mettant de l'avant non seulement les causes socioéconomiques de la problématique, mais également ses différentes manifestations, cette recherche permet, d'une certaine manière, de mieux comprendre les besoins des femmes issues de cette région. À l'instar d'autres recherches sur l'itinérance dans les régions rurales et éloignées, ce mémoire soutient l'importance d'améliorer les conditions sociales et économiques de la population, et en particulier celles des femmes. Les propos des intervenantes rencontrées confirment le besoin de répondre notamment au manque de logements abordables et adéquats, d'emplois bien rémunérés et syndiqués, ainsi qu'au manque de services et de ressources venant en aide aux personnes en situation d'itinérance.

## CONCLUSION

Ce mémoire avait pour objectif d'explorer la façon dont le contexte socioéconomique de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine influence les trajectoires de logement des femmes qui demeurent dans cette région. Par l'entremise de cinq groupes de discussion réalisés auprès d'intervenantes qui travaillent dans des ressources d'aide oeuvrant auprès des personnes en situation d'itinérance ou auprès de femmes violentées, il visait plus spécifiquement à faire ressortir le sens donné à l'instabilité et à la précarité résidentielle en regard des spécificités socioéconomiques de la région. Le but, ici, n'était pas de documenter tous les facteurs socioéconomiques, mais plutôt de mettre en lumière ceux présenté comme ayant une influence, de façon directe ou indirecte, sur les trajectoires de logement des femmes et sur les expériences « dans » le logement (insalubrité/négligence, loyer trop cher, abus). Il s'agissait de comprendre, d'une part, les différents facteurs qui précarisent leurs conditions de vie et, d'autre part, les stratégies qu'elles mettent en place pour se loger ou pour contrer cette précarisation économique.

Les résultats montrent que la pénurie de logement dans la région rend l'accès à un loyer difficile, et ce, en particulier pour les ménages à faible revenu. Cette rareté engendre plusieurs effets néfastes, dont une hausse du prix des loyers, un parc locatif en mauvais état (insalubrité et négligence), de la discrimination et des abus par les locateurs. Aux Îles-de-la-Madeleine ainsi que dans certaines régions de la Gaspésie, il est par ailleurs difficile d'avoir un logement douze mois par année en raison de l'industrie touristique. Les propriétaires d'immeubles préfèrent louer leurs logements à des coûts supérieurs durant la période estivale. L'itinérance se présente donc comme étant un phénomène

cyclique qui est la résultante de ces pratiques d'expulsion. Le marché de l'emploi, caractérisé par des emplois saisonniers, précaires au salaire minimum, et par une abondance d'emplois issus de secteurs traditionnellement masculins, ainsi que l'accès difficile aux services/ressources et à l'éducation, contribuent également à précariser les conditions de vie des femmes.

Les résultats permettent de conclure que les conditions socioéconomiques de cette région complexifient les efforts des femmes, d'une part, à former leur domiciliation de façon autonome et, d'autre part, pour celles en situation d'instabilité résidentielle, à effectuer la transition en dehors de l'itinérance. Les participantes ont relevé plusieurs stratégies déployées par les femmes pour se loger (recourir au centres d'hébergement et au réseau social, s'affilier à un partenaire, accepter un abri en échange de services sexuels et migrer vers les municipalités environnantes) et pour conserver son logement (pratiquer la prostitution de subsistance et couper dans certaines dépenses essentielles). L'analyse des données a permis de regrouper ces différentes stratégies en trois grandes catégories, qui se présentent comme étant trois principales réponses face à cet appauvrissement économique. D'abord, certaines femmes accordent la priorité absolue au logement au détriment d'autres besoins essentiels, comme la sécurité alimentaire ou un loyer adéquat en terme de qualité, faute d'avoir les ressources financières leur permettant de répondre à l'ensemble d'entres-eux. Demeurer ou retourner dans un contexte de vie non sécuritaire et tolérer les violences subies est une seconde réponse observée. Finalement, les déplacements multiples et constants d'un endroit à un autres, qu'ils soient dus à une

expulsion, à la crainte pour la santé et sécurité ou à la quête d'un meilleur lieu, constituent la troisième réponse.

Bien que les résultats de cette recherche ne puissent s'appliquer à l'ensemble des régions éloignées et des territoires ruraux, elle a néanmoins permis de prendre conscience des enjeux régionaux dans la production de situations d'itinérance et de « désurbaniser » notre compréhension du phénomène chez les femmes. Il ressort essentiellement l'importance de repenser les services et les ressources destinés aux personnes en situation d'itinérance dans les milieux éloignés et ruraux et de mettre en place des solutions concrètes et réalistes visant à améliorer les conditions de vie et de logement des femmes.

## BIBLIOGRAPHIE

ANTHIAS, Floya, et Nira YVAL-DAVIS (1983). « Contextualizing Feminism : Gender, Ethnie and Class Divisions », *Feminist Review*, 15, 62-75,

AUTHIER, Jean-Yves (2010). *État des lieux sur les trajectoires résidentielles*, Paris, Plan urbanisme, construction et architecture.

BAKER, Linda, Dianne LALONDE, et Jassamine TABIBI (2017). « Women, Intimate Partner Violence and Homelessness », *Learning Network*, 22.

BEEMAN, Jennifer (2011). « La mixité au travail, un défi d'égalité », Rapport de la Stratégie nationale concertée pour en finir avec la division sexuelle du travail, Montréal, Canada, Conseil femmes au travail.

BEER, Andrew, Paul DELFABBRO, Susan OAKLEY, Fiona VERITY, Kristin NATALIER, Jasmin PACKER, et Alice BASS (2005). « Developing models of good practice in meeting the needs of homeless young people in rural areas », Australian Housing and Urban Research Institute, rapport final.

BILGE, Sirma (2009). « Théorisations féministes de l'intersectionnalité », *Diogène. Revue internationale des sciences humaines*, 225, 158-176.

BILGE, Sirma (2010). « De l'analogie à l'articulation : théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe », *L'Homme et la Société*, 2(176-177), 43-64.

BILGE, Sirma (2015). « Le blanchiment de l'intersectionnalité », *Recherches féministes*, 28(2), 9-32

BOURQUE, Mélanie., Katia GRENIER, Josée GRENIER, et Sylvie THIBAUT (2019). « Le régime de citoyenneté et l'itinérance des femmes. Des parcours semés d'embûches », *Reflets*, 25(1), 133-153.

BRUCE, David, Tom CARTER, Ed STARR, Paddy FULLER, Jino DISTASIO, et Austra BURNS (2003). « Les besoins en matière de logement des personnes à faible revenu habitant en milieu rural », Société canadienne d'hypothèques et de logement, rapport de recherche.

CAMBRINI, Édith (2013). « Le sens donné par les femmes vivant une situation d'itinérance à leurs expériences d'espaces significatifs pour elles », mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en travail social, Université du Québec à Montréal.

CARLE, Paul, et Lalie BÉLANGER-DION (2007). « L'instabilité résidentielle et l'itinérance en région », dans Shirley Roy et Roch Hurtubise (dirs.), *L'itinérance en questions*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 311-330.

CHBAT, Marianne, Dominique DAMANT, Catherine FLYNN (2014). « Analyse intersectionnelle de l'oppression des mères racisées en contexte de violence conjugale : mise en application de la matrice de pouvoir », *Nouvelles Pratiques Sociales*, 6(2), 97-110.

CHRISTENSEN, Julia (2012). « They want a different life » : Rural northern settlement dynamics and pathways to homelessness in Yellowknife and Inuvik, Northwest Territories », *The Canadian Geographer*, 56(4), 419-438.

CLOKE, Paul, Rebekah WIDDOWFIELD et Paul MILBOURNE (2000a). « The hidden and emerging spaces of rural homelessness », *Environment and Planning*, 32(1), 77-90.

CLOKE, Paul, Paul MILBOURNE et Rebekah WIDDOWFIELD (2000b). « Homelessness And Rurality : Exploring Connections in Local Spaces of Rural England », *Environment and Planning*, 18(6), 715-735.

CLOKE, Paul, Paul MILBOURNE, et Rebekah WIDDOWFIELD (2001). « Homelessness And Rurality : Exploring Connections in Local Spaces of Rural England », *Sociologia Ruralis*, 41(4), 438-453.

CLOKE, Paul, Sarah JOHNSON, et Jon MAY (2007). « The Periphery of Care : Emergency Services for Homeless People in Rural Areas », *Journal of Rural Studies*, 23(4), 387-401.

COLLINS, Patricia Hill (2002). *Black Feminist Thought : Knowledge, Consciousness and the Politics of Empowerment*. New York et Londres : Routledge.

COMBS, Jennifer, Danielle KERRIGAN, et David WACHSMUTH (2019). « Short-term rentals in Canada : Uneven Growth, Uneven Impacts », *Canadian Journal of Urban Research*.

CONDITION FÉMININE CANADA (2016). « Un profil des femmes dans les collectivités rurales, éloignées et nordiques du Canada », rapport statistique.

BELLOT, Céline, et Jacinthe RIVARD (2017). « Repenser l'itinérance au féminin dans le cadre d'une recherche participative », *Criminologie*, 50(2), 95-121.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2012). « Réflexions sur l'itinérance des femmes en difficulté: un aperçu de la situation », Québec, Conseil du statut de la femme.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2015). « Portrait statistique égalité femmes hommes – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ». Repéré à [https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/portrait\\_stat\\_gaspesie\\_2015.pdf](https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/portrait_stat_gaspesie_2015.pdf)

CREMIS (2015). « Portrait des femmes en situation d'itinérance : de multiples visages », *Revue du CREMIS*, 8(2).

CRENSHAW, Kimberle (2005). « Cartographie des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violence contre les femmes de couleur », *Cahiers du genre*, 39, 51-82.

CRENSHAW, Kimberle (2000). « Background Paper for the Expert Meeting on the Gender-Related Aspects of Race Discrimination », novembre, 21-24.

CRENSHAW, Kimberle (1991). « Mapping the margins : intersectionality, identity politics, and violence against women of color », *Stanford Law Review*, 43, 1241-1299.

CRENSHAW, Kimberle (1989). « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex : a Black Feminist Critique of Discrimination Doctrine », *Feminist Theory and Antiracist Practice*, University of Chicago, Legal Forum, 89, 139-167.

CUMMINS, Linda K. (1996). « In And Out Homelessness And “Making it on my Own”: a Qualitative Study of Rural Women », dissertation présentée comme exigence partielle du doctorat en philosophie, à l'Université de l'état d'Ohio.

DARGENTAS, Magdalini, Dominique LE-ROUX, Annie-Claude SALOMON, Mathieu BRUGIDOU (2007). « Sur les perspectives de la recherche qualitative en France : capitalisation et ré-utilisation d'entretiens de recherche », *Recherches Qualitatives*, 3, 156-173.

DESROCHES, Marie-Ève (2019). « Conceptualisation du harcèlement sexuel dans le logement. Une recension des écrits », *Nouvelles Pratiques Sociales*, 30(2), 219-233.

DORVIL, Henri (2001). « Le handicap : origines et actualité d'un concept », dans Henri Dorvil et Robert Mayer (dirs.), *Problèmes sociaux. Théories et méthodologies*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 191-215.

DUCHESNE, Claire, et Amanda SKINN (2013). « Enjeux éthiques de la relation chercheur-participant en recherche narrative », *Recherches Qualitatives*, 32(2), 275-293.

DUGAS, Ninon, Michelle PELLETIER et Anne THIBAUT. (2005). « Sortir des sentiers battus : le cheminement de femmes qui optent pour un métier traditionnellement masculin », Rapport de recherche, Québec, Canada, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

EDGAR, Bill, et Joe DOHERTY (2001). *Women and Homelessness in Europe. Pathways, Services and Experiences*. Bristol, The Policy Press.

EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA (2017). « Faits saillants. Dénombrement ponctuel coordonné de l'itinérance dans les collectivités canadiennes de 2016 ». Repéré à [https://www.canada.ca/content/dam/canada/employment-social-development/programs/communities/homelessness/reports/highlights/PiT-Doc\\_FR.pdf](https://www.canada.ca/content/dam/canada/employment-social-development/programs/communities/homelessness/reports/highlights/PiT-Doc_FR.pdf)

FAIRBAIRN, Joyce, et Leonard J. GUSTAFSON (2008). « Au-delà de l'exode : mettre un terme à la pauvreté rurale », rapport final du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts.

FÉDÉRATION DES MAISONS D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES (2018). « Intervention féministe intersectionnelle : réflexions et analyses pour des pratiques égalitaires et inclusives », *Guide d'introduction à l'intention des partenaires*.

FINNIE, Ross, Stephen CHILDS, et Andrew WISMER (2011). « Groupes sous-représentés à des études postsecondaires : éléments probants extraits de l'Enquête auprès des jeunes en transition », Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

FITCHEN, Janet M. (1992). « On the Edge of Homelessness : Rural Poverty and Housing Insecurity », *Rural Sociology*, 57(2), 173-193.

FORCHUK, Cheryl, Phyllis MONTGOMERY, Helene BERMAN, Catherine WARD-GRIFFIN, Rick CSIERNIK, Carolyne GORLICK, Elisabeth JENSEN, et Patrick RIESTERER (2010). « Gagner et perdre du terrain : les paradoxes de l'itinérance en milieu rural », *Canadian Journal of Nursing Research*, 42(2), 138-152.

FORTIER, Sylvie (2013). « Femmes en formation professionnelle menant à l'exercice d'un métier traditionnellement masculin : une étude qualitative de l'expérience scolaire dans une perspective féministe », mémoire présenté dans le cadre du programme de maîtrise en Éducation, Université du Québec à Rimouski.

FOURNIER, Aude, Christopher MCALL, Roch HURTUBISE, et Marie-Claude ROSE (2013). « Pauvreté en région et migration rural-urbain : déracinements », *Revue du CREMIS*, 6(1).

FOURNIER, Aude, Marie-Claude ROSE, Christopher MCALL, et Roch HURTUBISE (2015). « Mobilité et précarité résidentielle en région : bouger pour être », *Revue du CREMIS*, 8(2), 40-47.

GAETZ, Stephen, Jesse DONALDSON, Tim RICHTER, et Tanya GULLIVER (2013). « L'état de l'itinérance au Canada 2013 », *Canadian Homelessness Research Network Press*. Repéré à [https://www.homelesshub.ca/sites/default/files/SOHC2013\\_FR\\_0.pdf](https://www.homelesshub.ca/sites/default/files/SOHC2013_FR_0.pdf)

GAETZ, Stephen, Tanya GULLIVER, et Tim RICHTER (2014). « L'état de l'itinérance au Canada 2014 », *Canadian Homelessness Research Network Press*. Repéré à <http://homelesshub.ca/sites/default/files/SOHC2014FR.pdf>

GAUCHER, Charles, Hélène ALBERT, Lise SAVOIE et Linsay FLOWERS (2019). « Ce qui se cache derrière la précarité domiciliaire : les processus d'invisibilisation de l'itinérance à Moncton », *Canadian Social Work Review/Revue canadienne de service social*, 36(2), 91-106.

GÉLINEAU, Lucie (2008). « La spirale de l'itinérance au féminin : pour une meilleure compréhension des conditions de vie des femmes en situation d'itinérance de la région de Québec », Québec, RAIQ, rapport de recherche. Repéré à <http://raiq.org/raiq/images/recherches/La%20spirale%20de%20l%27itinérance%20au%20féminin.pdf>

GÉLINEAU, Lucie, Alexandre PAGÈS, Jean-Yves DESGAGNÉS, Lorraine GAUDREAU, Annie FRÉCHETTE, et Marie-Claude MORENCY-CARRIER (2018). « Pauvreté et intervention social en milieu rural : présentation du dossier », *Nouvelles Pratiques Sociales*, 30(1).

GOVERNEMENT DU CANADA (2014). « Énoncé politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains ». Repéré à [http://www.ger.ethique.gc.ca/pdf/fra/eptc2-2014/EPTC\\_2\\_FINAL\\_Web.pdf](http://www.ger.ethique.gc.ca/pdf/fra/eptc2-2014/EPTC_2_FINAL_Web.pdf)

GOVERNEMENT DU QUÉBEC. (2014). « Ensemble, pour éviter la rue et en sortir : Politique Nationale de Lutte à l'Itinérance », 73 p.

GREGORY, Robyn. (2001) « Revisiting Domestic Violence and Homelessness », dans *Out of the Fire : Domestic Violence and Homelessness*. Victoria, Australie, NSW Women's Refuge Resource Centre, the Domestic Violence and Incest Resource Centre, the Council to Homeless Persons.

GRENIER, Stéphane, Saïd BERGHEUL, et Oscar LABRA (2015). « L'itinérance dans les collectivités rurales et éloignées », dans Saïd Bergheul (dir.), *Regards croisés sur l'itinérance*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 95-107.

GUAY, Danielle. (2005). « Surmonter les préjugés et les stéréotypes : un défi pour les travailleuses des secteurs non traditionnels », *Femmes Regroupées en options non traditionnelles*, Montréal, Canada, 73 p.

HANCOCK, Ange-Marie (2007). « Intersectionality as a Normative and Empirical Paradigm », *Politics and Gender*, 3, 248-254.

HEATON, Janet (2004). *Reworking Qualitative Data*. London, SAGE Publications.

HYMAN, Herbert (1972). *Secondary Analysis of Sample Data*. New York : Wiley.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE QUÉBEC (2017). « Bulletin statistique régional - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ». Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/2017/11-Gaspesie-Iles-de-la-Madeleine.pdf>

KATAMBWE, Jo, Keren GENEST, et Béatrice PORCO (2014). « Approches méthodologiques et objets d'indiction organisationnels : la pertinence d'une stratégie de recherche multiétagée », *Approches inductives*, 1(1), 239-268.

KRANE, Julia, Jacqueline OXMAN-MARTINEZ et Kimberley DUCEY (2000). « Violence Against Woman and Ethnoracial Minority Women : Examining Assumptions about Ethnicity and Race », *Canadian Ethnic Studies*, 32(3), 1-18.

KAUPPI, Carol, Henri PALLARD, Suzanne LEMIEUX, et Thomas MATUKALA NKOSI (2012). « Niveaux et raisons du sans-abrisme chez les Francophones dans le nord de l'Ontario », *Reflets*, 18(1), 91-118.

LABERGE, Danielle, Daphné MORIN, et Shirley ROY (2000a). « L'itinérance des femmes : les effets convergents de transformations sociétales », dans Danielle Laberge (dir.), *L'errance urbaine*, Sainte-Foy, Les Éditions MultiMondes, 84-99.

LABERGE, Danielle, Daphné MORIN, Shirley ROY et Marielle ROZIER (2000b). « Capacité d'agir sur sa vie et inflexion des lignes biographiques : le point de vue des femmes itinérantes », *Santé mentale au Québec, Dossier Itinérance*, 25(2), 21-39.

LABERGE, Danielle, et Shirley ROY (2001). « Pour être, il faut être quelque part : la domiciliation comme condition d'accès à l'espace public », *Sociologie et Sociétés*, 33(2), 115-131.

LALANCETTE, Jessica, Valéry SAUCIER, et Véronique FOURNIER-LEPAGE (2012). « L'insertion des femmes dans les métiers traditionnellement masculins », essai empirique pour l'obtention du grade de Maître ès arts, Université Laval.

LAPALME, Véronic (2017). « Les rapports d'identification aux lieux des femmes sans-abri fréquentant les maisons d'hébergement », mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en travail social, Université du Québec à Montréal.

LEGAULT, Marie-Josée (2001). « Rapport d'enquête sur l'intégration des femmes dans des secteurs d'emploi non traditionnellement féminins : synthèse des facteurs locaux de succès et d'échec. Résultats finaux d'études de cas », Montréal, Canada, Télé-Université.

LESSARD, Geneviève, Valérie ROY, Lyse MONTMINY, Sonia GAUTHIER, Élisabeth LESIEUX, Andrée FORTIN, et Catherine FLYNN (2015). « Les violences conjugales, familiales et structurelles : vers une perspective intégrative des savoirs », *EFG revue internationale*, 11, 1-26.

LEWINSON, Terri, M. Lori THOMAS, et Shaneureka WHITE (2014). « Traumatic Transitions : Homeless Women's Narratives of Abuse, Loss, and Fear », *Affilia : Journal of Women and Social Work*, 29(2), 192-205.

L'INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES SUR LES FEMMES (2006). *Les cadres d'analyse féministes intersectionnelle : une vision émergente*, 20 p.

LITTLE, Jo (1999). « Otherness, representation and the cultural construction of rurality », *Progress in Human Geography*, 23(3), 437-442.

MERCIER, Céline, Louise FOURNIER, et Guylaine RACINE (1994). « L'itinérance », dans Fernand Dumont, Yves Martin et Simon Langlois (dirs.), *Traité des problèmes sociaux*. Québec, Presses de l'Université Laval, 739-764.

MEYER, Slike (2016). « Examining Women's Agency in Managing Intimate Partner Violence and the Related Risk of Homelessness : The Role of Harm Minimisation », *Global Public Health*, 11(1-2), 198-210.

MESSING, Karen, Ana Maria SEIFERT, et Vanessa COUTURE (2006). « Les femmes dans les métiers non-traditionnel: le général, le particulier et l'ergonomie », *Travailler*, 15, 131-148.

MILLER, Karen-Lee, et Janice DU MONT (2000). « Countless Abused Women : Homeless and Inadequately Housed », *Canadian Woman Studies*, 20(3), 115-122.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2014). « L'itinérance au Québec : premier portrait », Québec, Gouvernement du Québec. Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2014/14-738-01W.pdf>

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DU LOGEMENT (2015). « À chacun son chez-soi : Rapport du Comité consultatif d'experts pour la prévention de l'itinérance ».

MURRAY, Suellen (2011). « Violence Against Homeless Women : Safety and Social Policy », *Australian Social Work*, 64(3), 346-360.

OGILVIE, Kelvin, et Art EGGLETON (2011). « Ouvrir la porte : Surmonter les obstacles aux études postsecondaires au Canada », Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

PAILLÉ, Pierre, et Alex MUCCHIELLI (2012). « L'analyse thématique », dans Pierre Paillé et Alex Mucchielli (dirs.), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Collin, 231-314.

PAKZAD, Sarah, Julie RINGUETTE, et Saïd BERGHEUL (2015). « L'itinérance et la santé mentale », dans Saïd Bergheul et Christopher McAll (dirs.), *Regards croisés sur l'itinérance*, Presses de l'Université du Québec.

POUTANEN, Mary Anne (1999). « The Homeless, the Whore, the Drunkard, and Disorderly : Contours of Female Vagrancy in the Montreal Courts, 1810-1842 », dans Kathryn McPherson, Cecilia Morgan et Nancy Forestell (dirs.), *Gendered Pasts : Historical Essays in Femininity and Masculinity in Canada*, Don Mills, Oxford University Press, 29-47.

RÉSEAU D'AIDE AUX PERSONNES SEULES ET ITINÉRANTES DE MONTRÉAL (2003). « Comprendre l'itinérance ». Repéré à <https://www.rondpointdelitinerance.ca/ressource/comprendre-litinerance>

RÉSEAU D'AIDE AUX PERSONNES SEULES ET ITINÉRANTES DE MONTRÉAL (2007). « Femmes – Itinérance – Logement : des droits non-respectés ». Repéré à [http://www.rapsim.org/docs/topo%20rapporteur%20spécail%20ONU%20\\_%2010%20oct.pdf](http://www.rapsim.org/docs/topo%20rapporteur%20spécail%20ONU%20_%2010%20oct.pdf)

ROSE, Damaris (2001). « Revisiting Feminist Research Methodologies : A Working Paper », soumis au *Status of Women Canada, Research Division*. Repéré à <http://www.publications.gc.ca/collections/Collection/SW21-142-2001E.pdf>

ROY, Shirley (2009). « Histoire politique de la question itinérante au Québec », dans Pascal Pichon (dir.), *SDF, Sans-abri, itinérant*, Louvain, Belgique, Presses universitaires de Louvain, 25-41.

ROY, Shirley, Roch HURTUBISE, et Marielle ROZIER (2003). « L'itinérance en Montérégie : comprendre et identifier les besoins », *Les cahiers de recherche du CRI*.

ROY, Shirley, et Carolyne GRIMARD (2015). « L'aide aux personnes à la rue : cohérence et failles d'un système », dans Saïd Bergheul et Christopher McAll (dirs.), *Regards croisés sur l'itinérance*, Presses de l'Université du Québec.

SALES, Esther, Sara LICHTENWALTER, et Antonio FEVOLA (2006). « Secondary Analysis in social work research education : past, present, and future promise », *Journal of Social Work Education*, 42(3), 543-560.

SCHIESS, Christian. (2005). « La construction sociale du masculin », mémoire de DEA en sociologie, Université de Genève. Repéré à [http://www.unige.ch/etudes-genre/files/2114/0316/9711/DEA\\_LaconstructionsocialedumasculinCS.pdf](http://www.unige.ch/etudes-genre/files/2114/0316/9711/DEA_LaconstructionsocialedumasculinCS.pdf)

SCHIFF, Jeannette Waegemakers, Rebecca SCHIFF, et Alina TURNER (2016). « Rural Homelessness in Western Canada : Lessons Learned from Diverse Communities », *Social Inclusion*, 4(4), 73-85.

SIMARD, Jean-Guillaume (2013). « Intégration des dimensions du développement territorial durable et influence urbaine dans les municipalités rurales de deux régions du Québec », thèse présentée comme exigence partielle du doctorat en développement régional, Université du Québec à Chicoutimi.

SIMARD, Martin (2012). « Urbain, rural et milieux transitionnels : les catégories géographiques de la ville diffuse », *Cahiers de géographie du Québec*, 56(157), 109-124.

SHIER, Micheal L., Marion E. JONES, et John R. GRAHAM (2011). « Sociocultural Factors to Consider When Addressing the Vulnerability of Social Service Users : Insights From Women Experiencing Homelessness », *Affilia : Journal of Women and Social Work*, 26(4), 367-381.

SHORT, Aric K. (2008). « Slaves for rent : sexual harassment in housing as involuntary servitude », *Texas A&M University School of Law*, 86, 838-894.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (2017). « Données sur le marché locatif », document Excel déposé sur le site internet de l'organisation. Repéré à <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/data-and-research/data-tables/rental-market>

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (2009). « Les besoins impérieux en matière de Logement : un regard sur la situation dans les RMR du Québec », *Le bulletin d'information de la société d'habitation du Québec*, 3(3). Repéré à <http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/H00933.pdf>

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (2012). « Les femmes et le logement : un pas de plus vers l'égalité », rapport de recherche, Québec, Canada. Repéré à <http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/0000021517.pdf>

SOKOLOFF, Natalie, et Ida DUPONT. (2005). « Domestic Violence at the Intersections of Race, Class and Gender », *Violence Against Women*, 11, 38-64.

STASIULIS, Daiva (1999) « Feminist Intersectional Theorizing », dans Peter S. Li (dir.), *Race and Ethnic Relations in Canada*, Toronto, Oxford UP, 347-397.

STATISTIQUE CANADA (2002). « Définition de rural », *document de travail sur l'agriculture et le milieu rural*, 61. Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/21-601-m/2002061/4241273-fra.pdf?st=BhYU4HVC>

STATISTIQUE Canada (2017). « La scolarité est-elle payante? Une comparaison des gains selon le niveau de scolarité au Canada et dans ses provinces et territoires », Recensement de la population 2016.

TESTER, Griff (2007). « Housing and sex discrimination », dans Vincent J. Roscigno (dir.), *The face of discrimination : how race and gender impact work and home lives*, Lanham, Rowman and Littlefield Publishers, 187-202.

TURGEONS, Jean, et Jean BERNATCHEZ (2009). « Les données secondaires », dans Benoît Gauthier (dir.), *La recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 489-528.

TUTTY, Leslie, Cindy OGDEN, Bianca GIURGIU, et Gillian WEAVER (2013). « I Built my House of Hope : Abused Women and the Pathways Into Homelessness », *Violence Against Women*, 19(12), 1498-1517.

TYLER, Kimberly, A., Dan R. HOYT, Les B. WHITEBECK, et Ana Mari CAUCE (2001). « The Effects of a High-Risk Environment on the Sexual Victimization of Homeless and Runaway Youth », *Violence and Victims*, 16(4), 441-455.

VERHESSCHEN, Piet (2006). « Pratiques de la recherche narrative : avantages et limites », dans Léopold Paquay, Marcel Crahay et Jean-Marie De Ketele (dirs.), *L'analyse qualitative en éducation*, De Boeck Supérieur, Pédagogies en développement, 199-212.

WHITZMAN, Carolyn (2006). « At The Intersection of Invisibilities : Canadian Women, Homelessness And The Health Outside The “Big City” », *Gender Place And Culture*, 13(4), 383-399.